



**CHARTRE
DE
DEVELOPPEMENT DURABLE
DU
PAYS DU HAUT LIMOUSIN**

***Le Haut Limousin,
la culture du "bien faire",
du "bien-être" et du "bien vivre"
ensemble.***

SOMMAIRE

Première Partie : Le Diagnostic de Territoire	3
1 – Localisation et Situation administrative.	4
2 – Aspects géographiques : paysage, espaces naturels et climat.	5
2.1 - Un paysage particulier	5
2.2 – Les espaces naturels	8
2.3 – Un climat plutôt doux, et un vent moyen qui offre des perspectives pour l'éolien.....	9
3 – Rayonnement et interconnexions au territoire.....	11
4 – Des infrastructures de communication existantes mais insuffisantes pour désenclaver le territoire..	13
4.1 – Les infrastructures ferroviaires et routières.....	13
4.2 – La téléphonie.	15
4.3 – Le numérique.....	15
5 - Des indicateurs relatifs à la population moins favorables que dans le reste du département.	17
5.1 – Perte de population en espace rural et faible densité : 2 aspects de la population limousine particulièrement marqués sur le Pays.....	17
5.2 – Une population qui vieillie et donc qui peine à croître.	20
5.3 – Une augmentation du nombre de ménages mais la majorité est sans enfant.	21
5.4 – Une population peu formée.	22
5.5 – Des revenus également plus faibles que les moyennes et des ressources limitées pour les collectivités.....	23
5.6 – Une évolution positive des catégories socioprofessionnelles des habitants du territoire.	24
6 – L'emploi sur le territoire.....	29
6.1 - Emploi et population active concernant les habitants du territoire.	29
6.2. Des emplois en légère augmentation mais avec des évolutions inégales sur le territoire.	33
7 – Un tissu artisanal, commercial, industriel et de services varié mais qui reste à diversifier et développer.....	43
7.1 – Typologie des entreprises.....	43
7.2 – Le commerce alimentaire de 1 ^{ère} nécessité.....	47
7.3 - Le tissu commercial et artisanal industriel.....	49
7.4 – Les outils du développement économique.	51
8 – Une agriculture tournée vers l'élevage ovin à l'Ouest et bovin à l'Est.....	55
8.1 – Des exploitations agricoles moins nombreuses à chaque recensement.....	55
8.2 – Une Surface Agricole Utilisée qui se réduit	56
8.3 – Une production orientée sur un élevage de qualité, ovin et bovin.....	59

8.4 – Une demande croissante en circuits courts.	61
9. – Un tourisme de passage et de nature	63
9.1 – Deux lieux de visite et plusieurs sites gratuits.....	63
9.2 –Un hébergement peu qualifié.....	64
9.3 : Les filières autour des activités de nature.....	64
9.4 - Les activités en milieux aquatiques.	67
9.5 – Géocaching.	69
9.6 - Les Stations Vertes, village étape et plus beau village de France.	69
9.7 - L’organisation des acteurs.....	70
9.8 - Le patrimoine.	71
10 - Un parc de logements anciens.	73
10.1 - Une répartition des logements qui témoigne de la baisse de population, au profit des résidences secondaires.....	74
10.2 – Des résidences principales occupées essentiellement par des propriétaires.....	76
10.4 – Les nouveaux emménagés / nouveaux ménages.	77
10.4 – Un parc de logements très anciens.	77
10.5 – Mais l’absence de documents d’urbanisme, un peu en cause... ..	78
11 – Un cadre de vie AGREABLE.	79
11.1 – Des temps d’accès aux services raisonnables.....	79
11.2 – Les transports organisés mais aussi des initiatives privées :	81
11.2 – La santé, le domaine qui préoccupe le plus.	84
11.3 - Les structures d’accueil collectif pour la petite enfance et les accueils pour les jeunes	89
11.4 – Des loisirs culturels et sportifs plus ou moins présents sur le territoire.	90
11.5 - La formation et l’apprentissage.	96
12. – Synthèse	97
seconde partie	98
Le projet de territoire.....	98
1. -Les enjeux et les leviers identifiés	99

PREMIERE PARTIE

LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

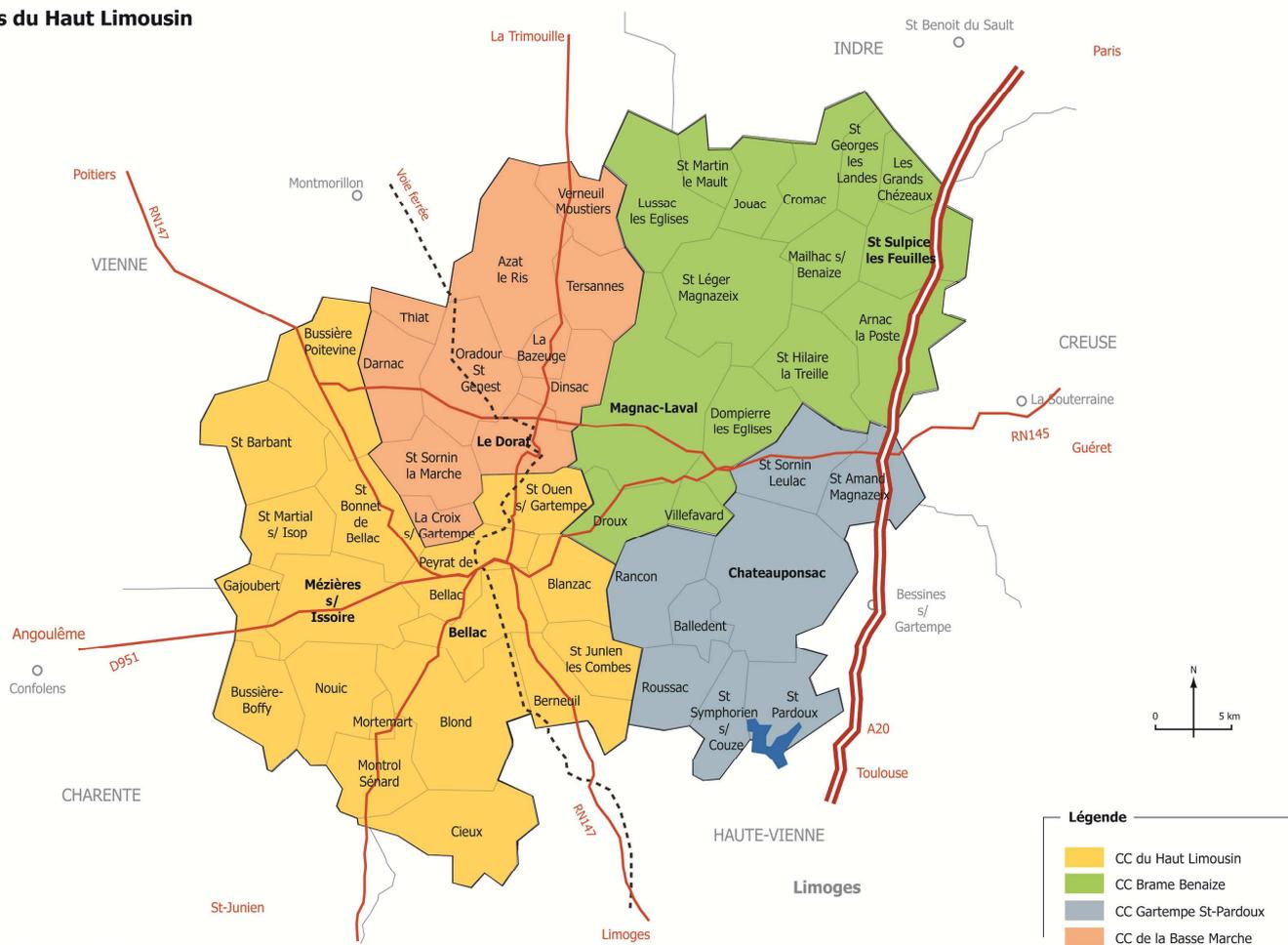
1 – LOCALISATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE.

Voisin des départements de la Creuse (*Limousin – Pays d'Ouest Creuse*), l'Indre (*Région Centre – Parc Naturel Régional de la Brenne et Pays Val de Creuse – Val d'Anglin*), la Charente (*Région Poitou-Charentes - Pays de Charente-Limousine*) et la Vienne (*Région Poitou-Charentes, Pays du Montmorillonnais*), **le Pays du Haut Limousin est un territoire de 52 communes** du Nord du Département de la Haute-Vienne, représentant la majeure partie de l'arrondissement de Bellac. Ce territoire se décompose en 6 cantons complets : Bellac, Mézières-sur-Issoire, Le Dorat, Magnac-Laval, Châteauponsac, Saint-Sulpice-les-Feuilles ; et 2 cantons partiels Nantiat et Bessines-sur-Gartempe.

Il se compose de quatre communautés de communes : Haut Limousin, Basse Marche, Brame Benaize et Gartempe Saint Pardoux.

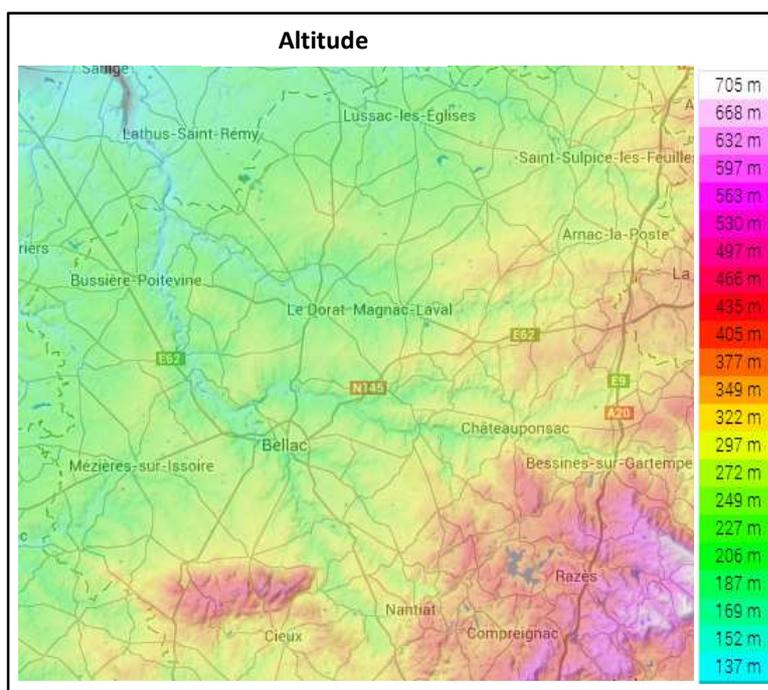
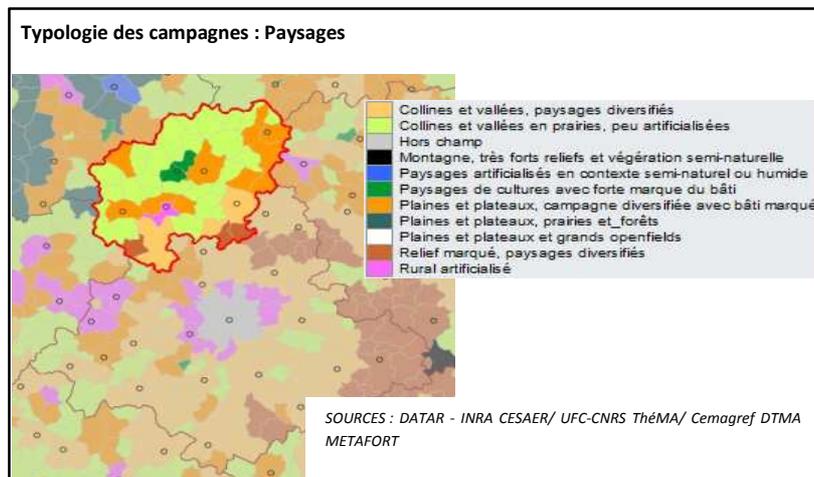
Sa superficie est de 1 511 km² et sa population estimée au 1^{er} janvier 2013 représente 29 991 habitants (population sans double compte), soit une densité de 19,8 habitants au km².

Le Pays du Haut Limousin



2 – ASPECTS GEOGRAPHIQUES : PAYSAGE, ESPACES NATURELS ET CLIMAT.

2.1 - Un paysage particulier



2.1.1 - Le Plateau de la Basse Marche.

Le paysage typique du Haut Limousin, par rapport au reste de la Haute-Vienne, est le plateau de la Basse Marche qui forme clairement un paysage particulier. Il se distingue des pays sédimentaires et calcaire de l'Indre et de la Vienne par son occupation des sols en pâture et son bocage.

C'est un des rares plateaux de la région qui présente de vrais espaces plans sur de grandes superficies à une cote moyenne de 250 mètres d'altitude, en particulier à l'Est autour du Dorat. Partout, néanmoins, il est creusé de vallées profondes qui agrémentent le paysage. C'est à la faveur de ces inflexions que se révèle sur leurs flancs une élégante composition bocagère du paysage, un bocage devenant une campagne-parc

élégante, marquée par des haies taillées et des arbres, aujourd'hui souvent isolés et témoignant alors le plus souvent d'une ancienne limite de parcelle.

Les vallées profondes se sont formées par les rivières qui traversent le plateau d'Est en Ouest : la Brame, la Semme, la Couze, la Bazine, le Vincou, l'Issoire, la Benaize et la plus importante d'entre elles : la Gartempe. Les cours d'eau eux-mêmes ne manquent pas d'attrait. Ils contournent les obstacles granitiques et s'animent au contact des blocs rocheux qui les parsèment.

Souvent perchés sur les rebords des vallées, les bourgs et les petites villes ouvrent des vues en balcon sur la campagne souvent intéressante. C'est le cas du Dorat, de Châteauponsac, de Bellac et de multiples villages. L'habitat présente des volumes simples avec des toitures essentiellement en tuiles. Les pentes de toit sont plus fortes à mesure qu'on s'approche du Berry. Beaucoup de façades sont enduites, les constructions les plus nobles restent en granite apparent.

Les principaux enjeux pour ce paysage bocager :

- Caractérisé par un relief tabulaire, un maillage de haies arborées, ainsi qu'une mixité entre les cultures et les pâtures, **le principal enjeu est la préservation et la gestion des structures végétales**. Une attention doit être portée à la trame bocagère, à l'entretien des haies, éviter les haies débordantes, conserver des arbres de haute tige en haies ou isolés dans les champs pour conserver ces structures bocagères, **un des rares moyens pour « animer » le paysage et éviter... l'ennui, et essentiels pour l'image de parc qu'offre la Basse Marche**.

La présence des arbres dans la campagne est largement liée à l'élevage qui profite de l'ombre qu'ils portent. La spécialisation de l'agriculture dans l'élevage est assez récente en Limousin. Elle a débuté au XIX^e siècle avec l'amélioration de la race bovine. Elle s'est considérablement accentuée à partir de 1945, et plus encore depuis les années 1970, avec l'organisation de la filière. L'élevage ovin est venu s'ajouter à celui des bovins. Cette spécialisation a conduit à la disparition de la polyculture / élevage de subsistance. Elle a généré un certain développement économique et une image.

Mais on sait que cette spécialisation est aussi un risque, surtout dans le monde agricole dominé par les aléas des échanges mondiaux. Pour les décennies à venir, il est vraisemblable que l'agriculture devra se diversifier. On peut dès lors s'inquiéter de la trop grande dépendance des arbres vis-à-vis d'une agriculture où l'élevage est dominant dans la mesure où le système pourrait fort bien glisser vers une culture dominante, comme d'autres régions, également granitiques ou schisteuses, l'ont fait. C'est le cas de la Bretagne, qui a connu une mise en culture et la disparition des haies, ce qui a conduit aux problèmes de paysage que l'on connaît.

L'arbre, c'est un des enjeux paysagers de l'agriculture de demain. Il faut dès à présent prévoir les moyens pour que des opérations connexes à la transformation économique nécessaire ne fassent pas table rase des toutes les structures. Il faut être capable d'anticiper le processus, de développer un véritable projet de paysage intégrant les « petites choses » aujourd'hui existantes et qui font l'âme du Limousin, dans les nouveaux paysages qui ne manqueront pas de se créer. Dans ce processus de transformation agricole, les pays plats apparaissent plus sensibles que les autres et la Basse Marche apparaît dans ce contexte parmi les zones vulnérables, la suppression progressive de ces motifs de paysage simplifie l'espace agricole et risque de banaliser le paysage.

- **L'autre enjeu est celui du maintien de la silhouette urbaine des 3 principaux bourgs perchés** (Le Dorat, Bellac, Châteauponsac). Ainsi l'aménagement de panorama permettant une vue d'ensemble sur ces bourgs est capital pour conserver la silhouette et la vue que l'on peut en avoir dans la mesure où elles ont un caractère identitaire fort.

2.1.2 - De petits « ilots » montagneux : Les Monts de Blond et les Monts d'Ambazac.

La seconde entité paysagère du Pays se caractérise par de petits « ilots » montagneux avec notamment les Monts de Blond et une petite frange de l'Ouest des Monts d'Ambazac.

Les Monts de Blond forment une petite montagne isolée, ils culminent modestement à 515 mètres d'altitude et dominant nettement la campagne alentour qui ondule entre 250 et 300 mètres.

Les Monts de Blond sont aujourd'hui largement couverts de forêts, taillis de chênes et de châtaigniers auxquels se mêlent des replantations de chênes rouges d'Amérique, Douglas... Ces boisements occultent souvent les vues lointaines. Ils recouvrent des pentes cultivées depuis des centaines d'années aux parcelles bordées de banquettes, mais seuls les murets de pierres sèches témoignent encore de cet effort de mise en valeur. Les frondaisons drapent pudiquement des sites précieux comme les étangs, les chaos de boules et les mégalithes.

Les enjeux principaux de ce paysage des Monts de Blond

Il s'agit essentiellement **d'ouvrir les paysages** en conservant des clairières, la préservation et la reconquête autour des villages et hameaux, une mise en valeur et un dégagement des chaos rocheux ; mais également la **préservation et la gestion des murets, la préservation des centres anciens** qui se sont appuyés sur les pentes des Monts de Blond, et trouver **l'équilibre entre feuillus et résineux** pour des raisons paysagères, écologiques et économiques. Les feuillus précieux (frêne, érable, merisier) qui trouvent là des conditions écologiques favorables devraient être développées.

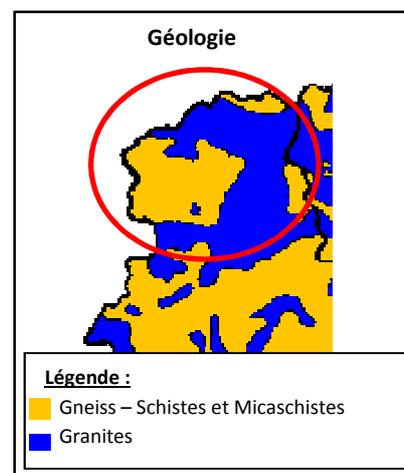
Les caractéristiques des **Monts d'Ambazac** se retrouvent finalement assez peu sur le territoire puisque le pays se situe vraiment sur leur extrémité ouest. Une de leurs caractéristiques présente sur le Haut Limousin consiste en la présence de lacs artificiels qui émaillent çà et là l'espace, le plus vaste et le plus connu étant celui de Saint-Pardoux, largement investi par les Limougeauds et les touristes à la belle saison.

Des empreintes de mines d'uranium et de carrières à ciel ouvert subsistent ; certaines ont été remodelées et d'autres ont été noyées par des remontées d'eau. On les remarque également aux déverses stériles végétalisées.

L'enjeu pour cet espace est la gestion de l'accueil du public au lac de Saint Pardoux et l'ouverture de perspectives sur le lac.

2.1.3 - La valeur paysagère des roches :

Comme dans quasiment tout le reste de la région Limousin, le sol du territoire est constitué d'un socle ancien formé de diverses roches granitiques et métamorphiques (gneiss, schistes). La traduction en termes paysagers de ces roches se lit à toutes les échelles : celle qui oppose montagne et plateau, mais aussi à l'intérieur de chaque ensemble en fonction des formes de reliefs et de modelés qui s'emboîtent. Ainsi, pour les granites, la roche est déterminante pour expliquer le massif et son découpage en alvéoles, elle est aussi fondamentale pour comprendre les tors et les pierres branlantes au sommet des monts, des rochers épars dans la forêt, des émergences granitiques dans les pâtures, des boules et des dalles dans les cours d'eau.

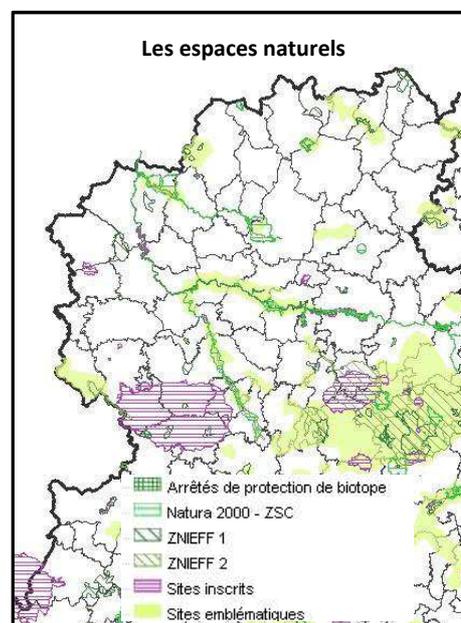


A voir notamment les Rochers de l'Isop, l'Abri des fées, la Pierre à Sacrifice du Chiroudi et la pierre branlante de Boscartus, autant de sites visités dans les Monts de Blond, dont la valeur paysagère se prolonge par des pratiques culturelles et sociales qui y sont liées : supports de légendes, d'histoires, de croyances et de rites.

2.2 – Les espaces naturels

Depuis le 19^{ème} siècle, la conscience environnementale s'est traduite en France par la mise en place de zonages et de statuts spécifiques affectés à des espaces retenus pour leurs caractéristiques « naturelles » remarquables.

Ces périmètres traduisent la volonté de l'Etat de protéger la nature. Ce sont des dispositifs pérennes qui garantissent le caractère préservé de l'environnement en Haut Limousin. A ce titre le Pays peut mettre en avant des paysages variés permettant notamment de multiples pratiques de loisirs. C'est à la fois un atout stable et une richesse pour le territoire. Le principal intervenant est l'Etat au titre du droit conservatoire, relayé par les communes, les associations et certains particuliers au titre de l'entretien et de la gestion des milieux.



Le découpage zonal du territoire Haut Limousin est composé de :

→ **ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). L'inventaire des ZNIEFF a été lancé en 1982 par le Ministère de l'Environnement. Il avait pour objectif de réaliser une couverture des zones les plus intéressantes au plan écologique, essentiellement dans la perspective d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel national et de fournir aux différents décideurs un outil d'aide à la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire.

Ces zones sont classées en deux types :

- **Les zones de type I** constituent des secteurs caractérisés par leur intérêt biologique remarquable et doivent faire l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration de tout projet d'aménagement et de gestion ;
- **Les zones de type II** constituent des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes et doivent faire l'objet d'une prise en compte systématique dans les programmes de développement.

Les ZNIEFF sont réparties de façon à peu près égale sur le territoire avec une part plus importante sur la partie Gartempe St-Pardoux où les espaces naturels sont plus marqués, liée au prolongement des Monts d'Ambazac et aux vallées des rivières qui en sont issues. Ce sont en général de petites unités de quelques dizaines d'hectares.

→ **Les sites Natura 2000.** Le réseau Natura 2000 contribue à l'objectif général d'un développement durable. Son but est de favoriser le maintien de la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles à l'échelon local ou régional.

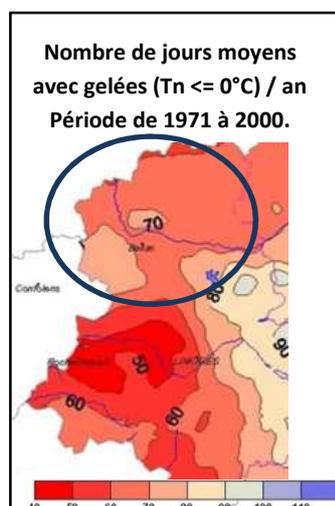
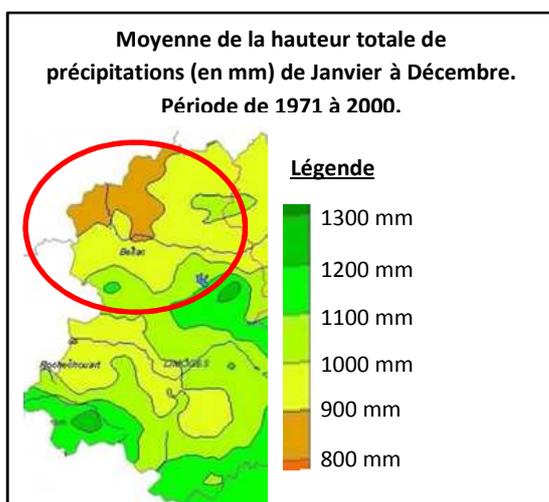
Le Haut Limousin comprend deux unités de site Natura 2000 :

- La vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents,
- Les étangs du nord de la Haute-Vienne (Murat et Moustiers)

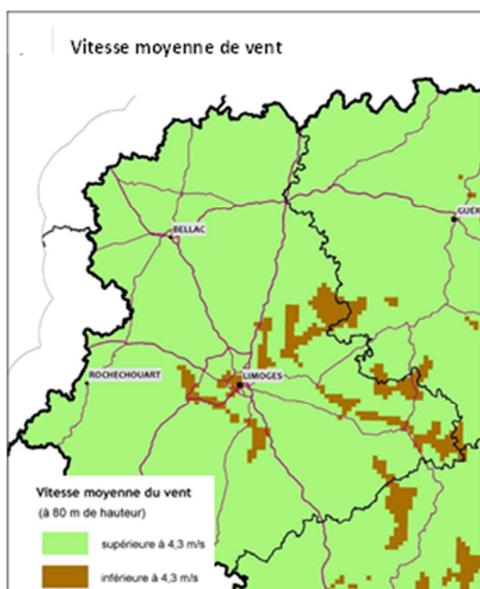
→ **Les sites inscrits.** Les dispositions de la Loi du 2 mai 1930 s'appliquent à toute partie du territoire, rural ou urbain, dont le caractère de monument naturel ou les caractères "artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque" nécessitent, au nom de l'intérêt général, leur conservation. Le site inscrit constitue une garantie minimale de protection en soumettant tout changement d'aspect du site à déclaration préalable.

Le Haut Limousin possède 11 sites inscrits, essentiellement sur les communautés de communes de Gartempe Saint-Pardoux et du Haut Limousin. Une réflexion est en cours pour mettre en place une signalétique adaptée en ce qui concerne les communes concernées par le site inscrit des Monts de Blond, le site inscrit le plus vaste du territoire.

2.3 – Un climat plutôt doux, et un vent moyen qui offre des perspectives pour l'éolien.



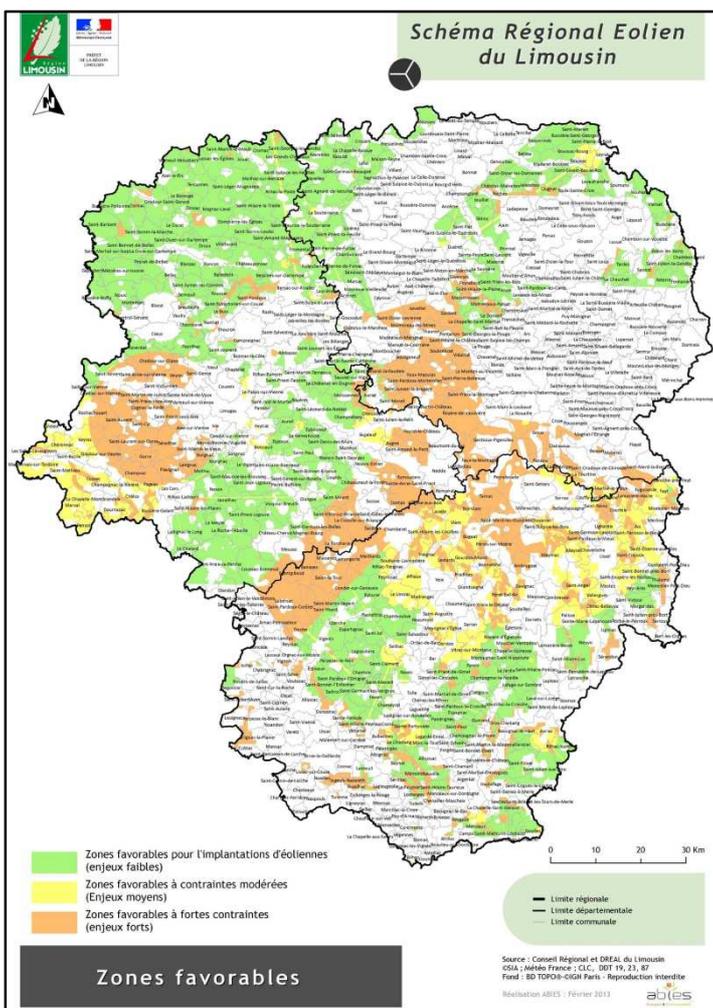
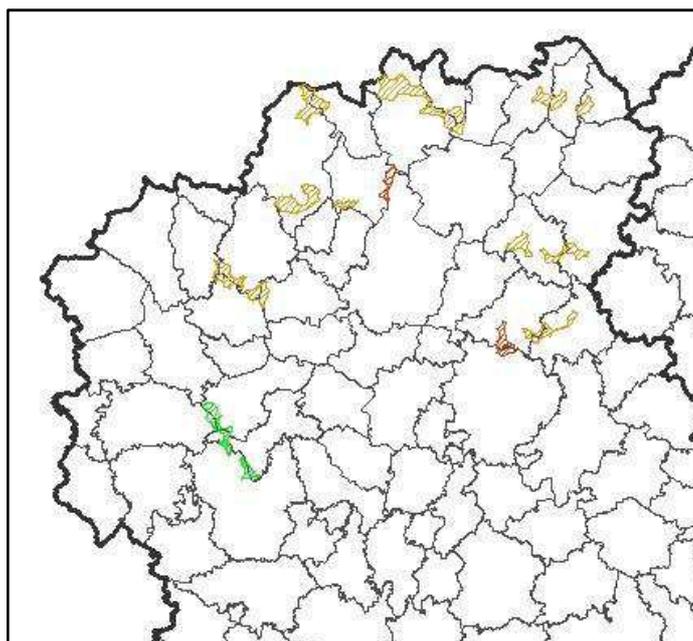
Le climat du Pays est océanique avec de faibles précipitations en général, plus sec l'été. Les températures sont assez douces (moyenne annuelle de 11/12 °C sur les 30 dernières années) avec peu de gelées l'hiver.



Avec un vent moyen supérieur à 4,3 m/s à 80 m de hauteur (vitesse moyenne minimum pour être propice à l'implantation d'éoliennes selon la circulaire du 19/06/2006), le territoire du Haut Limousin peut envisager l'implantation d'éoliennes, d'autant que le Schéma Régional de l'Eolien constate que le territoire est parmi les plus vastes espaces propices à ces installations (cf. carte suivante) après analyse des contraintes techniques, règlementaires, environnementales....

Ainsi, le pays du Haut Limousin, avec les quatre communautés de communes, a entrepris en 2006 de mener une réflexion concertée pour définir sur chacune une ou plusieurs Zones de Développement de l'Éolien.

A l'issue de cette réflexion et des études nécessaires, le territoire a arrêté les 12 zones dans lesquelles il est favorable, et volontaire, pour développer de l'éolien.



Seule la zone des Monts de Blond / Mézières sur Issoire a été acceptée, tandis que toutes les autres ont été validées par les services de l'Etat et ont fait l'objet de recours en justice.

A ce jour, la communauté de communes Gartempe St Pardoux n'a pas donné suite aux démarches administratives. Tandis que Brame Benaize et Basse Marche sont allés devant le tribunal administratif de Bordeaux pour défendre les dossiers.

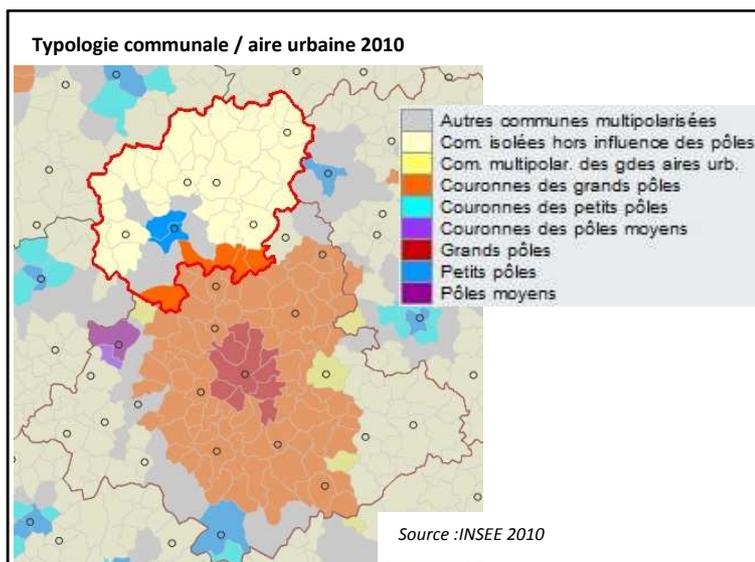
En novembre 2013, les ZDE de Basse Marche ont finalement été acceptées, pas celles de Brame Benaize.

Parallèlement, les permis de construire déposés pour ces zones ont été validés pour Lussac les Eglises et Basse Marche et ont également fait l'objet de recours et leur situation n'est pas encore jugée.

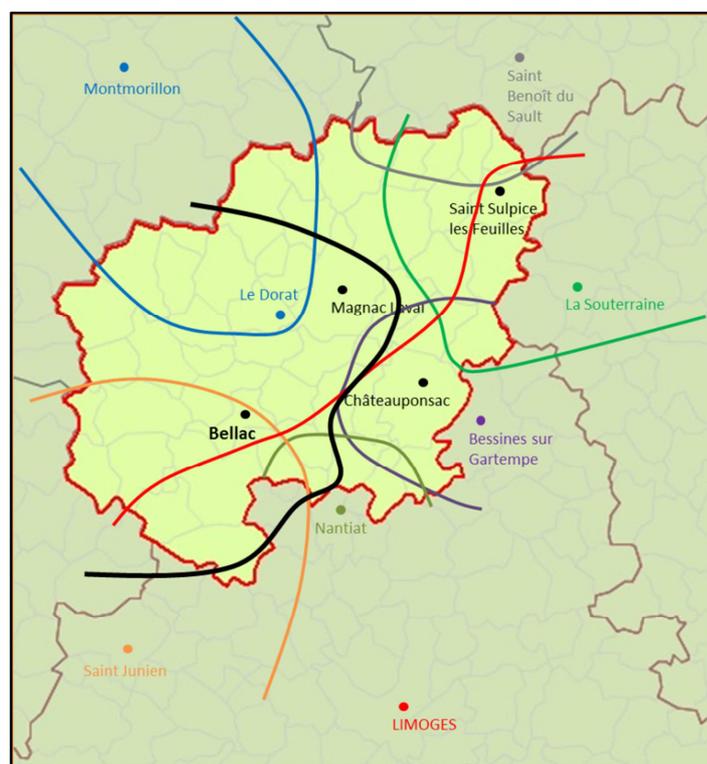
Concernant les communauté de communes de Basse Marche, qui compterait le plus grand champ éolien du pays, et de Brame Benaize, l'espoir de voir le démarrage des installations en 2015 est important car les ressources fiscales conditionnent la réalisation de plusieurs projets.

Enfin, pour le Haut Limousin, la validation des permis de construire déposés est toujours en attente.

3 – RAYONNEMENT ET INTERCONNEXIONS AU TERRITOIRE.



Selon la carte de l'INSEE 2010 qui présente l'armature urbaine de la France, le Pays du Haut Limousin est indiqué comme n'ayant qu'un « petit pôle », composé du couple Bellac / Peyrat de Bellac, et de 5 communes, au Sud, qui se situent dans la couronne du grand pôle que constituent Limoges et son agglomération. Entre les 2, quelques communes sont signalées comme étant des communes multi polarisées. Quant au reste du territoire, il est décrit comme composé de communes étant hors influence des pôles.



En réalité, la commune de Bellac est perçue par les habitants comme un pôle qui peine à jouer le rôle de moteur que son rang de sous-préfecture pourrait laisser imaginer, et ce pour diverses raisons (qui évoluent dans le temps) : des opportunités économiques ratées il y a plusieurs dizaines d'années, une desserte routière sous dimensionnée pour la relier aux capitales régionales que sont Limoges et Poitiers, et actuellement, une image de commune qui se paupérise et dont le centre-ville est continuellement fréquenté par des gens du voyage alors que la représentation que se fait le grand public de cette communauté est majoritairement négative.

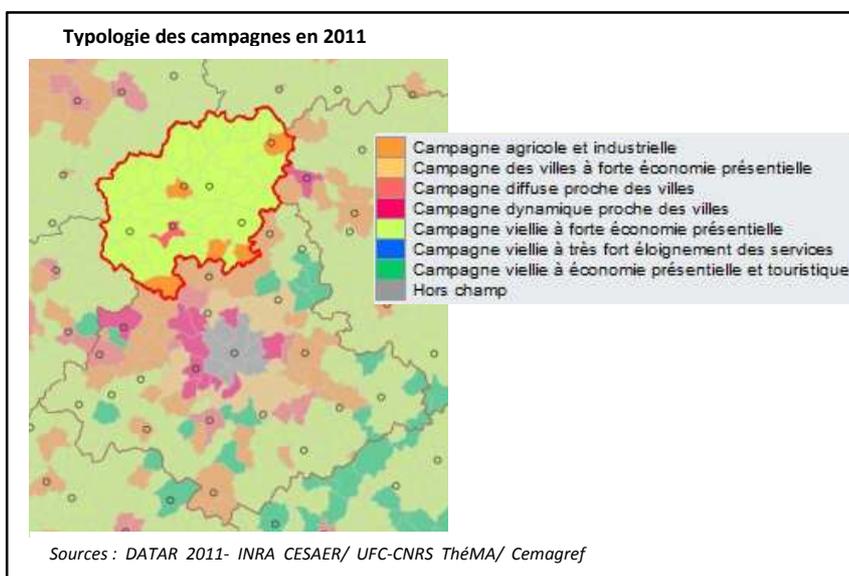
Il en résulte que le Pays du Haut Limousin s'organise également autour d'autres pôles de vie que sont les chefs-lieux de canton, mais qu'il subit également de nombreuses sources d'attractivités extérieures au territoire :

- La Souterraine à l'Est,
 - L'Agglomération de Limoges au Sud-Est,
 - St Junien au Sud-Ouest et
 - Montmorillon au Nord
- et dans une moindre mesure :
- Bessines sur Gartempe,
 - Nantiat et
 - Saint Benoît du Sault.

Ces attractivités se traduisent notamment en matière de :

- navettes domicile / travail (cf. **point XXXXX**),
- lieux de consommation,
- certains aspects de l'accès aux soins (spécialités médicales, et en particulier celles qui ne sont pas représentées parmi les consultations avancées à l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin (cf. **point XXX**), et tout ce qui a trait à l'hospitalisation et aux urgences),
- les lieux de loisirs...

Finalement, le Pays du Haut Limousin se caractérise par une campagne à forte économie présentielle et agricole, et il s'agit d'une campagne vieillie et aux faibles revenus, comme le présenteront plus loin les données relatives à la population.



4 – DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION EXISTANTES MAIS INSUFFISANTES POUR DESENCLEAVER LE TERRITOIRE.

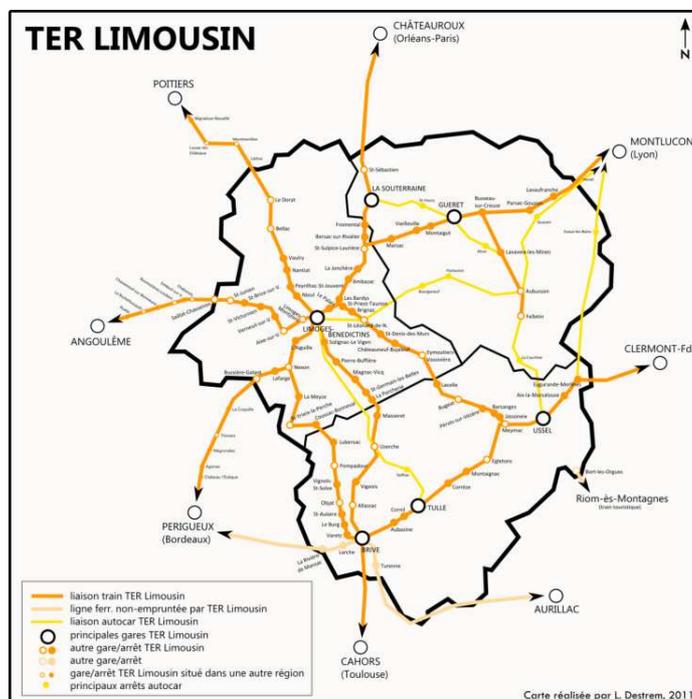
4.1 – Les infrastructures ferroviaires et routières.

Le Pays du Haut Limousin est traversé par une **ligne ferroviaire** reliant Limoges à Poitiers dont le Transport Express Régional dessert les gares de Bellac et le Dorat.

La gare de La Souterraine, en Creuse permet également de desservir l'Est du Pays, commune vers laquelle sont attirés de nombreux habitants de l'est de la communauté de communes de Brame Benaize.

(cf. plus de détail dans la rubrique qui analyse les transports collectifs en page **XXX**).

La ligne Limoges / Le Dorat pourrait être doublée par une **Ligne à Grande Vitesse**, conçue pour apporter une réponse au besoin de développement économique et d'attractivité de la région Limousin. Ce nouveau barreau ferroviaire a été prévu, comme " projet à étudier " lors du Comité Interministériel à l'aménagement et au développement du territoire (CIADT), du 18 décembre 2003.



Il a notamment pour objectifs de :

- placer Limoges à 2 h et Brive-la-Gaillarde à 3 h de Paris ;
- connecter le Grand Centre Ouest au réseau à grande vitesse français et européen en tirant parti de la LGV Sud Europe Atlantique (actuellement en construction), qu'elle rejoint au nord de Poitiers ;
- accompagner le mouvement d'ouverture du Limousin vers la façade atlantique ;
- renforcer les liens et les projets communs entre les capitales régionales Poitiers et Limoges, qui seront reliées en 35 minutes.

Bien que traversant le Pays du Haut Limousin, le TGV ne s'arrêterait pas sur le territoire.

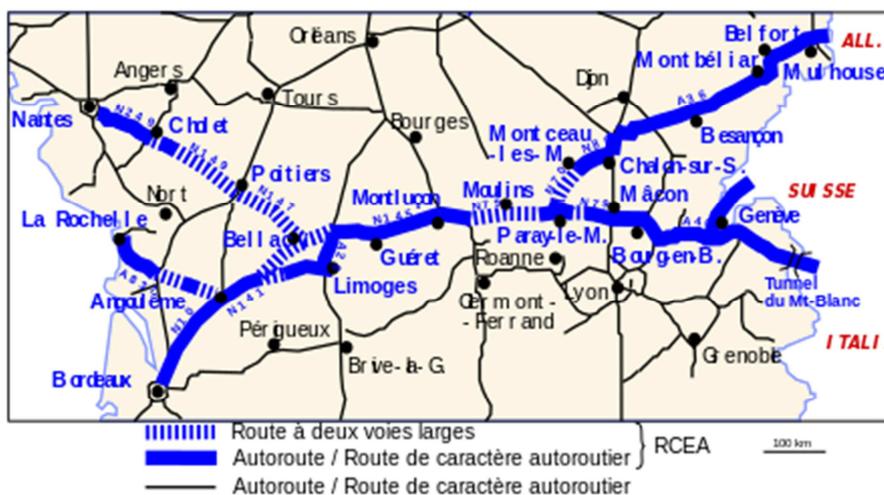
Ce projet fait l'objet de vives réactions entre ceux qui y sont favorables, et qui mettent en avant que cela permettrait de dynamiser Limoges et indirectement cela servirait l'ensemble de la Région ; et ceux qui y sont défavorables, dont les principaux arguments sont d'une part le coût et le faible gain de temps comparés à l'amélioration et la mise en valeur des lignes ferroviaires existantes à savoir la ligne POLT (Paris – Orléans – Limoges - Toulouse) et la ligne TER Poitiers Limoges et d'autre part, la destruction du milieu naturel et du cadre de vie rural et urbain.

Bien qu'en juin 2013 le projet soit reporté à l'après 2030 par le gouvernement, la commission d'enquête a rendu un avis favorable au projet en septembre 2013.

Le Pays du Haut Limousin est également desservi par **des axes routiers majeurs** :

- L'Autoroute A 20, gratuite, qui dessert toute la frange Est du territoire, permettant de rejoindre Limoges en 35 à 45 mn selon la localisation et qui a facilité un désenclavement de quelques communes.
- La RN 145, qui relie Guéret à Bellac en croisant l'A20 à La Croisière. Cet axe connaît en 2013 un trafic journalier moyen de 7 500 véhicules entre la Croisière et Bellac, dont la durée moyenne de trajet est de 30 mn. Cette nationale se poursuit par la RD 951 entre Bellac et Mézières sur Issoire, dont le flux journalier est d'environ 4 200 véhicules dont environ 20 % de poids lourds. Ces flux sont en augmentation chaque année, cependant, ils ont diminué suite à la déviation vers l'A20 des poids lourds de plus de 19 tonnes en provenance de Creuse et se dirigeant vers la Charente suite à un arrêté de 2006 du Conseil Général de Haute-Vienne qui interdit leur passage à Mézières sur Issoire et Gajoubert.
- La RN147, qui relie Poitiers à Limoges. La tranche Limoges – Bellac, dont la durée moyenne de trajet est de 45 mn, connaît en 2013 un trafic journalier moyen de 8 200 véhicules, dont 13 à 15 % de poids lourds, tandis que la portion Bellac – Poitiers, dont la durée de trajet est d'environ 1h30, compte une moyenne journalière de 6 700 véhicules dont 23 % de poids lourds.

Ces 2 axes font partie du réseau de la RCEA (Route Centre Europe Atlantique), axe routier transversal qui relie la façade atlantique au Centre de l'Europe.



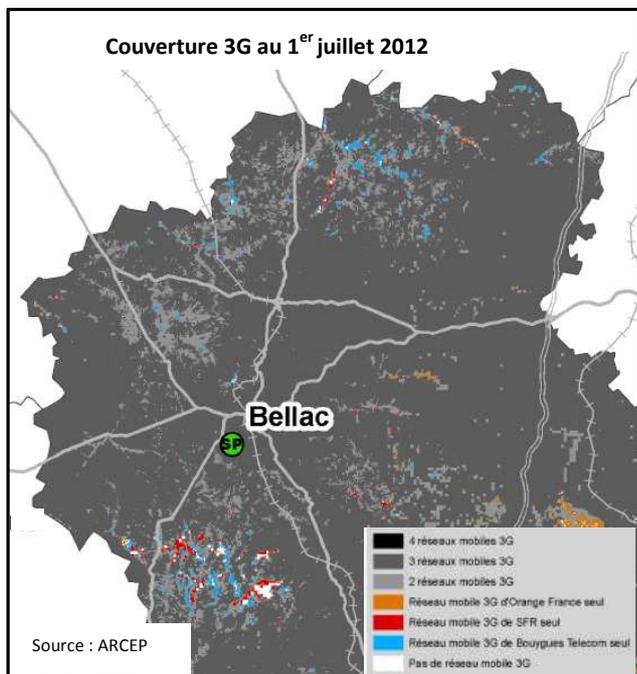
La principale difficulté réside aujourd'hui dans la non mise en 2x2 voies des deux nationales dont la fréquentation est importante, tant pour les navettes domicile travail que pour la circulation des poids lourds qui représentent environ 20 à 25 % du trafic.

Outre la dangerosité de ces axes, l'ensemble des acteurs du territoire réclame depuis de très nombreuses années leur mise à 2x2 voies, notamment la RN 147, pour désenclaver la partie Ouest / Nord-Ouest du Pays.

Un projet de 2x2 voies de la RN 147, dont l'itinéraire a été classé Grande Liaison d'Aménagement du Territoire dans le Schéma Directeur Routier National approuvé le 1^{er} avril 1992, a fait l'objet de plusieurs études préalables. L'avant-projet sommaire, jamais validé, proposait un tracé qui a été présenté sur les communes concernées fin 2006, début 2007. La loi Grenelle 1 de 2009 ayant confirmé le projet de Ligne à Grande Vitesse entre Poitiers et Limoges, l'avancement de la RN 147 a été mis en attente pour rendre possible une articulation optimale de deux projets d'infrastructures. Qu'en est-il maintenant que le projet de LGV est reportée à l'après 2030 ? Cependant, le tracé de la LGV commençant à se dessiner, les étapes

suivantes concernant la RN 147 devraient être relancées sur la période 2015 / 2017 (inscription pressentie dans le Contrat de Plan Etat Région 2014/2020) puis suivront l'enquête publique et le démarrage d'une première tranche de travaux entre Limoges et les environs de Peyrilhac, dans les années suivantes.

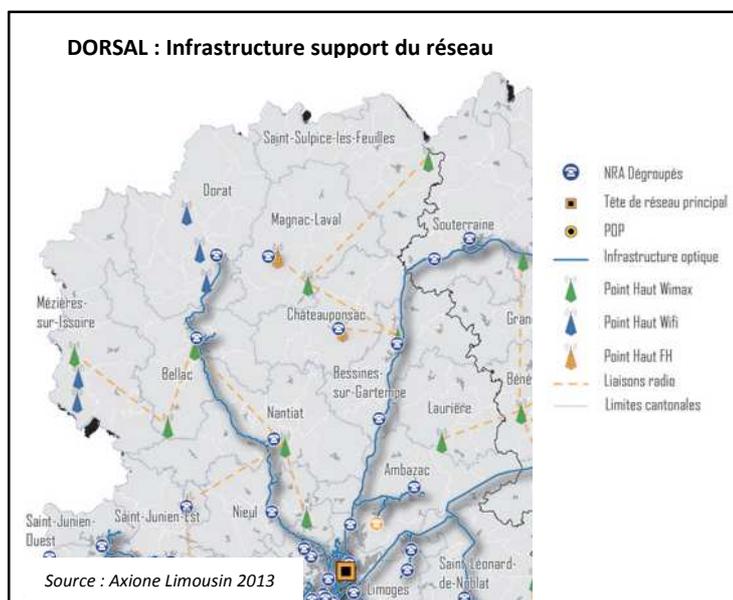
4.2 – La téléphonie.



La couverture en téléphonie mobile devient globalement satisfaisante à l'échelle du pays, quasiment l'ensemble du territoire étant couvert par au moins 2 réseaux mobiles. Cependant, il reste des zones dans le Nord du Département, par petites tâches, et dans les Monts de Blond qui ne sont toujours pas couvertes, ce qui aujourd'hui constitue de réels freins à l'attractivité de ces communes, tant d'un point de vue de l'accueil de populations que de développement économique ou même vis-à-vis du tourisme, (alors que les Monts de Blond représentent une destination touristique).

Concernant le téléphone fixe, notons également que plusieurs élus, surtout à l'Ouest du territoire, se plaignent des infrastructures vétustes (« des fils sont dans les fossés »), ce qui a pour conséquences des jours sans téléphone fixe plusieurs fois par an.

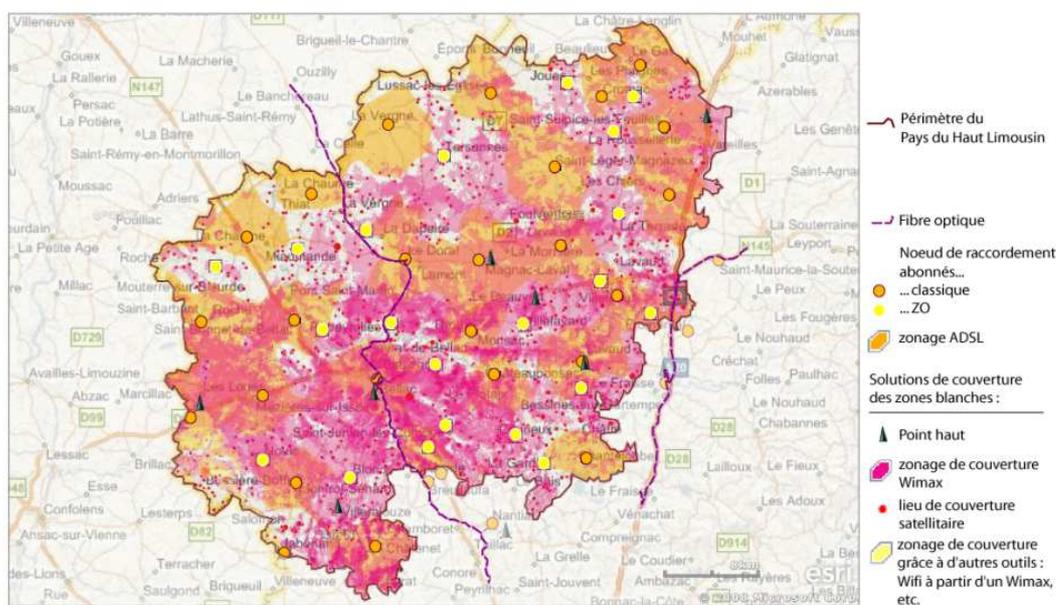
4.3 – Le numérique.



Le territoire est traversé en partie par la fibre, du Sud vers le Nord, sur un axe proche de la RN 147, qui passe par Bellac et s'arrête au Dorat

Plusieurs répartiteurs Wifi et WiMax sont installés sur le territoire pour couvrir un maximum de bâtis du territoire.

Couverture haut débit du Pays du Haut Limousin - Etat au 1er septembre 2010 -



Depuis la réalisation de cette carte, la situation s'est un peu améliorée mais de nombreuses zones restent non couvertes et le débit est jugé encore insuffisant par de nombreuses entreprises et particuliers, représentant un frein pour le développement économique et l'installation de ménages. Les collectivités du territoire ont jugé l'aménagement des infrastructures haut débit comme une priorité pour les années à venir.

Synthèse des infrastructures :

Bien qu'existantes, les infrastructures sont insuffisamment développées pour permettre un désenclavement du territoire, que ce soit en matière de téléphonie mobile, de numérique ou les 2 nationales qui traversent le Pays. Seule la desserte en TER semble aujourd'hui globalement satisfaisante même si des aménagements restent à apporter.

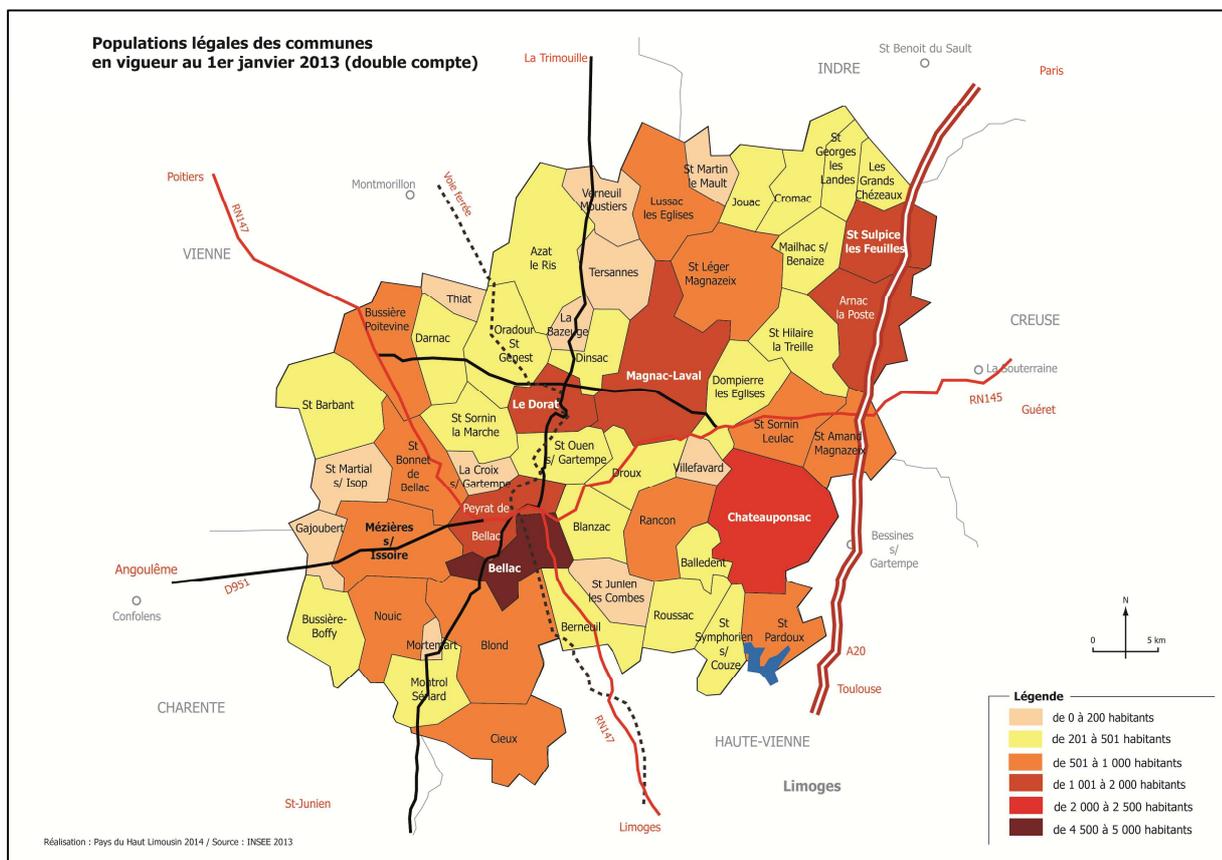
La non mise à 2x2 voies de la RN 147, principalement, est perçue comme la principale raison à une difficulté de développer le nord du Département qui cumule de nombreux handicaps et retards par rapport au reste de la Haute-Vienne comme le montreront de nombreux indicateurs dans la suite du document.

Le pouvoir d'intervention des communes et communautés de communes sur les projets d'infrastructures routières et téléphoniques étant limité, ces dernières ont décidé de mettre très fortement l'accent sur les infrastructures numériques dans les prochaines années et d'en faire l'une de leurs grandes priorités, condition sine qua non pour envisager un développement.

En effet, aujourd'hui, quand une entreprise ou une famille souhaitent s'installer à un endroit, elles regardent autant les services proposés dans un environnement proche que la présence de moyens de communication, notamment la téléphonie mobile et l'internet haut débit, adaptés à leurs besoins.

5 - DES INDICATEURS RELATIFS A LA POPULATION MOINS FAVORABLES QUE DANS LE RESTE DU DEPARTEMENT.

5 1 – Perte de population en espace rural et faible densité : 2 aspects de la population limousine particulièrement marqués sur le Pays.



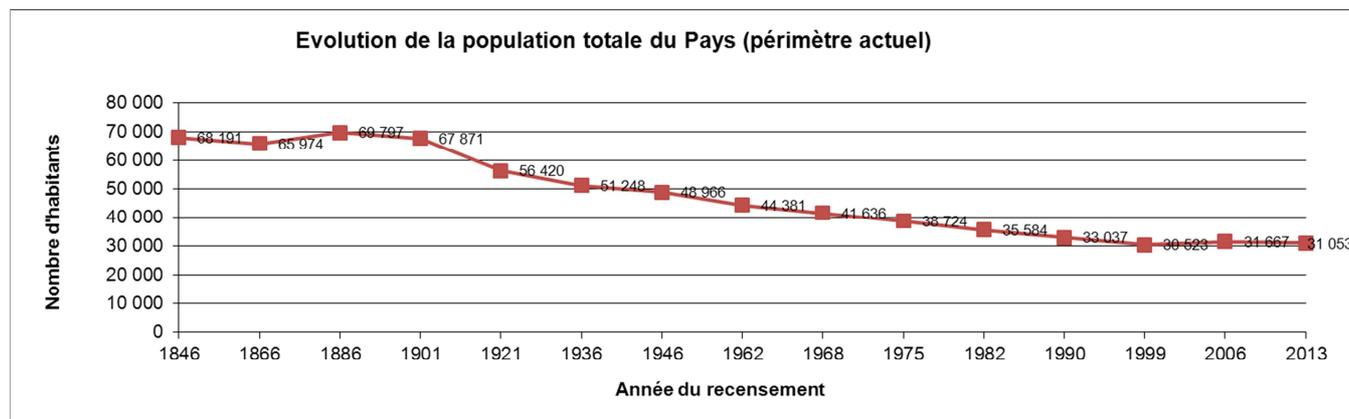
	Nb d'hab 2013	% de la pop du Pays
CdC Haut Limousin	13146	42,3
CdC Basse Marche	4346	14
Cdc Brame Benaize	8104	26,1
CdC Gartempe St Pardoux	5457	17,6

Au 1^{er} janvier 2013, la population totale estimée par l'INSEE du Pays du Haut Limousin s'élève à 31 053 habitants en population double compte, et 29 991 sans double compte.

Elle se répartit comme suit :

- 11 communes de moins de 200 habitants, essentiellement sur les cantons de Mézières sur Issoire et Le Dorat,
- 22 communes qui comptent entre 200 et 500 habitants, dont la répartition est assez homogène à l'échelle du Pays,
- 12 communes qui ont entre 500 et 1000 habitants, la plus forte concentration de ces communes se situent sur les communautés de communes de Gartempe St Pardoux et Haut Limousin,
- 5 communes de 1000 à 2 000 habitants : Arnac la Poste, Le Dorat, Magnac-Laval, Peyrat de Bellac et St Sulpice les Feuilles, 3 d'entre elles se situant sur la communauté de communes Brame Benaize,
- Seulement 2 communes de plus de 2 000 habitants : Châteauponsac (2 205) et Bellac (4 543), alors que Magnac Laval et Le Dorat avaient réussi à repasser le seuil de 2 000 habitants au recensement de 2006.

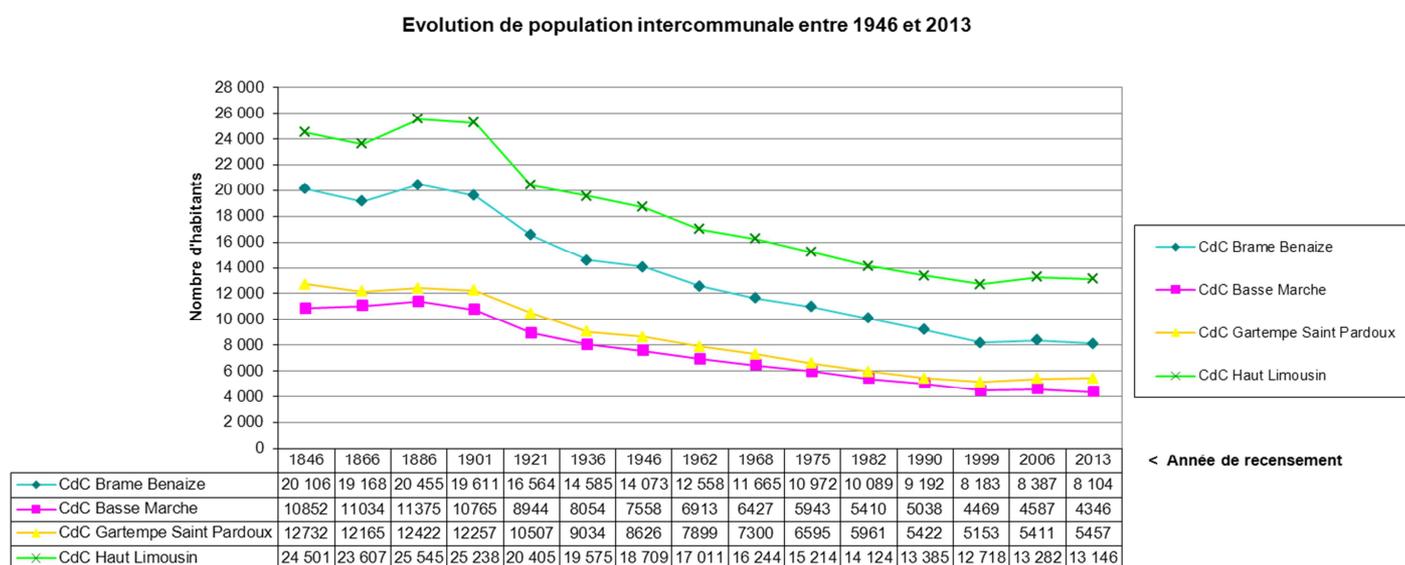
Le graphique ci-après retrace l'évolution du nombre d'habitants du Pays du Haut Limousin sur plus d'un siècle et demi, jusqu'à aujourd'hui.



Source : PHL - analyse graphique de données brutes Insee

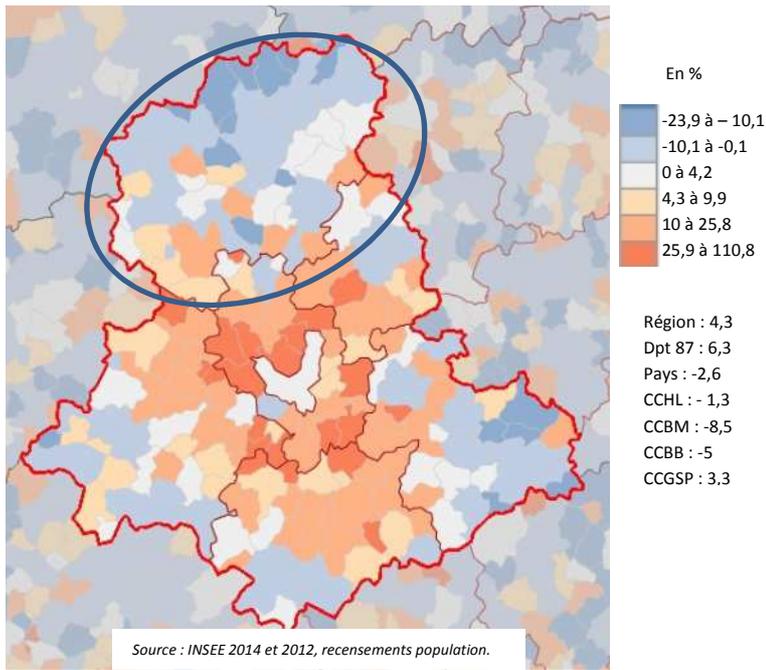
Ce graphique montre que la population diminue fortement après la guerre de 14-18, puis la décroissance s'avère régulière mais plus lente. Au cours de la période 1999/2006, le territoire a connu un léger regain démographique. Toutefois le dernier recensement semble indiquer que cette reprise était passagère et que la tendance est bien à la perte d'habitants comme pouvait le laisser craindre l'INSEE dans son dossier « *Limousin horizon 2030 – projection de population* », n°10 de décembre 2007¹.

Ces chiffres sont ventilés par communauté de communes du pays dans le graphique ci-après « Evolution de population intercommunale entre 1946 et 2013 », ainsi que le tableau de valeurs associé.

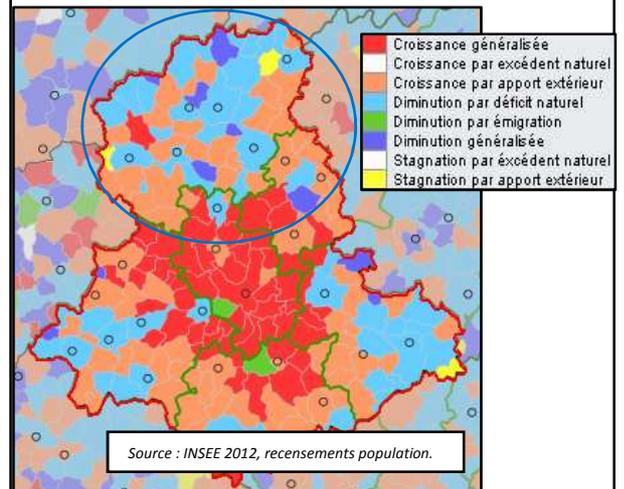


¹ « Les nouvelles projections de population, actualisées à l'aide des dernières données démographiques connues, indiquent que le regain de la population limousine n'est pas qu'un phénomène passager. Selon un scénario qui prolonge les tendances démographiques en matière de fécondité et de mortalité, et maintient les tendances migratoires observées, une hausse de 2 % se dessinerait d'ici 2030 (8 % en Haute-Vienne et 14 % pour l'aire urbaine de Limoges), contre 10 % en France métropolitaine. Les territoires sous influence urbaine seraient seuls à profiter de cette reprise.

Evolution de la population entre 1999 et 2011



Typologie de l'évolution de la population entre 1999 et 2009.



Entre 1999 et 2011, le Pays du Haut Limousin a perdu 2,6 % de sa population alors que le département de la Haute-Vienne et la Région Limousin en ont gagné (respectivement 6,3 % et 4,3 %).

Seule la communauté de communes Gartempe St Pardoux a gagné des habitants sur cette période (+ 3,3 %).

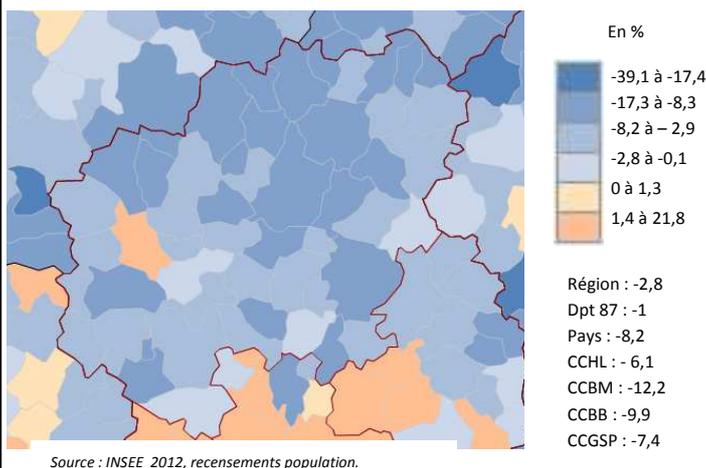
Cette situation est due à un solde naturel négatif (largement plus important que pour le reste de la Région ou du Département), qui n'est pas compensée par le solde migratoire apparent, dont la moyenne du pays se situe, elle, plutôt dans les moyennes départementale et régionale.

En revanche, l'analyse par communauté de communes montre que ce taux cache des disparités et que seule la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux se situe au-dessus de ces moyennes.

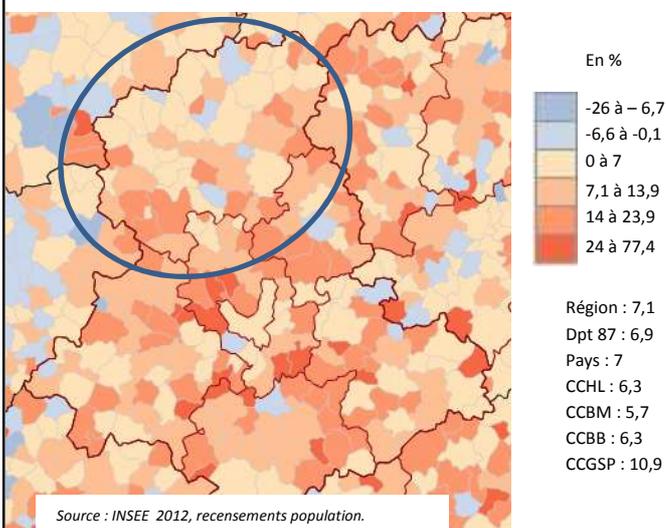
Finalement, les communes qui gagnent de la population sont celles qui se situent soit dans l'attractivité de St Junien au Sud-Ouest, soit de Limoges au Sud-Est et à l'Est, pour partie en raison de l'A20 pour ces dernières, soit le long de la RN 147 entre Limoges et Bellac.

Notons que seule la commune de St Bonnet de Bellac connaît un solde naturel et un solde migratoire positifs.

Evolution de la population due au solde naturel entre 1999 et 2009

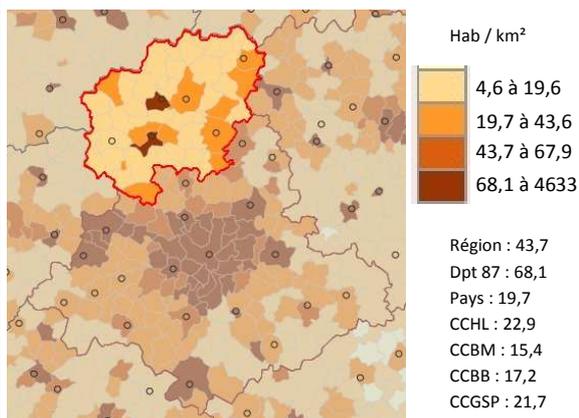


Evolution de la population due au solde migratoire entre 1999 et 2009



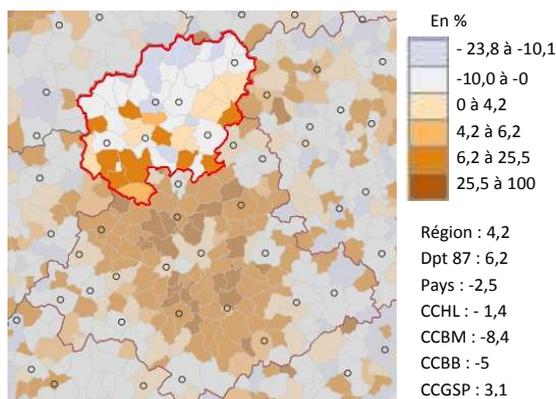
² A noter que le Limousin est la seule région avec l'Auvergne à enregistrer un déficit naturel.

Densité de population en 2011



Source : INSEE 2014, recensements population.

Evolution de la densité de population entre 1999 et 2011

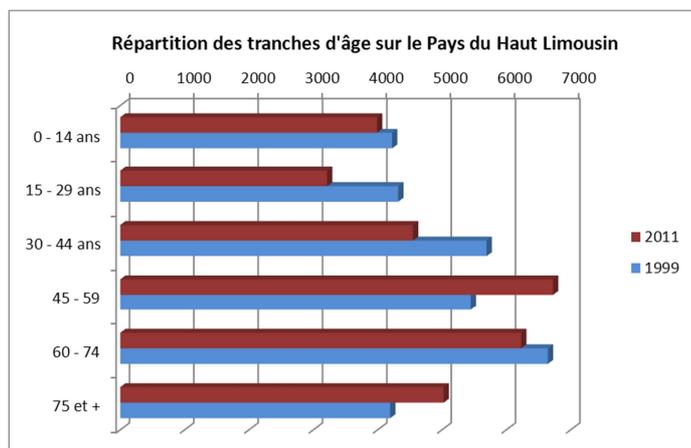


Source : INSEE 2014 et 2012, recensements population.

Avec une superficie de 1511 km² et 29 748 habitants (sans double compte) en 2011, la densité de population du pays est de 19,7 habitants au km².

Cette densité continue de baisser (-2,5 % entre 1999 et 2011) alors que celles du département et de la région continuent de croître (respectivement +6,2 % et + 4,2 %).

5.2 – Une population qui vieillie et donc qui peine à croître.



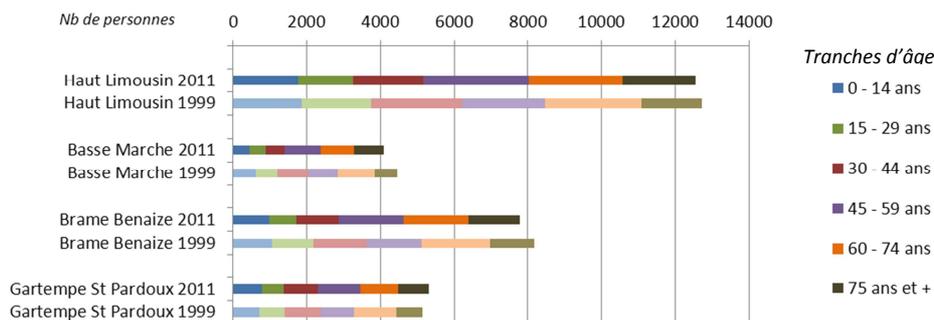
Source : INSEE 2014 et 2012, recensements

Entre 1999 et 2011, seules 2 tranches d'âges ont augmenté : les 45/59 ans et les plus de 75 ans.

Il ne s'agit pas de classes d'âge qui riment avec enfants en bas âge et donc renouvellement de la population.

Cette situation se retrouve sur les 4 communautés de communes.

Pyramides des âges comparées entre 2011 et 1999 par communauté de communes .

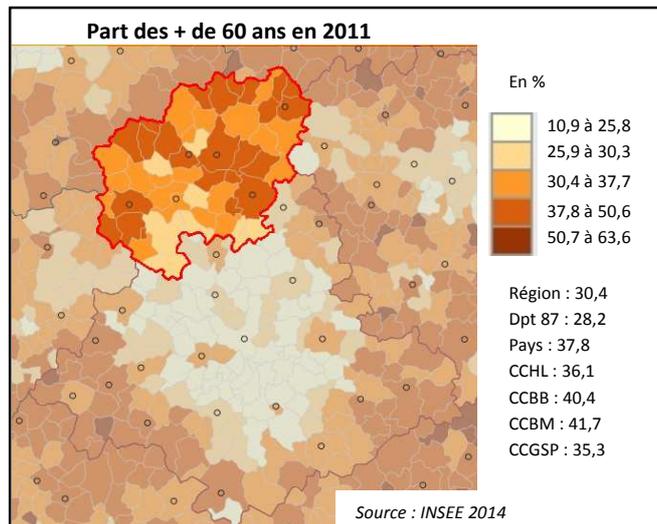
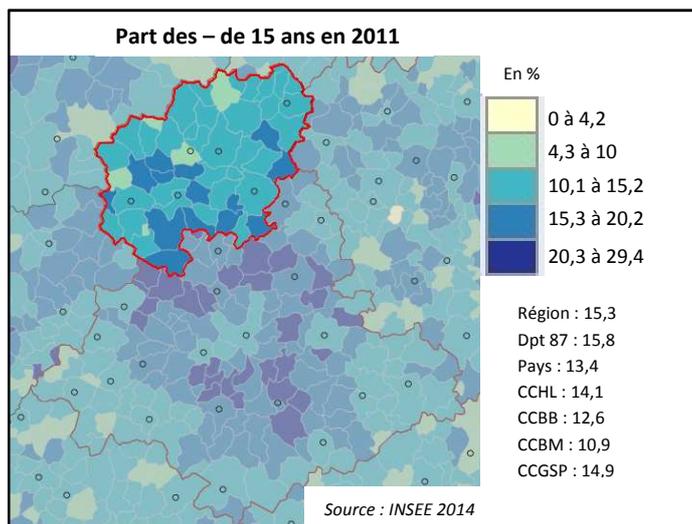


Source : INSEE 2014 et 2012, recensements population.

Cependant, on peut noter que la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux connaît une légère augmentation du nombre d'enfants de 0 à 14 ans entre 1999 et 2011.

Avec une part des – de 15 ans comprise entre 4,3 % et 20,2 % de la population selon les communes du territoire, et une moyenne pour le pays qui se situe à 13,4 %, les jeunes sont sous représentés sur le Haut Limousin si l'on compare ces taux aux moyennes départementale (15,8 %) ou régionale (15,3 %), et cela pour toutes les communautés de communes du pays.

La situation est complètement inverse pour la part des + de 60 ans, comprise entre 25,9 % et 50,6 % de la population selon les communes du pays, avec une moyenne de 37,8 % pour le pays du Haut Limousin. Là aussi, l'ensemble des communautés de communes connaissent des taux supérieurs aux moyennes départementale (28,2 %) et régionale (30,4 %).



Le Pays du Haut Limousin présente les caractéristiques d'un territoire qui vieillit et qui peine à se renouveler par une population jeune.

5.3 – Une augmentation du nombre de ménages mais la majorité est sans enfant.

En 2011, beaucoup de personnes seules : un peu plus d'un ménage sur trois (36%).

Un nombre total de ménages qui a augmenté de 4% depuis 1999 pour atteindre **plus de 14 046 ménages**.

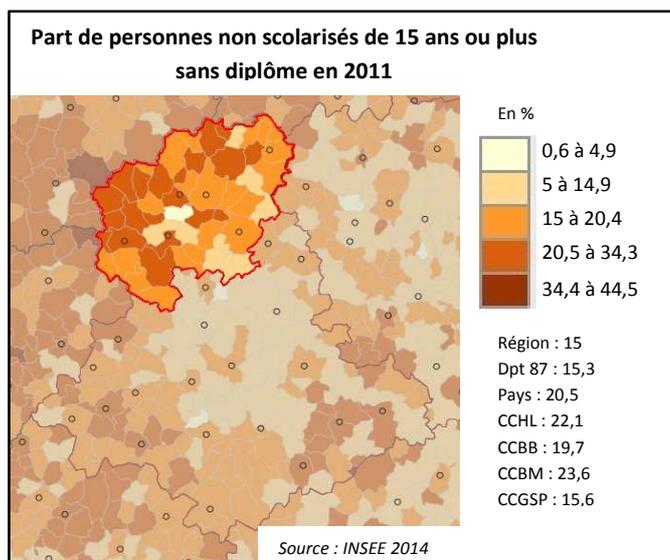
	Données 1999	Données 2011
Nombre de ménages :	13 301 soit une moyenne de 2,3 pers / ménage	14 046 soit une moyenne de 2,1 pers / ménage
- dont nombre de ménages d'une personne	4 279 soit 32,17 % des ménages	5 075 soit 36,13 % des ménages
- dont nombre de ménages autres sans famille	254 soit 1,91%	295 soit 2,1 %
- dont nombre de ménages avec famille(s) :	8 768 soit 65,92 %	8 677 soit 61,77 %
→ eux-mêmes répartis en :		
Nombre de ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant	4 364 soit 49,77 % des ménages avec familles	4 969 soit 57,26 % des ménages avec familles
Nombre de ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s)	3 638 soit 41,49 %	2 873 soit 33,11 %
Nombre de ménages dont la famille principale est une famille monoparentale	766 soit 8,74 %	835 soit 9,62 %

Le nombre de ménages croît plus vite que la population.

Deux explications peuvent être avancées pour expliquer cette baisse de la taille des ménages :

- le vieillissement de la population (car les ménages âgés sont plus petits que la moyenne, bon nombre de personnes âgées vivant seules par veuvage), et
- l'évolution des modèles familiaux et des modes de cohabitation (familles moins nombreuses, davantage de séparations, périodes de célibat plus longues, familles monoparentales, etc.).

5.4 – Une population peu formée.

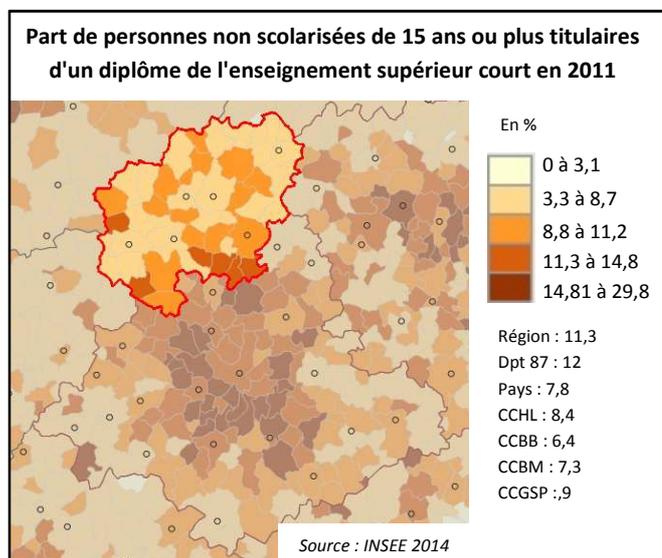
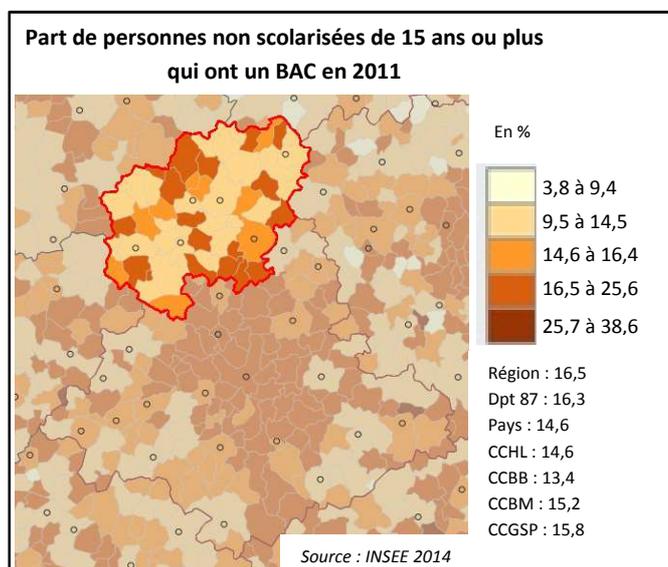


La part de personnes de 15 ans ou plus non scolarisée qui se trouve sans diplôme est très importante, surtout sur la partie Ouest du territoire : sur toutes les communautés de communes du Pays, dont le taux est de 20,5 %, le taux est supérieur aux moyennes départementale (15,3 %) et régionale (15%).

Sans doute, ce chiffre est à mettre en relation avec le vieillissement de la population, la part des plus de 60 ans étant également plus importante.

Cependant, ces taux sont inquiétants et peuvent poser des soucis en matière de diversification de l'emploi salarié.

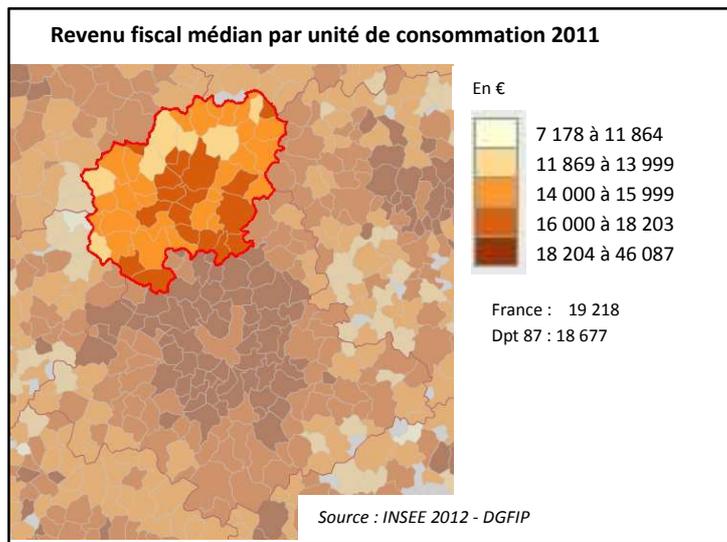
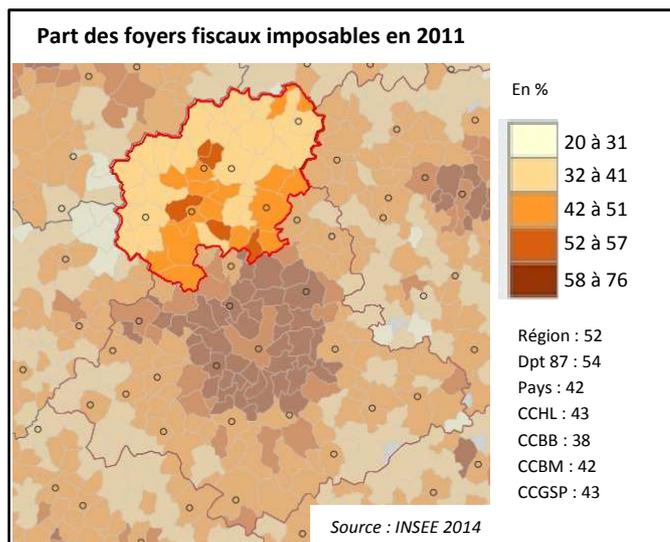
Là encore, la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux est celle qui a la situation la moins critique.



Cette situation de plus faible proportion de personnes diplômées se retrouve également concernant la proportion de personnes de 15 ans ou plus non scolarisées qui ont le BAC ou un diplôme de l'enseignement supérieur court, même si l'écart est moins important avec les moyennes départementales ou régionales.

Les communes dont la proportion de diplômés est plus importante sont réparties de manière homogène sur le territoire.

5.5 – Des revenus également plus faibles que les moyennes et des ressources limitées pour les collectivités.



La part des foyers fiscaux imposables en 2011 est comprise entre 32 % et 57 % selon les communes du territoire, et la moyenne pour le pays se situe à 42 %, soit plus de 10 points de moins que les moyennes départementale (54 %) et régionale (52 %).

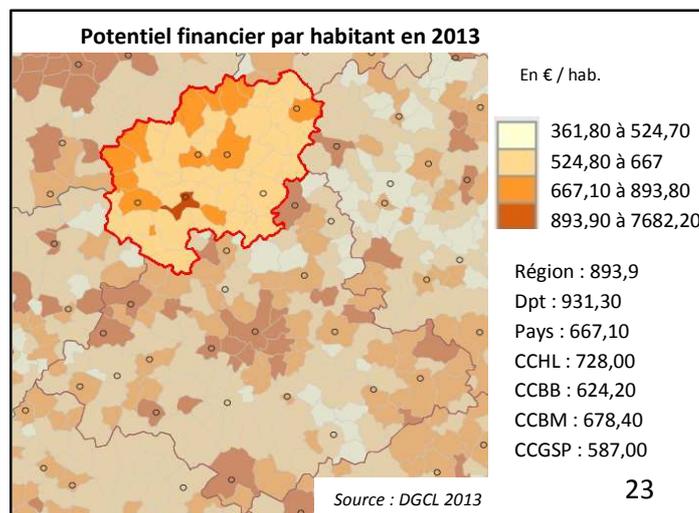
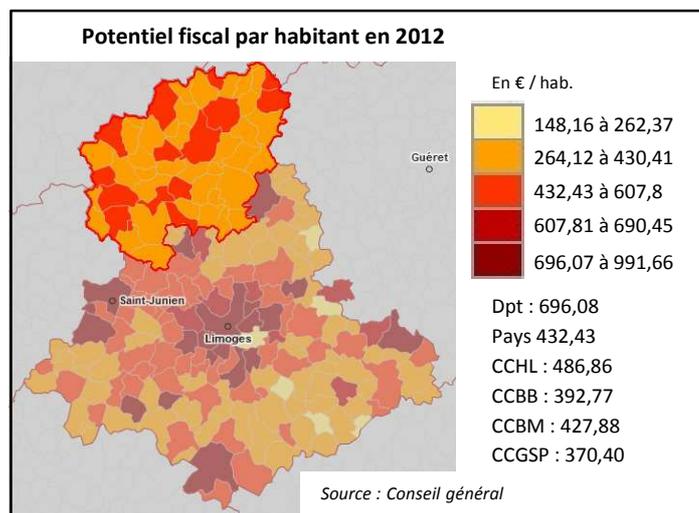
De même, les revenus fiscaux médians par unité de consommation des communautés de communes sont inférieurs à la moyenne départementale (18 677 €) et bien en deçà de la moyenne nationale (19 218 €).

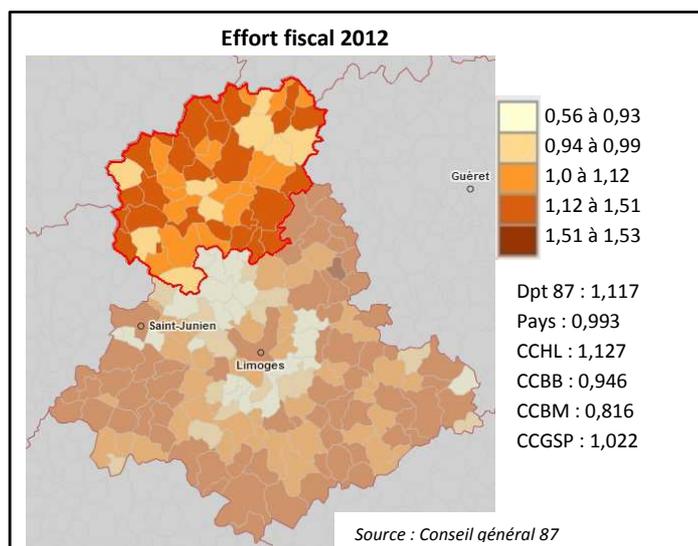
Les revenus des ménages sont donc particulièrement faibles, dans une région où les taux sont également plus faibles qu'au niveau national.

Si l'on se place du côté des collectivités locales, on constate que leurs ressources fiscales sont également très faibles.

Ainsi, le potentiel fiscal par habitant est de 432,43 € / hab pour le pays (avec un montant allant de 370,40 € pour la communauté de communes Gartempe St Pardoux à 486,86 € pour la communauté de communes du Haut Limousin) alors que la moyenne départementale se situe à 696,08 €.

Si on y ajoute la part des dotations d'Etat pour calculer le potentiel financier, on constate que là aussi les collectivités ont peu de ressources pour mener leurs projets, avec une moyenne pour le pays du Haut Limousin de 667,10 € contre 931,30 € pour le département ou 893,90 € pour la région.





Toutefois, si l'on considère l'effort fiscal des communes, on s'aperçoit que le pays du Haut Limousin produit un effort inférieur à la moyenne départementale (rapport égal à 0,993 contre 1,117) mais la situation des revenus des ménages explique peut-être le choix des collectivités d'appliquer pour une majorité des taux d'imposition plus faibles que les taux appliqués dans une majorité d'autres communes du département.

Soulignons toutefois qu'il existe un effort fiscal des communes puisqu'une majorité à un rapport supérieur à 1 alors que les ressources financières des ménages sont très faibles.

5.6 – Une évolution positive des catégories socioprofessionnelles des habitants du territoire.

La population de 15 ans ou plus représente 25 675 personnes en 2011 contre 25 539 en 1999, soit une croissance de 0,53 % alors qu'elle a progressé de 5,19 % en Haute- Vienne et de 3,54 % en Limousin. La population active du Pays a crû contrairement à la population.

Elle se répartit ainsi :

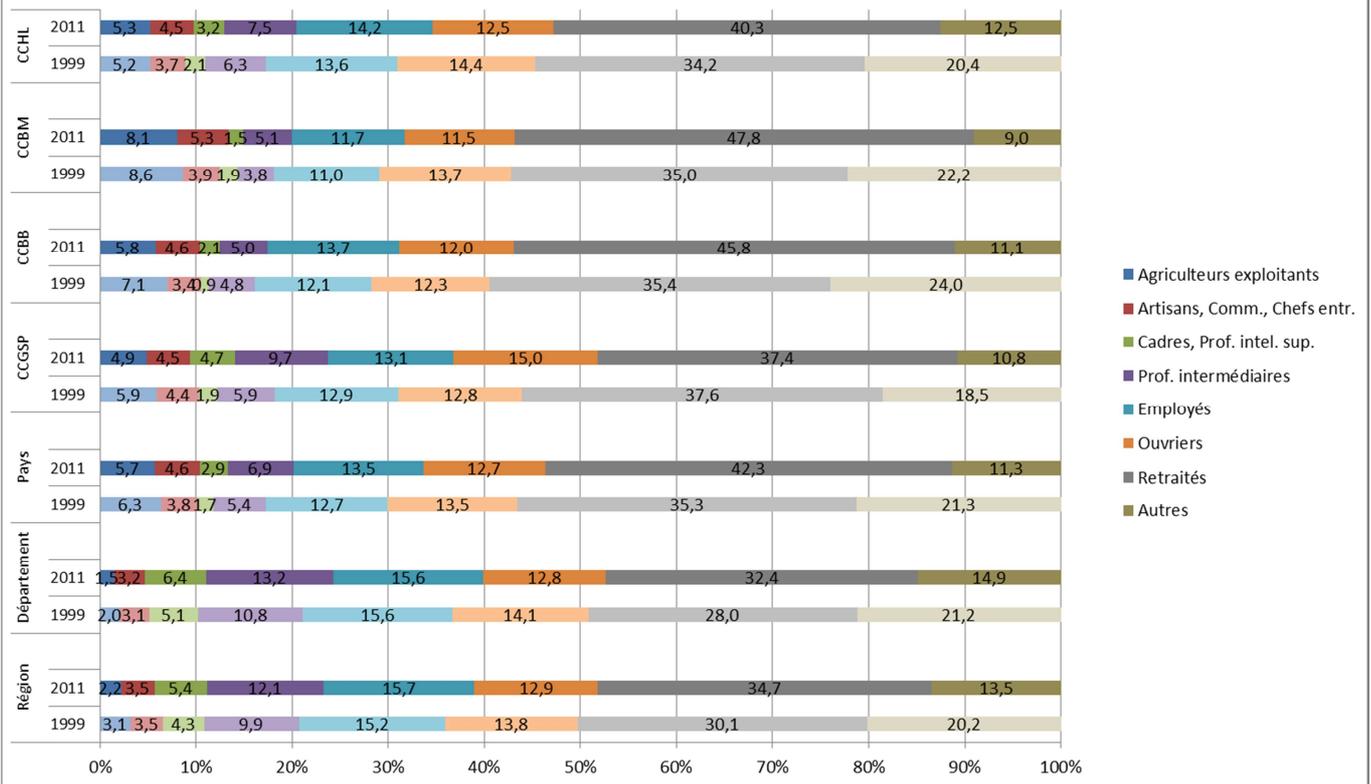
	Nombre de pers. de 15 ans ou + en 2011 (compl)	Répartition des 15 ans ou plus en 2011 en %	Nombre de pers. De 15 ans ou + en 1999 (compl)	Répartition des 15 ans ou plus en 1999 en %	Evolution entre 2011 et 1999
CC Haut Limousin	10 760	41,91 %	10 469	40,99 %	+ 2,78 %
CC Basse Marche	3 602	14,03 %	3 824	14,98 %	- 5,81 %
CC Brame Benaize	6 767	26,36 %	6 794	26,60 %	- 0,39%
CC Gartempe St Pardoux	4 544	17,70 %	4 452	17,43 %	+ 2,07 %
Total Pays	25 675	100 %	25 539	100 %	+0,53 %
Département	316 424		300 818		+ 5,19%
Région	627 812		606 364		+ 3,54 %

Les catégories socioprofessionnelles (CSP) les plus représentées de la population de 15 ans ou plus, à l'échelle du pays, sont les retraités (42,3 %), comme le laissait imaginer l'âge de la population, avec 10 862 personnes en 2011.

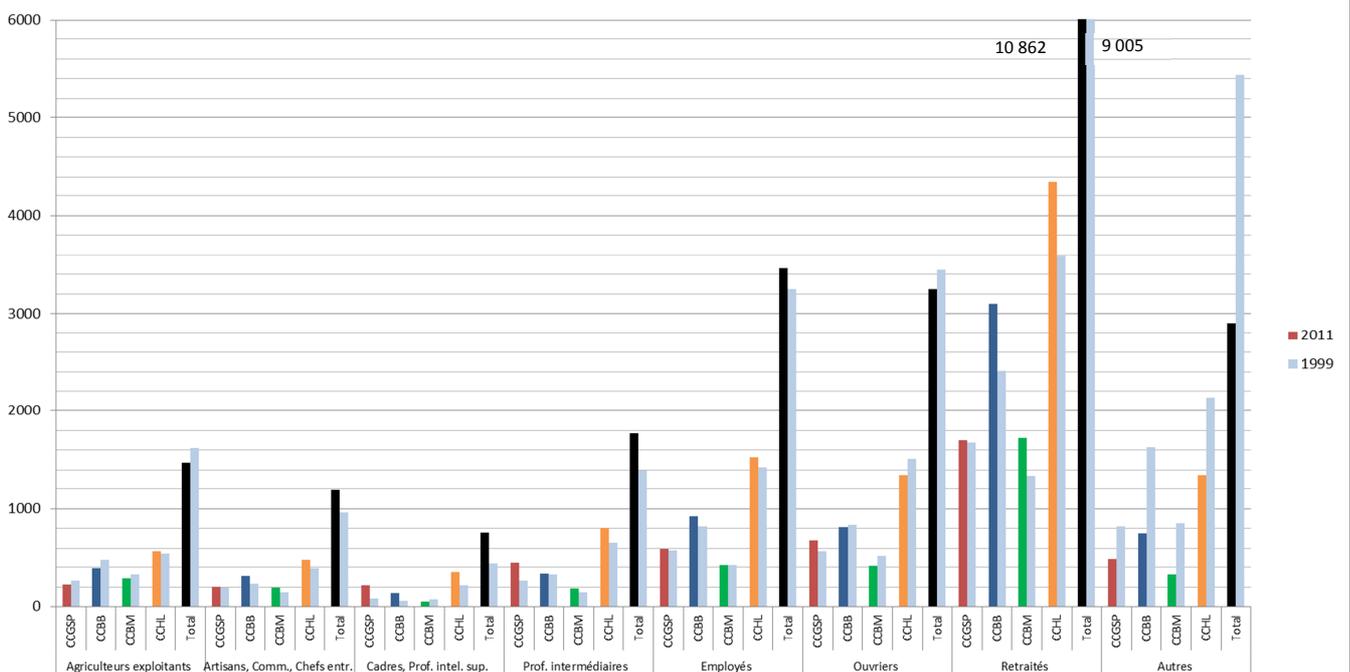
Leur nombre a énormément progressé depuis 1999 à l'échelle du pays (+ de 20,62 %), avec des taux supérieurs à 28 % sur les communautés de communes de Basse Marche et Brame Benaize, tandis que l'évolution de Gartempe St Pardoux n'est que de + 1,4 % soit vite que l'évolution de la population de + de 15 ans.

Cette CSP arrivait déjà en première position en 1999 mais ne représentait que 35,3 % des + de 15 ans.

Répartition de la population de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle en 2011 et 1999



Catégories socioprofessionnelles des personnes de 15 ans ou plus en 2011 et 1999



Concernant les non retraités, les CSP les plus représentées en 2011 sont :

- les employés (3 465 personnes, soit 13,5 % des + de 15 ans) et les ouvriers (3 254 personnes soit 12,7 %) suivis des personnes sans activité professionnelle. (2 908 personnes soit 11,3 %).

L'évolution de ces 3 CSP entre 1999 et 2011 a été très différente : en 1999 ce sont ces derniers qui arrivaient en première position mais leur nombre a diminué de 46,52 % (avec des taux allant de – 37,07 % sur la CdC Haut Limousin à – 61,62 % sur la CdC Basse Marche, contre -26,11 % en Haute-Vienne et – 30,70 % en Limousin). Il s'agit donc d'un signal positif fort et encourageant pour le territoire.

Concernant les employés, qui arrivent aujourd'hui en première position des CSP hors retraités, ils n'étaient qu'en 3^e position en 1999. Leur nombre a progressé de 6,72 % (contre +5,29 % pour le département et + 6,67 % pour la région).

Quant aux ouvriers, qui étaient en 2^e position en 1999, ils sont aujourd'hui relayés à la 3^e position en 2011 avec une baisse de 5,52 % (contre -4,95 % pour le département et -3,40 % pour la région), avec des évolutions très différentes d'une communauté de communes à l'autre : leur nombre a augmenté de 19,17 % sur la CdC Gartempe St Pardoux alors qu'ils ont diminué de 2,91 % sur la CdC Brame Benaize, de 10,83 % sur la CdC Haut Limousin et de 21,3 % sur la CdC Basse Marche.

Les personnes sans activité professionnelle sont également nombreuses (2 908 personnes). Néanmoins, leur nombre diminue depuis 2006 (- 21,25 %), dont une baisse de 46,5 % sur la communauté de communes de la Basse Marche. Cette CSP arrivait en seconde position en 2006 après les retraités, elle se situe en quatrième position en 2011. C'est un signal positif pour le territoire.

- viennent ensuite les professions intermédiaires (1 769 personnes), les agriculteurs exploitants (1 469 personnes), les artisans / commerçants / chefs d'entreprises (1 189 personnes) et enfin les cadres / professions intellectuelles supérieures (755 personnes).

A noter :

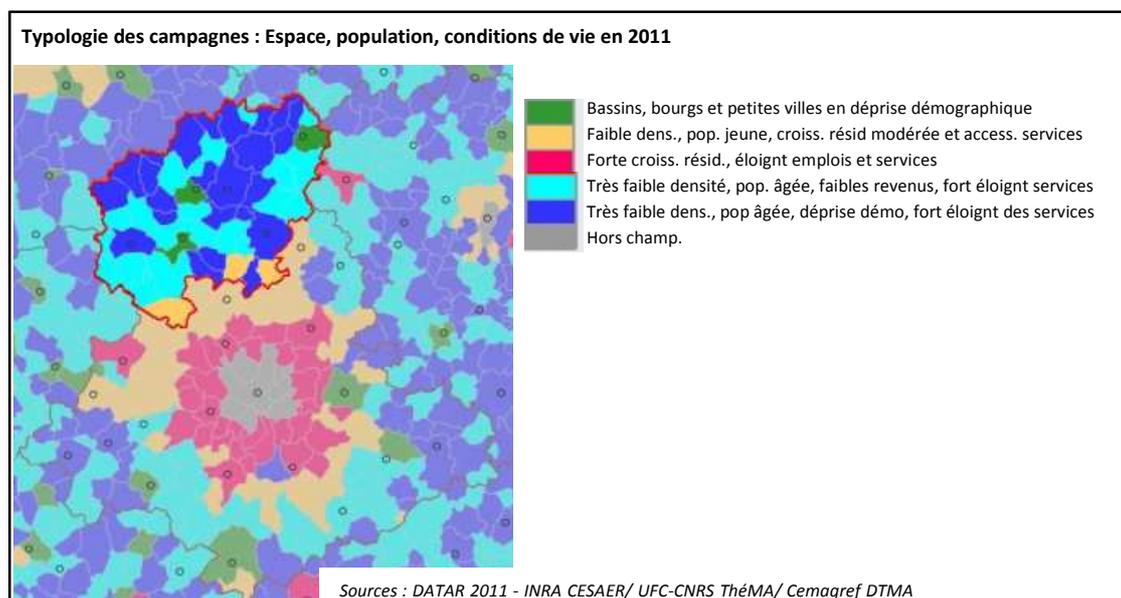
- la hausse des professions intermédiaires avec une augmentation de 2,34 % depuis 1999 dont + 66,97 % sur la CdC Gartempe St Pardoux mais seulement + 4,06 % pour la CdC Brame Benaize (contre + 28,21 % pour le département et + 27,53 % pour la région) ;
- la faible représentation des agriculteurs exploitants, avec une part de 5,7 % des + de 15 ans, dont le nombre continue d'ailleurs de baisser à l'échelle du pays : -9,08 % depuis 1999 mais + 4,03 % sur la CdC Haut Limousin (contre - 24,23 % pour le département et - 25,88 % pour la Région) ;
- l'augmentation de 23,38 % des artisans / commerçants / chefs d'entreprise depuis 1999 mais seulement + 3,43 % sur la CdC Gartempe St Pardoux (contre + 7,97 % pour la Haute Vienne et +3,48 % pour le Limousin) ;
- l'explosion du nombre de cadres et professions intellectuelles (+ 73,09 % depuis 1999, contre +32,57 % pour le département et + 31,75 % pour le Limousin). Il s'agit d'une excellente nouvelle puisque longtemps le territoire a eu le sentiment de ne pouvoir attirer ce genre de CSP, même si le nombre en valeur brute reste faible. Cependant leur évolution a été très différente d'une communauté de communes à l'autre. Alors qu'ils ont baissé de 26,63 % sur la CdC Basse Marche, ils ont augmenté de 58,32 % sur la CdC Haut Limousin, de 133,61 % sur la CdC Brame Benaize et de 153,99 % sur la CdC Gartempe St Pardoux. La proximité de ces deux communautés de communes avec l'autoroute A 20 rendant plus rapide l'accès à l'agglomération de Limoges joue probablement dans cette situation.

Comparativement aux échelles départementale et régionale, les agriculteurs occupent tout de même sur le pays une part plus importante dans la répartition des CSP (5,7 % sur le pays contre 1,5 % pour le département et 2,2 % pour la région). Il en est de même pour les retraités (42,3 % pour le pays contre 32,4 % pour le département et 34,7 % pour la région).

En revanche, les CSP sous représentées par rapport à ces échelles sont :

- les cadres / professions intellectuelles supérieures (2,9 % sur le pays, contre 6,4 % sur le département et 5,4 % pour la région),
- les professions intermédiaires (6,9 % sur le pays, contre 13,2 % sur le département et 12,1 % pour la région),

- les employés (13,5 % sur le pays, contre 15,6 % sur le département et 15,7 % pour la région),
- les personnes sans activité professionnelle (11,3 % sur le pays, contre 14,9 % sur le département et 13,5 % pour la région).



Au final, le territoire se caractérise par 4 types de communes :

- les bourgs / petites villes en déprise démographique (Bellac, Le Dorat et St Sulpice les Feuilles),
- les communes à faible densité, population jeune, croissance résidentielle modérée et une accessibilité aux services (Cieux, Roussac et Saint Pardoux)
- les communes à très faible densité avec population âgée, faibles revenus et fort éloignement des services (près de la moitié des communes, plutôt sur la partie Ouest du territoire),
- les communes à très faible densité, population âgée, déprise démographique et fort éloignement des services (près de l'autre moitié des communes, plutôt sur la partie Nord et Centre Est du territoire).

Chiffres clefs :

- 29 748 habitants en 2011 soit - 2,6 % de moins par rapport à 1999.
- 1511 km².
- 19,7 hab / km² soit une densité en baisse de 2,5 % par rapport à 1999.
- 13,4 % de la population a – de 15 ans et 37,8 % a + de 60 ans.
- Une évolution positive de la répartition des catégories socioprofessionnelles des habitants du territoire depuis 1999 : avec 42,3 % de retraités en 2011 (+20,63 %), 5,7 % d'agriculteurs exploitants (-9,08 %), 4,6 % d'artisans / commerçants (+23.38%), 2,9 % de cadres (+73.09%), 6,9 % de professions intermédiaires (+27.34%), 13,5 % d'employés (+6.72%), 12,7 % d'ouvriers (-5.52 %) et 11,3 % pour des personnes sans activité professionnelle (-46,52 %) : beaucoup moins de personnes sans activité professionnelle et beaucoup plus de cadres / professions intellectuelles supérieures.
- 14 046 ménages soit 4 % de + qu'en 1999.
- 20,5 % de la population de + de 15 ans non scolarisée n'a pas de diplôme.
- 42 % des foyers fiscaux sont imposables en 2011.
- 667 € / hab de potentiel financier en 2013.

Synthèse population :

La population du Pays du Haut Limousin continue de décroître, malgré une pause observée entre les années 2000 / 2010 (en partie grâce à l'arrivée d'une population britannique qui s'est aujourd'hui stabilisée), pour atteindre 29 748 habitants en 2011.

Cette situation n'est pas homogène sur le Pays : la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux gagne quelques habitants, en raison probablement de sa localisation plus proche de l'agglomération tandis que les 3 autres communautés de communes perdent de la population, en particulier celles de Basse Marche et Brame Benaize.

Le territoire connaît certes une arrivée de population, mais insuffisante par rapport au déficit de population dû à un solde naturel négatif engendré par une forte population âgée.

La densité de population est très faible, comparable aux départements les moins peuplés de France.

La population vieillie, la part des + de 60 ans représente 37,8 % tandis que les – de 15 ans n'en représente que 13,4 % soit près d'un jeune pour trois personnes âgées.

La population est plutôt faiblement formée.

Les revenus sont également très faibles et les ressources fiscales obtenues par les ménages sont extrêmement limitées ce qui freine la capacité d'action des collectivités locales.

L'ensemble de ces caractéristiques relatives à la population sont perçues comme la principale faiblesse du territoire par les élus et les habitants, d'autant que l'écart s'est creusé avec le reste de la Haute-Vienne depuis 1999.

Cette situation est souvent imputée au problème d'enclavement du territoire, dû aux infrastructures routières (RN 147 notamment) et aux infrastructures numériques jugées insatisfaisantes.

Si l'on en juge par les projections de population d'ici 2030 par l'INSEE, le Limousin devrait connaître une augmentation de population (+ 2 %), dont 8 % en Haute-Vienne, du au solde migratoire, mais cela ne devrait profiter qu'aux territoires sous influence urbaine.

De plus, la part des + de 60 ans devrait continuer à progresser.

Aussi, ce qui est perçu comme une faiblesse aujourd'hui pourrait devenir une menace demain, à moins de s'adapter et en faire une opportunité pour créer de l'emploi afin d'installer des actifs susceptibles d'avoir des enfants.

Bien que les caractéristiques de la population ne soient pas très réjouissantes, quelques signaux positifs apparaissent toutefois, notamment dans la diversification en cours des catégories socioprofessionnelles, avec entre autre une augmentation des professions intermédiaires, des chefs d'entreprises et des cadres / professions intellectuelles supérieures.

6 – L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE.

6.1 - Emploi et population active concernant les habitants du territoire.

Sur une population de 29 748 habitants en 2011, le territoire compte 16 991 personnes âgées de 15 à 64 ans (- 2,65 % par rapport à 1999) et parmi elles, 11 666 actives (+ 0,82 % par rapport à 1999) dont 10 401 occupées (+ 1,67 % par rapport à 1999).

Cette population se répartit ainsi :

	Population 15 à 64 ans en 2011 (principal)	Nombre d'actifs de 15 à 64 ans en 2011	Taux d'activité des 15 à 64 ans. en 2011 en %	Nombre d'actifs occupés de 15 à 64 ans en 2011	Taux d'emploi des 15 à 64 ans en 2011 en %	Population 15 à 64 ans en 1999 (principal)	Nombre d'actifs de 15 à 64 ans en 1999	Taux d'activité des 15 à 64 ans. en 1999 en %	Nombre d'actifs occupés de 15 à 64 ans en 1999	Taux d'emploi des 15 à 64 ans en 1999 en %
CC Haut Limousin	7 266	4 980	68,53	4 352	59,90	7 408	4 967	67,04	4 371	59,00
CC Basse Marche	2 267	1 586	69,95	1 451	64,01	2 514	1 649	65,59	1 472	58,55
CC Brame Benaize	4 379	2 847	65,03	2 563	58,52	4 654	3 000	64,46	2 640	56,72
CC Gartempe St Pardoux	3 080	2 253	73,16	2 035	66,07	2 878	1 954	67,89	1 747	60,70
Total Pays	16 991	11 666	68,66	10 401	61,21	17 454	11 570	66,29	10 230	58,61
Département	236 791	167 246	70,63	147 837	62,43	227 559	154 972	68,10	137 448	60,40
Région	456 400	324 552	71,11	289 418	63,41	443 868	304 455	68,59	270 180	60,86

En 2011, le taux d'activité du Pays est de 68,66 % (s'étalant de 65,03 % pour la communauté de communes Brame Benaize à 73,16 % pour la communauté de communes Gartempe St Pardoux), tandis que celui du département est de 70,63 % et celui de la région de 71,11 %.

Ce taux s'est amélioré pour les 4 communautés de communes par rapport à 1999 (+ 2,37 points pour le pays), l'augmentation a été moins forte que pour la Haute-Vienne (+ 2,53) ou le Limousin (+ 2,52).

Concernant le taux d'emploi en 2011, le taux du Pays est de 61,21 %, s'étalant de 58,52 % pour la communauté de communes de Brame Benaize à 66,08 % pour la communauté de communes Gartempe St Pardoux, tandis que celui du département est de 62,43 % et celui de la région de 63,41 %.

Ce taux a augmenté par rapport à 1999 concernant l'échelle pays (+ 2,6 points). S'il est resté stable sur la communauté de communes du Haut Limousin, il a largement progressé sur les 3 autres communautés de communes.

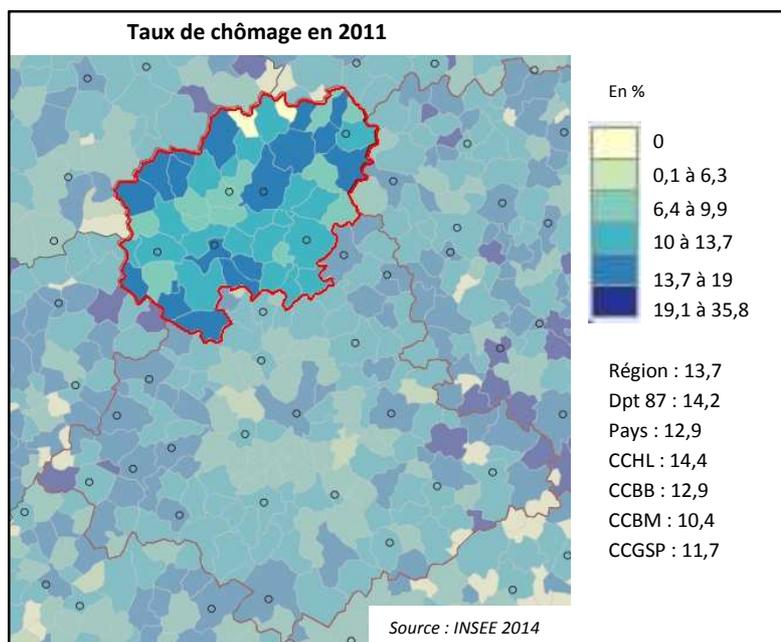
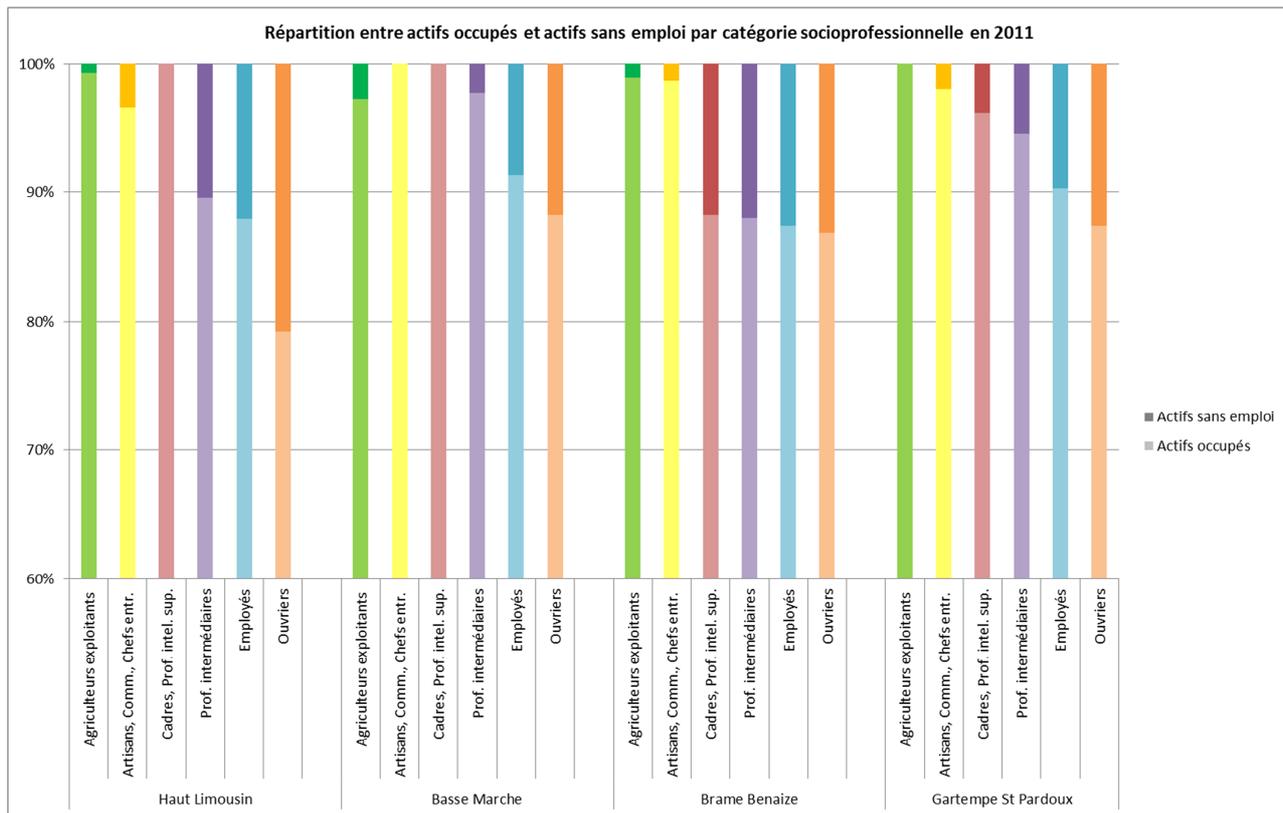
Notons que le taux d'emploi du département et de la région ont également augmenté (respectivement + 2,03 points et +2,55 points) mais moins fortement que pour le Pays.

Au regard du graphique ci-après, on constate que ce sont surtout les employés et ouvriers qui sont touchés par le chômage puis viennent ensuite les professions intermédiaires. Sachant qu'il s'agit également des CSP les plus représentées et les principales professions dans lesquelles il y a des salariés, ceci est assez logique. Cependant, on constate que le chômage ne touche pas ces professions de manière homogène sur les communautés de communes.

La communauté de communes du Haut Limousin compte un nombre important de chômeurs parmi les ouvriers, puis les employés et les professions intermédiaires mais pas parmi ses cadres / professions intellectuelles supérieures. Il en est de même sur la communauté de commune de Basse Marche mais dans

une proportion moindre et notamment peu dans les professions intermédiaires. En revanche, il s'agit de la communauté de communes où la proportion d'agriculteurs exploitants au chômage est la plus importante. Alors que sur la Communauté de communes Brame Benaize, employés, ouvriers, professions intermédiaires et cadres / professions intellectuelles supérieures sont fortement touchés par le chômage et dans des proportions assez similaires.

Enfin, concernant la communauté de communes Gartempe St Pardoux, excepté pour les agriculteurs, toutes les CSP sont touchées par le chômage mais dans de plus faibles proportions que pour communautés de communes du Haut Limousin et Basse Marche (sauf les cadres / professions intellectuelles supérieures).

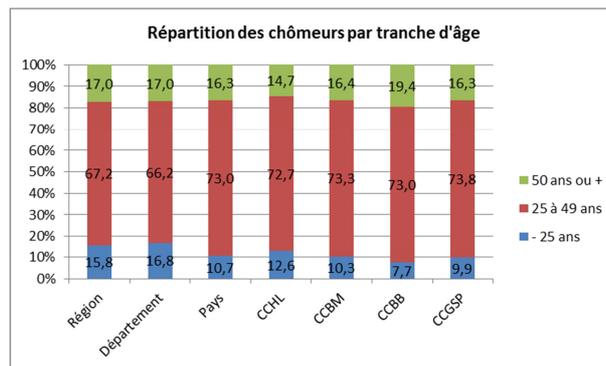


Le taux de chômage du territoire (12,9 % en 2011) est un peu plus faible qu'aux échelles départementale (14,2 %) ou régionale (13,7 %).

Seule la communauté de communes du Haut Limousin est supérieure (14,4 %).

La proportion de chômeurs de – de 25 ans ou de + de 50 ans, les deux tranches d'âges souvent citées comme les plus fragiles, sont moins importantes qu'au niveau départemental ou régional, surtout concernant les – de 25 ans.

C'est un peu moins le cas pour les plus de 50 ans, notamment sur la communauté de communes Brame Benaize où le taux est, lui supérieur.



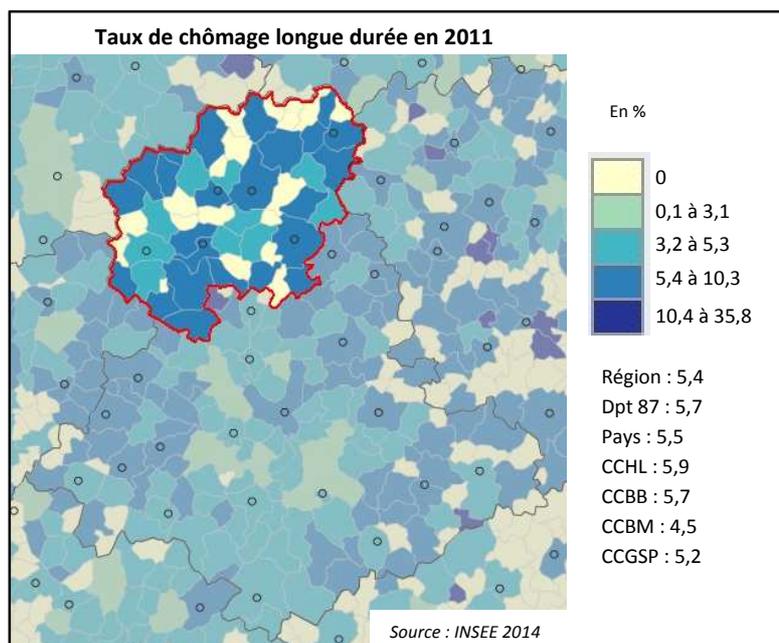
Répartition des demandeurs d'emploi (catégorie A³) par niveau de formation

	Niv. 6 ⁴	Poids	Niv. 5	Poids	Niv. 4	Poids	Niv. 3	Poids	Niv. 1 et 2	Poids
Haut Limousin	129	12,4%	580	55,6 %	197	18,9 %	68	6,5%	69	6,6%

Source : Pôle Emploi, juillet 2013

Une grande majorité des demandeurs d'emploi de catégorie A dispose d'un niveau de formation inférieure au BAC (avec une importante représentation du niveau CAP / BEP).

Les plus formés (BAC + 3 minimum) représentent 6,6 % de ces chômeurs.



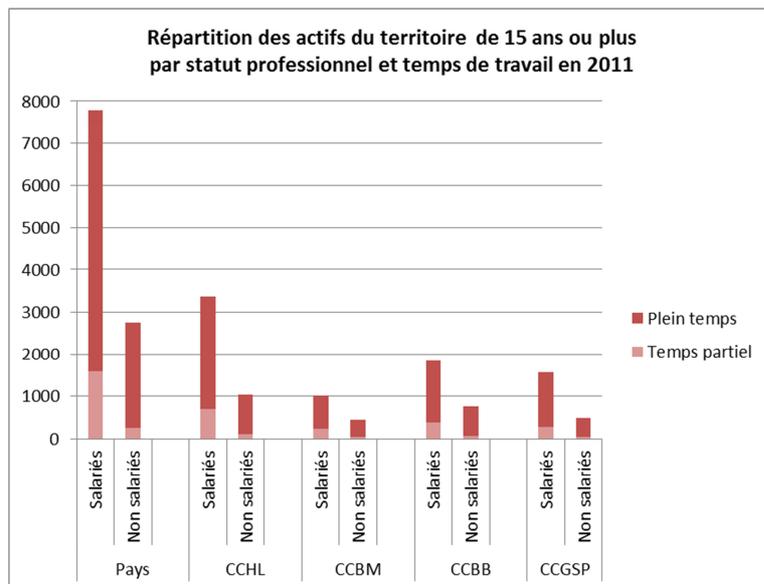
En 2011, le taux de chômage longue-durée, c'est-à-dire la proportion d'actifs au chômage depuis plus d'un an, représente 5,5 % des actifs à l'échelle du pays. Il s'agit d'un taux assez proche des moyennes départementale et régionale.

³ Catégorie A : Demandeurs d'emploi, sans emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi selon Pôle Emploi.

⁴ Niv 6= : sans diplôme ou brevet des collèges, Niv 5 = CAP ou BEP, Niv 4 = BAC général / technologique ou professionnel, Niv 3 = diplôme de niv BAC + 2, Niv 1 et 2 = diplôme du second ou troisième cycle universitaire.

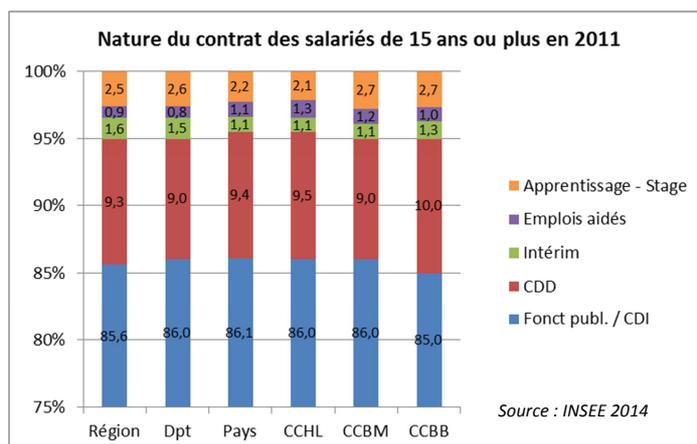
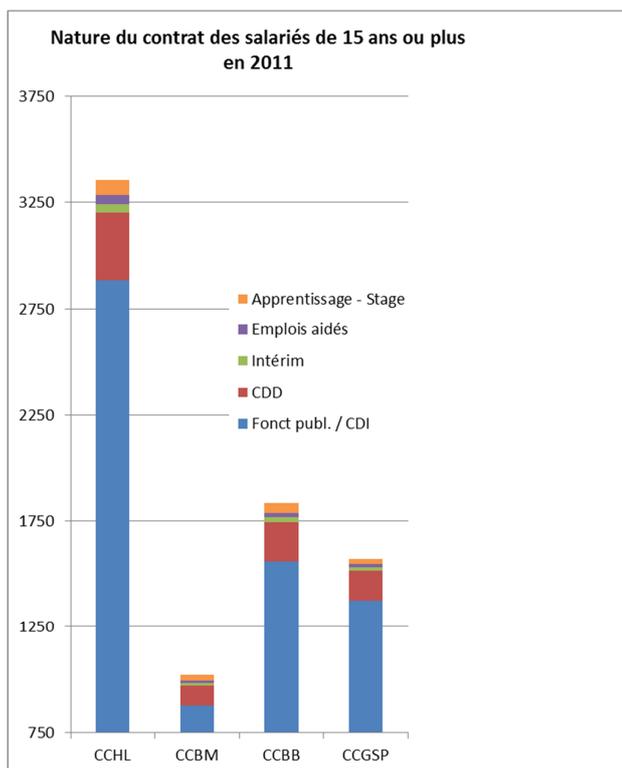
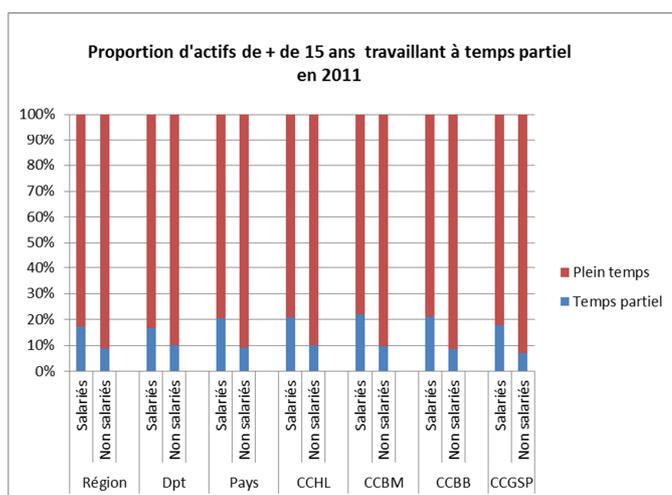
Les actifs du territoire sont salariés à 73,9 % ce qui représente 7 782 personnes (avec des variations allant de 69,2 % pour la communauté de communes de Basse Marche à 76,2 % pour les communautés de communes du Haut Limousin et de Gartempe St Pardoux).

Ces proportions sont plus faibles qu'au niveau départemental (87%) ou régional (84,5 %).



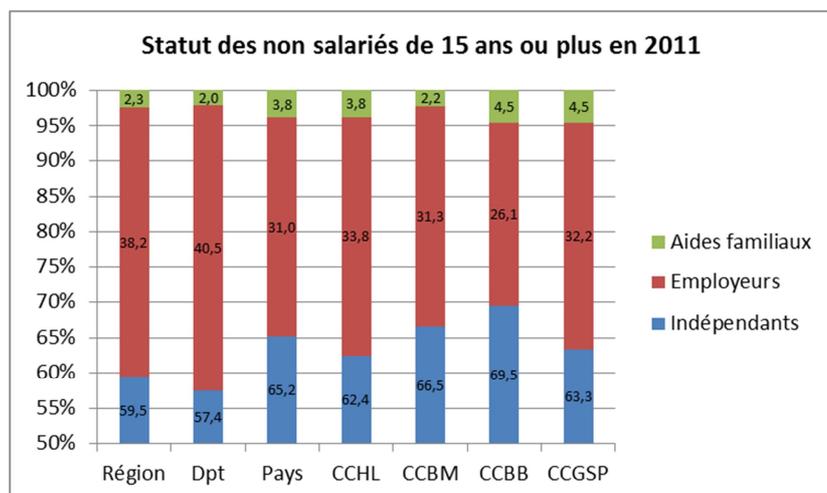
En 2011, la proportion d'actifs salariés à temps partiel est plus importante parmi les habitants du pays (20,5 % soit 1 595 personnes) qu'au niveau départemental (16,8 %) et régional (17,2), et cela sur toutes les communautés de communes.

Concernant les non-salariés, 9,2 % (soit 254 personnes) sont à temps partiel sur le pays alors qu'ils sont plus nombreux à l'échelle départementale (10,2 %) mais moins nombreux à l'échelle régionale (8,9%). Sur le pays, la situation est hétérogène avec des taux allant de 7,2 % pour la CdC Gartempe St Pardoux à 10,3 % sur la CdC du Haut Limousin.



Parmi les actifs salariés habitant le territoire en 2011, 86,1 % sont salariés de la fonction publique ou en CDI, 9,4 % sont en CDD, 1,1 % sont en intérim et autant en emploi aidé et 2,2 % sont en stage ou apprentissage. Ces proportions sont très proches des moyennes départementales et régionales et la situation est également assez homogène entre communautés de communes du pays.

Par conséquent, l'emploi des actifs du territoire est assez peu précaire en matière de nature de contrat de travail, mais la proportion de temps partiel (souvent non choisi) plus importante peut interroger sur cette apparente faible précarité.



Concernant les non-salariés en 2011, ils se répartissent en indépendants (65,2 % soit 653 personnes), employeurs (31 % soit 353 personnes) et aides familiaux (3,8 % soit 39 personnes).

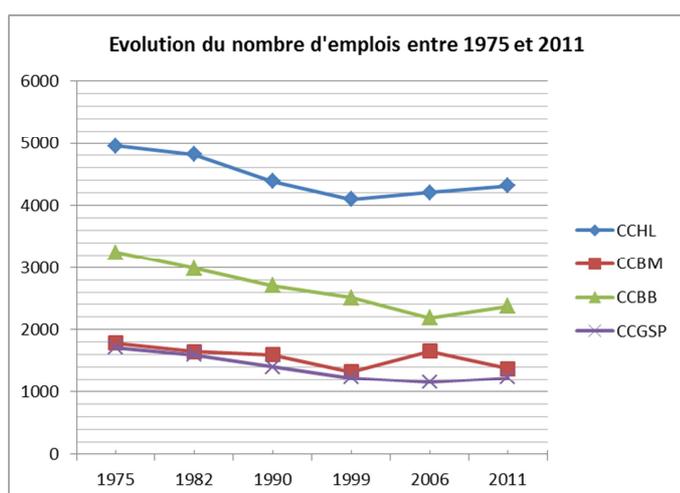
La part d'indépendants qui habite le territoire (65,2 %) est plus importante qu'au niveau départemental (57,4 %) ou régional (59,5 %).

Cela tient probablement au fait que le territoire compte une proportion plus importante d'agriculteurs exploitants et d'artisans / commerçants / chefs d'entreprises, des métiers exercés proportionnellement plutôt à proximité du domicile.

6.2. Des emplois en légère augmentation mais avec des évolutions inégales sur le territoire.

En 2011, le territoire compte 9 288 emplois soit une hausse de 1,4 % par rapport à 1999, ce qui est plus faible qu'aux niveaux départemental ou régional (+8,2 %).

En revanche, comparé à ces deux échelles, leur nombre a progressé sensiblement plus vite depuis 2006 (+0,9 % pour le pays contre +0,3 % pour le département et la région). Ce qui est à souligner sachant qu'il s'agit d'une période de crise.

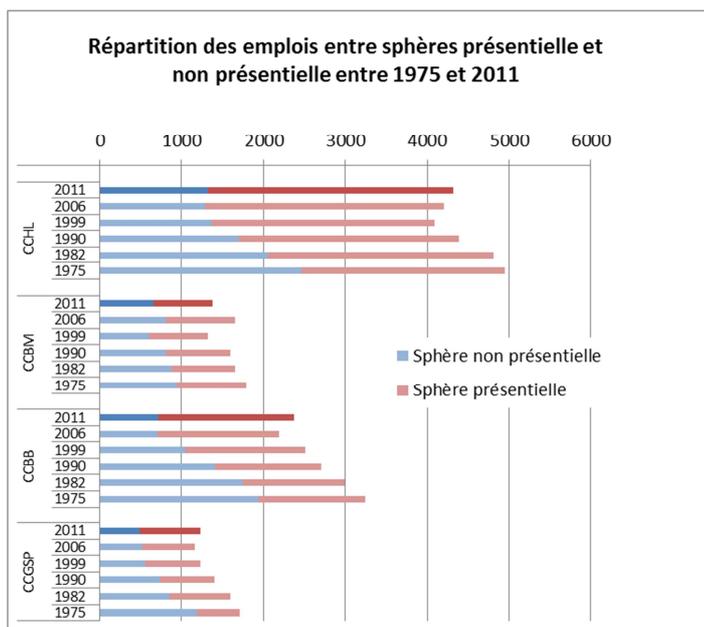
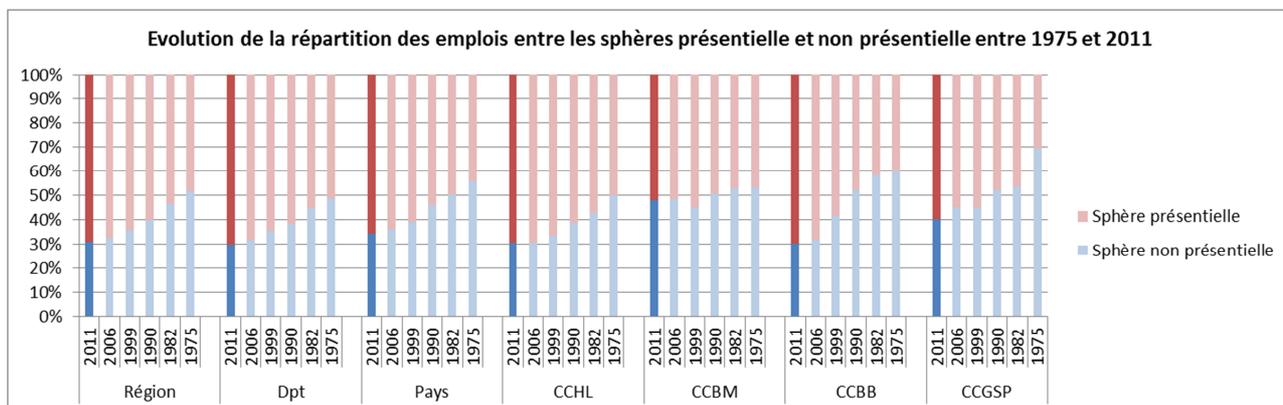


Après une baisse du nombre d'emplois de 1975 à 1999 sur les 4 communautés de communes, depuis 1999 la situation évolue différemment d'une zone à l'autre.

Depuis, le nombre d'emplois croît sur la communauté de communes du Haut Limousin (+5,4 %) pour atteindre 4 316 emplois, et reste à peu près stable sur la communauté de communes Gartempe St Pardoux (+0,2 %) avec 1 227 emplois en 2011.

Alors que sur la communauté de communes Brame Benaize, il a continué de baisser jusqu'en 2006 (-12,9 %) avant de remonter depuis (+ 8,5 %) soit une baisse de 5,5 % depuis 1999 pour atteindre 2 372 emplois. La situation est inverse sur la communauté de communes Basse Marche : le nombre d'emplois a augmenté de 1999 à 2006 (+ 24,9 %), puis a chuté de 2006 à 2011 (- 17,1 %) soit une évolution de +3,6 % depuis 1999 et représente 1 373 emplois.

6.2.1 - Des emplois majoritairement dans la sphère présentielle.



En Limousin, la proportion d'emplois situés dans la sphère non présentielle⁵ a baissé de près de 20 points entre 1975 et 2011.

Le Pays du Haut Limousin n'échappe pas à cette réalité. Cependant, elle représente en 2011 une part plus importante (34,3%) qu'au niveau départemental (29,6%) ou régional (30,7%). Si les communautés de communes Haut Limousin et Brame Benaize sont dans la moyenne régionale, ce sont surtout les communautés de communes de la Basse Marche et de Gartempe St Pardoux qui ont des taux nettement plus importants (respectivement 47,9 % et 40 %).

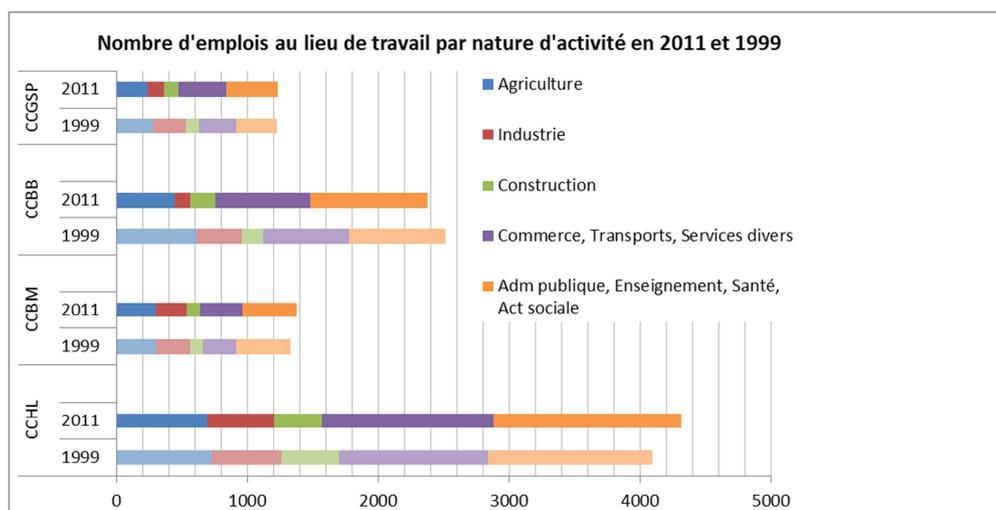
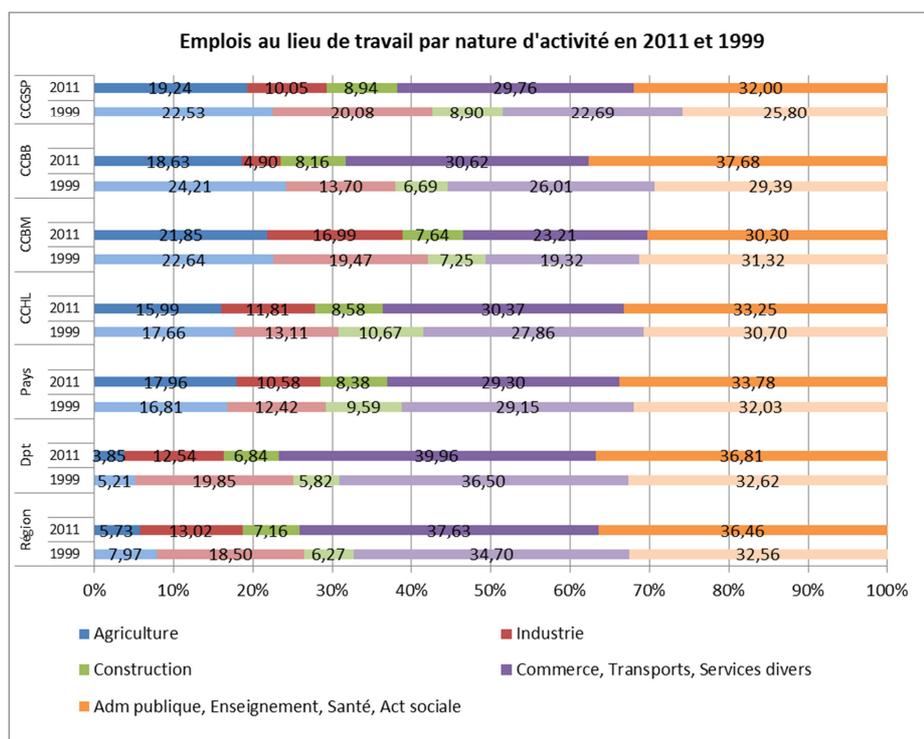
⁵ **Les activités présentielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Compte-tenu de ces définitions, la plupart des activités sont affectées facilement à l'une des deux sphères. Pour les secteurs d'activité qui posent plus de difficultés, un certain nombre de critères ont été mis en œuvre. Par ordre de priorité, il s'agit de :

- la concentration sur certaines zones d'emploi : lorsque l'emploi d'un secteur est très concentré sur certaines zones d'emploi, on peut penser qu'il satisfait des besoins en dehors du champ local ce qui doit amener à le classer en sphère non présentielle. En pratique, on calcule le nombre d'emplois du secteur pour 100 000 habitants pour chaque zone d'emploi et on regarde l'évolution de ce ratio d'une zone à l'autre ;
- la répartition de l'emploi entre entreprises et ménages : lorsque l'activité est principalement destinée à une entreprise, le secteur concerné est classé dans la sphère non présentielle.
- La taille moyenne des établissements : si on considère que les petits établissements ont plus de difficulté à "exporter" leurs productions de biens et services, les secteurs où plus de la moitié des établissements ont moins de deux salariés ont été classés dans la sphère présentielle.

6.2.2 – Et une proportion d'emplois majoritairement dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, la santé et l'action sociale.



Les emplois du pays du Haut Limousin se situent pour la plus grosse partie :

- dans le tertiaire (administration publique, enseignement, santé, action sociale) avec un taux de 33,8 % des emplois ce qui représente 3 138 emplois, mais dans une moindre mesure que pour le département (36,8 %) ou la région (36,5 %).

Cette proportion a légèrement augmenté par rapport à 1999.

C'est sur la communauté de communes Brame Benaize que cette activité représente la part la plus importante (37,7 % des emplois) au sein du territoire intercommunal.

Les emplois de ce secteur sont majoritairement localisés sur la communauté de communes du Haut Limousin, avec notamment la présence des établissements scolaires du second degré et l'hôpital intercommunal du Haut Limousin.

Viennent ensuite les emplois dans les secteurs :

- du commerce / des transports et des services, 29,3 % des emplois du pays (soit 2 721 emplois, principalement sur la communauté de communes du Haut Limousin) contre 40 % pour le département ou 37,6 % pour la région.

puis

- de l'agriculture, 18 % (soit 1 668 emplois surtout sur le Haut Limousin) contre 3,9 % en Haute-Vienne et 5,7 % en Limousin.

A noter une augmentation de la proportion du nombre d'emplois agricoles sur les communautés de communes de Basse Marche et Haut Limousin, et surtout une proportion vraiment plus importante de ces emplois comparée au département ou la région, avec près d'un emploi sur cinq.

- de l'industrie, 10,6% (soit 982 emplois, toujours majoritairement sur le Haut Limousin) contre 12,5 % en Haute-Vienne et 13 % en Limousin. Partout la proportion d'emplois industriels diminue, tant au niveau du pays (et de chaque communauté de communes sauf le Haut Limousin) qu'aux niveaux départemental ou régional.
- et enfin de la construction, avec 8,4% des emplois (soit 779 emplois) contre 6,8 % dans le département et 7,2 % en région, un secteur en progression sur chaque communauté de communes et notamment Basse Marche.

6.2.3 – Des emplois occupés principalement par des employés et des ouvriers.

Comme le montrent les graphiques ci-après, les emplois du Pays du Haut Limousin sont majoritairement occupés par des employés (29,2 % soit 2 714 personnes) et des ouvriers (21,6 % soit 2 002 personnes), puis des professions intermédiaires (15,6 % soit 1 453 personnes) et des agriculteurs exploitants (15,3 % soit 1 417 personnes).

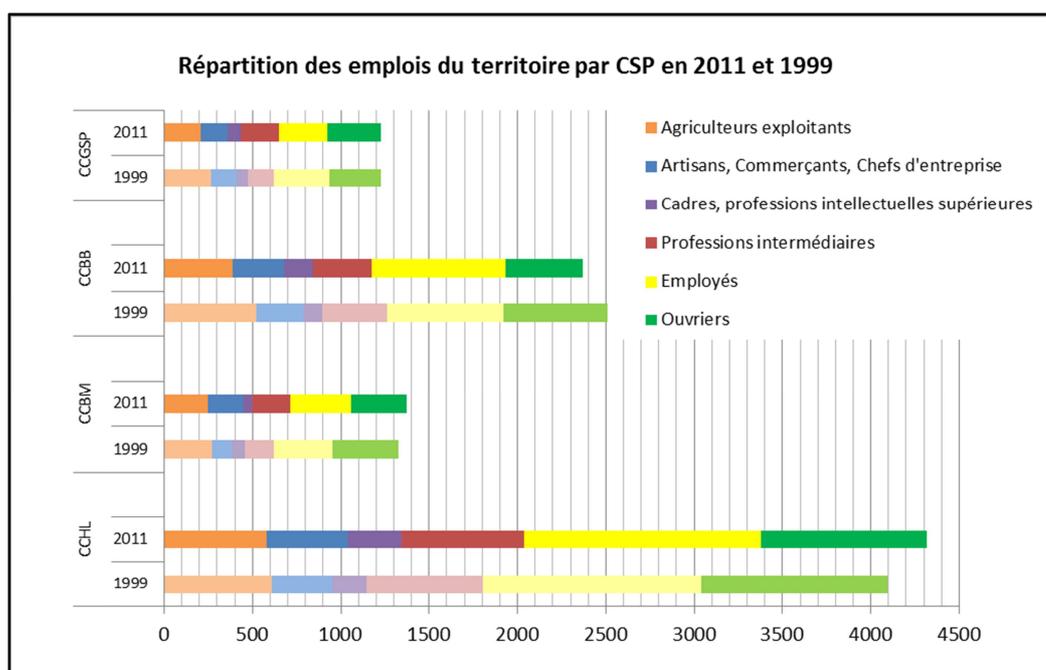
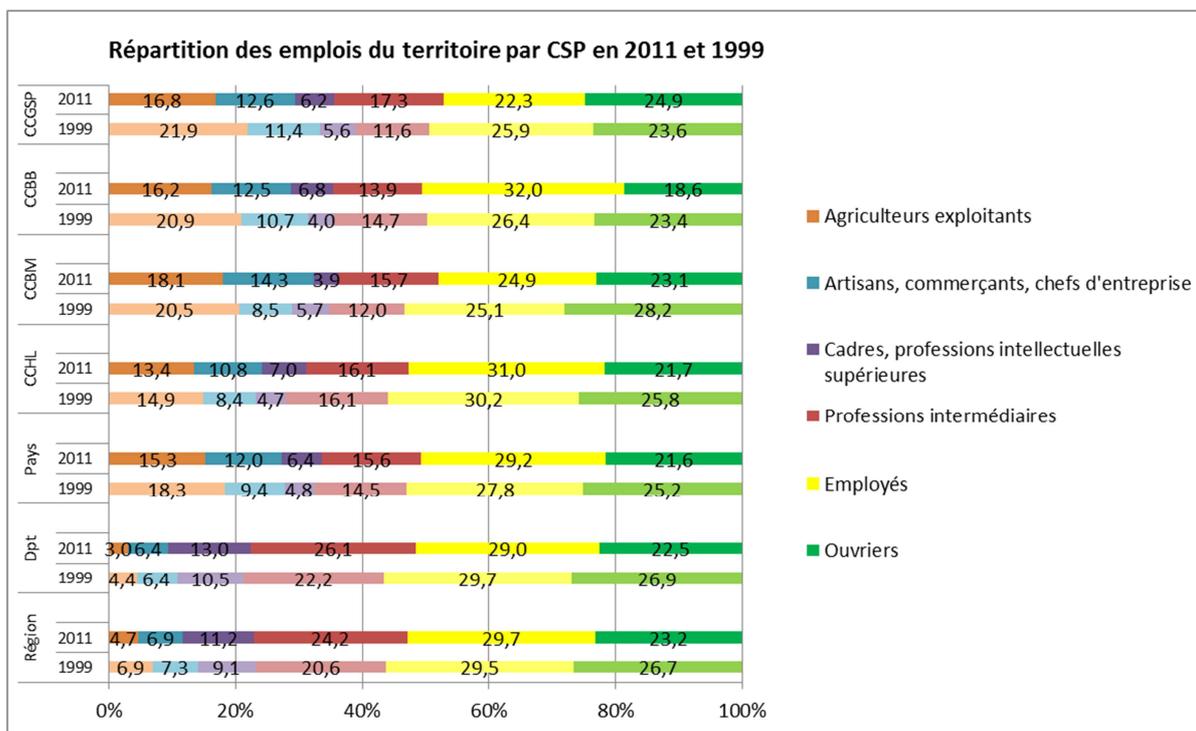
Enfin, il y a les artisans / commerçants / chefs d'entreprises (12 % soit 1 112 personnes) et les cadres / professions intellectuelles supérieures (6,4 % soit 591 personnes).

A noter que les emplois agricoles qui arrivaient en troisième position en 1999 devant les professions intermédiaires ont reculé à la quatrième place à l'échelle du pays en 2011, alors qu'ils conservent la troisième place sur les communautés de communes de Basse Marche et Brame Benaize.

Excepté sur la communauté de communes de Basse Marche, notons que la proportion d'emplois de cadres / professions intellectuelles supérieures augmente sur le territoire entre 1999 et 2011, notamment sur les communautés de communes de Brame Benaize et Haut Limousin

C'est également le cas pour les professions intermédiaires sur la communauté de communes Gartempe St Pardoux. Soulignons que les emplois d'ouvriers représentent la part la plus importante sur cette communauté de communes, alors qu'ils n'arrivent qu'en seconde position sur les trois autres.

Enfin, il faut noter que près d'un emploi sur trois sur la communauté de communes Brame Benaize est occupé par des employés.

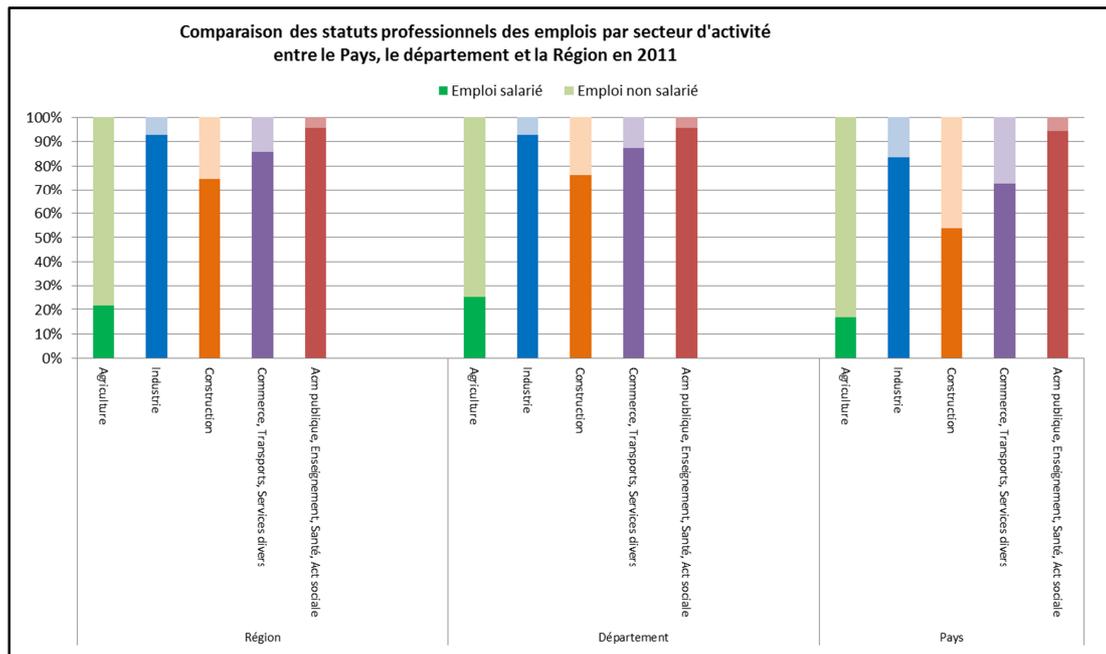


La répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle est assez différente en Haute-Vienne et Limousin.

En effet, les employés arrivent également en première position avec également un taux aux environs de 29 % (respectivement 29 % et 29,7 %), mais ce sont les professions intermédiaires qui arrivent en seconde position (26,1 % et 24,2 %) puis les ouvriers (22,5 % et 24,6 %), c'est-à-dire des CSP qui représentent chacune quasiment la même proportion.

Autre différence, ce sont les emplois de cadres / professions intellectuelles supérieures qui arrivent en quatrième position (13 % et 11,2 %), puis les emplois d'artisans / commerçants / chefs d'entreprise (6,4 % et 6,9 %) et enfin les agriculteurs (3 % et 4,7 %).

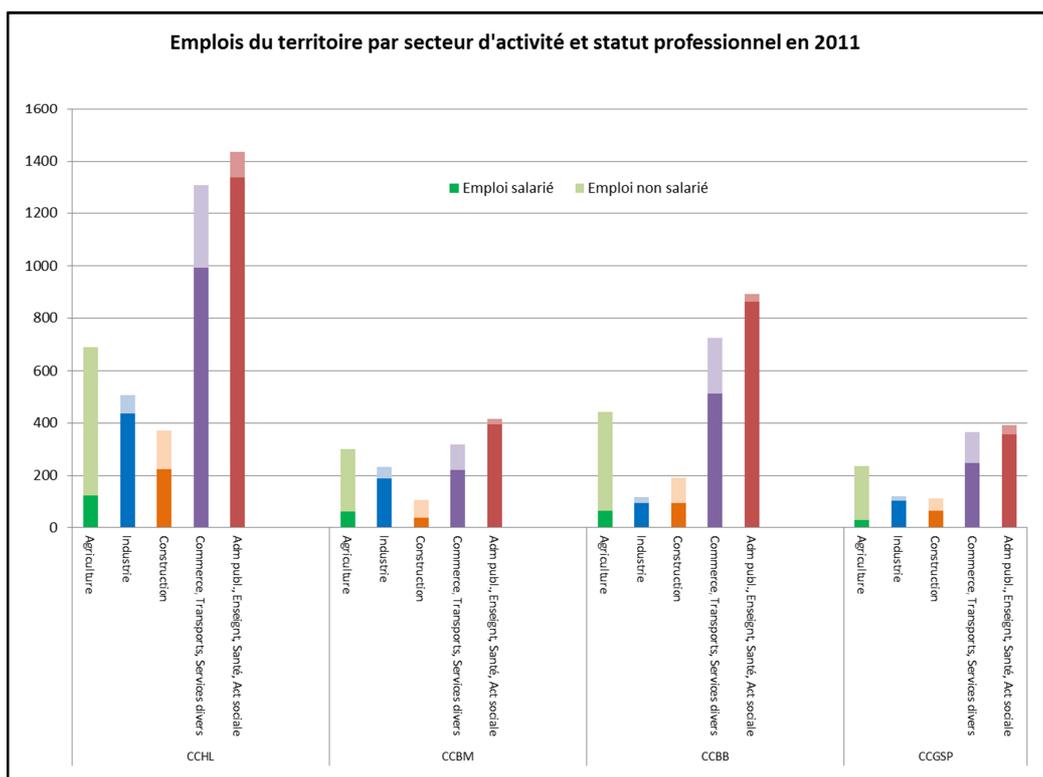
6.2.4 – De l'emploi salarié majoritairement, mais moins qu'en Haute-Vienne ou Limousin.



Globalement, la répartition des emplois salariés / non-salariés par secteur d'activité est sensiblement la même entre la Haute-Vienne et le Limousin.

En revanche, comparé à ces échelles, le pays du Haut Limousin compte moins d'emplois salariés, excepté dans l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

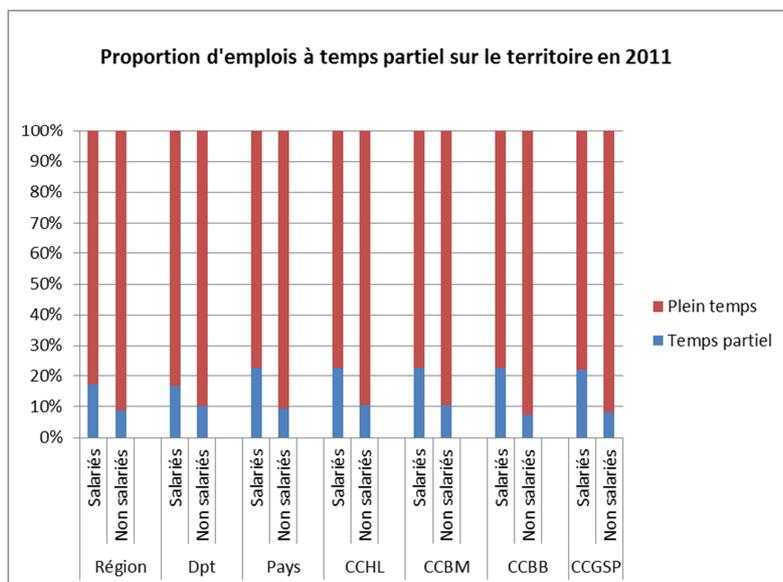
Cela est notamment marquant dans les secteurs de la construction d'une part, et du commerce, transports et services d'autre part. Cela tient au fait que l'artisanat du bâtiment et le commerce sont largement composés de très petites entreprises sans salariés sur le territoire.



Au sein du territoire pays, il y a une certaine homogénéité entre les communautés de communes entre la répartition salariés / non-salariés par secteur d'activité. A noter toutefois une plus forte proportion de salariés dans le secteur de la construction sur la communauté de communes Gartempe St Pardoux.

En 2011, la proportion d'emplois à temps partiel des salariés est plus importante sur le pays du Haut Limousin (22,5 %) qu'en Haute-Vienne (16,8%) ou Limousin (17,2%).

Les écarts sont peu importants concernant les non-salariés.

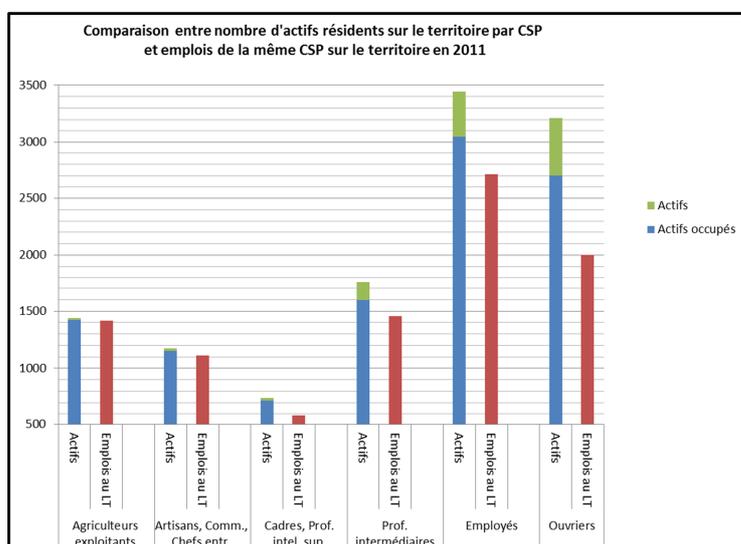


6.2.5 – Des flux de population lié à l'emploi majoritairement sortant du territoire.

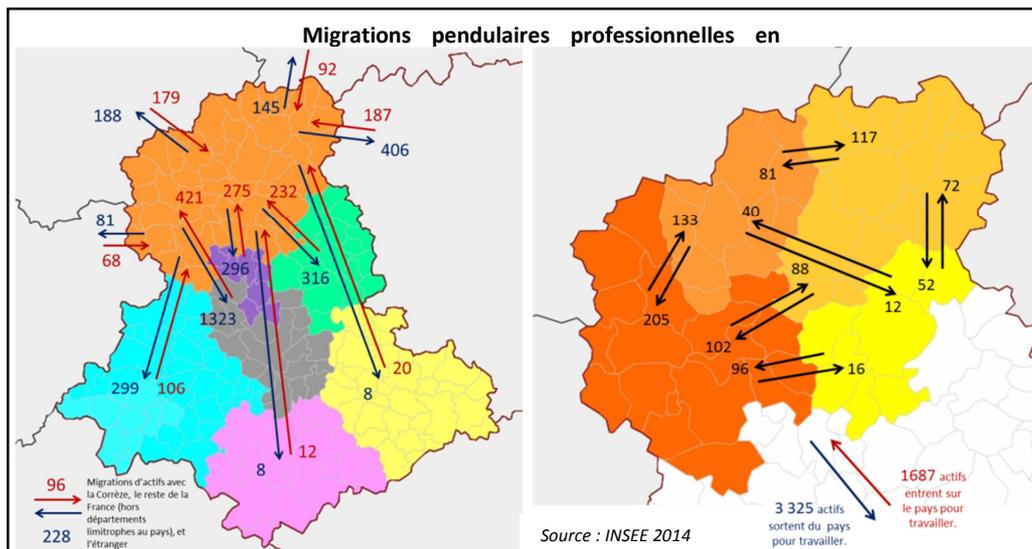
Si l'on observe la différence d'emplois nécessaires aux actifs occupés du territoire et les emplois existants dans la même catégorie socioprofessionnelle pour se donner une idée des types d'emplois manquants, on constate que les actifs du territoire sont plus nombreux que les emplois correspondants, même en ne tenant compte que des actifs occupés. Toutefois ce genre de comparaison est à prendre avec précaution car un emploi d'une CSP ne peut pas être occupé par n'importe quel profil d'une même CSP.

Cet « apparent » déséquilibre entre actifs d'une CSP et emplois de la même CSP est, comme on pouvait s'y attendre, le cas pour les emplois de cadres / professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les employés et ouvriers.

En revanche le nombre d'actifs et le nombre d'emplois en agriculture d'une part et artisanat / commerce / chef d'entreprises d'autre part s'équilibrent quasiment, ce qui confirme qu'il s'agit d'emplois que l'on exerce essentiellement à proximité de son domicile.



Comme l'indiquent les cartes représentant les flux de mobilité professionnelle, Bellac étend son influence au Nord de la Haute-Vienne. Bien qu'il y ait d'autres petits pôles d'emplois sur le territoire, il s'agit de l'unique pôle d'emploi structurant en zone rurale au Nord, ce qui lui permet même d'étendre son influence pour déborder sur l'aire urbaine de Limoges.



Pour le travail, 3 325 actifs du Haut Limousin quittent le territoire, dont un tiers pour l'agglomération de Limoges, mais également vers St Junien ou ses environs, le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac et notamment à Bessines, la communauté de communes Aurence Glane Développement et notamment Nantiat et Chamboret, mais aussi le Sud et Sud Est du département.

Le pays étant frontalier avec d'autres départements et d'autres régions, les flux sortant, également importants, s'opèrent vers la Creuse et notamment La Souterraine, la Charente, la Vienne, l'Indre (notamment vers Chateauroux) ou vers d'autres régions françaises.

Ces lieux d'arrivée sont également des lieux de départ pour 1 687 actifs non-résidents qui arrivent sur le pays du Haut Limousin, le plus souvent à Bellac, et pour un tiers d'entre eux en provenance de l'agglomération de Limoges.

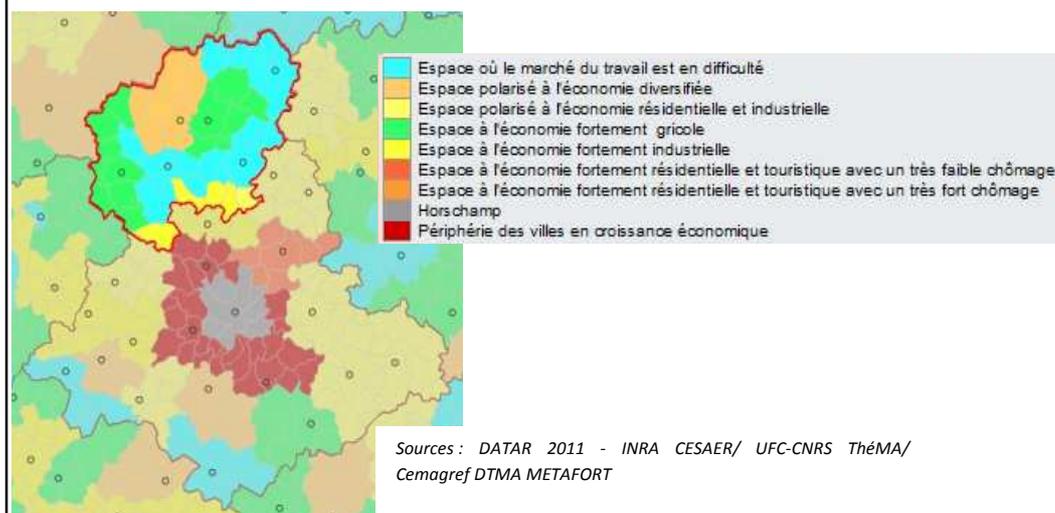
Le territoire, qui perd des habitants, s'est interrogé sur ses capacités à faire déménager une part de ces actifs pour résider sur le pays. Dans ce cadre, une enquête a été menée auprès d'un certain nombre d'entre eux en février 2014.

Il ressort que la plupart n'a pas forcément une image négative du territoire mais n' imagine pas quitter le milieu urbain dans lequel ils habitent majoritairement. Il s'agit plus d'un problème de mode de vie en zone rurale ou de la représentation qu'ils s'en font qu'un problème lié à ce territoire en particulier... sauf concernant son réseau routier. En effet, la RN 147 est plusieurs fois citée comme un frein à leur venue.

Finalement, selon la carte page suivante, le Pays du Haut Limousin se caractérise par « des campagnes » aux typologies diverses en matière d'emploi et d'activités :

- Un espace polarisé à l'économie diversifiée sur la Basse Marche,
- Quelques communes au Sud du Pays, du canton de Nantiat, qui répondent à des critères d'espace fortement industriel puisqu'elles se situent dans l'aire d'influence d'industries de Nantiat et Chamborêt,
- Un espace à l'économie fortement agricole, surtout les cantons de Mézières sur Issoire à l'Ouest et de Magnac Laval au centre.
- Le reste, autour de Bellac, Châteauponsac et St Sulpice les Feuilles est considéré comme espace où le marché du travail est en difficulté.

Typologie des campagnes : emploi et activités économiques en 2011



Chiffres clefs :

La population du territoire :

- 11 666 actifs (- 2,65 % depuis 1999) dont 10 401 actifs occupés (+ 0,82 % par rapport à 1999),
- Taux d'activité : 68,66 % et taux d'emploi : 61,21 %
- Taux de chômage : 12,9 % et taux chômage longue durée : 5,5 %
- 73,9 % de salariés dont 20,5 % à temps partiel.
- 86,1 % des salariés sont en CDI, 9,4 % sont en CDD, 1,1 % sont en intérim et autant en emploi aide, et 2,2 % sont en stage ou apprentissage.

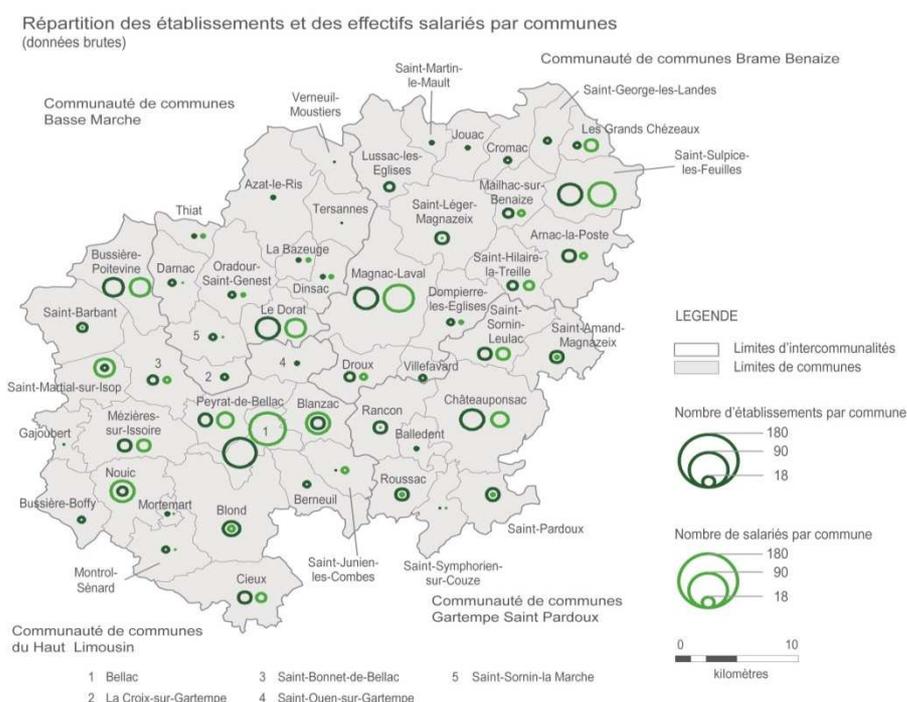
Les emplois du territoire :

- 9 288 emplois soit une hausse de 1,4 % par rapport à 1999.
- 65,7 % des emplois dans la sphère présentielle.
- Les emplois du territoire se répartissent à 33,8 % dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, la santé et l'action sociale (3 138 emplois), 29,3 % dans le commerce / les transports et les services (soit 2 721 emplois), 18 % dans l'agriculture (1 668 emplois), 10,6 % dans l'Industrie (982 emplois) et 8,4 % dans la construction (779 emplois).
- Les catégories socio-professionnelles des emplois du pays se composent de 29,2 % d'employés (2 714 personnes), 21,6 % d'ouvriers (2 002 personnes), 15,6 % de professions intermédiaires (1 453 personnes), 15,3 % d'agriculteurs exploitants (1 417 personnes), 12 % d'artisans / commerçants / chefs d'entreprise (1 112 personnes) et enfin 6,4 % de cadres / professions intellectuelles supérieures (591 personnes).
- Une proportion plus importante d'emplois non-salariés par rapport au département ou la région, mais par contre, plus de temps partiels parmi les emplois salariés (22,5%).
- Des migrations pendulaires professionnelles qui représentent 3 325 sorties du territoire pour 1 687 entrées dont 1/3 à chaque fois avec l'agglomération de Limoges

7 – UN TISSU ARTISANAL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET DE SERVICES VARIE MAIS QUI RESTE A DIVERSIFIER ET DEVELOPPER.

7.1 – Typologie des entreprises.

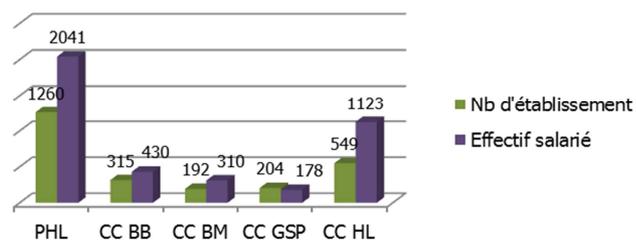
7.1.1 - Localisation des établissements immatriculés sur le Pays.



Source RCS/RM

Le Pays du Haut Limousin compte en 2013, 1260 établissements immatriculés sur son territoire soit 20% des établissements implantés en Haute-Vienne (hors agglomération de Limoges). Les activités se concentrent principalement sur la partie Sud du territoire autour du pôle principal Bellac (qui compte 174 établissements inscrits) et qui enregistre également des densités de population plus élevées que sur la frange Nord du territoire (Source INSEE 2010).

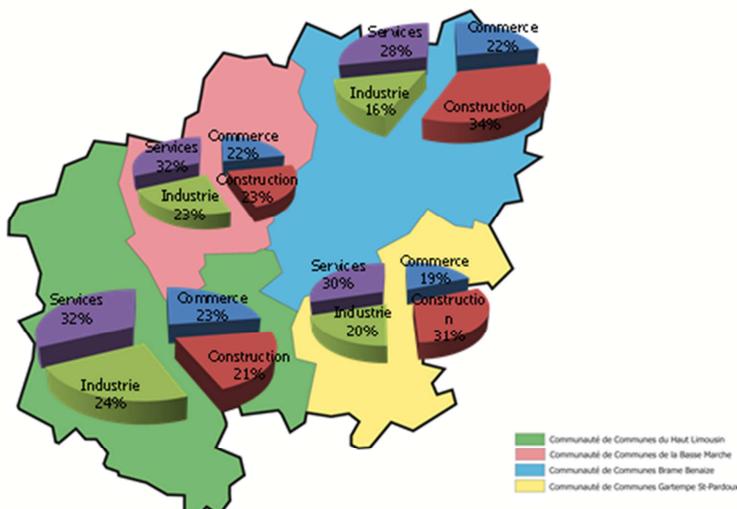
Répartition des établissements et effectifs salariés



Quatre autres pôles se dégagent : Le Dorat, Magnac-Laval, Châteauponsac et St Sulpice les Feuilles qui comptent respectivement 95, 71, 77 et 57 établissements. Ces communes disposent d'une offre alimentaire diversifiée en moyenne surface et commerces traditionnels, complétée par une offre de service étoffée, leur permettant un rayonnement à l'échelle du Canton.

Le territoire est également maillé par plusieurs petits pôles qui disposent principalement d'une offre de proximité composée essentiellement des services de 1ère nécessité (Boulangerie, Boucherie/Charcuterie, Epicerie, Restaurants, Garages...) permettant de couvrir les besoins essentiels au niveau local.

7.1.2 - Organisation des grands secteurs d'activité économique sur le Pays.



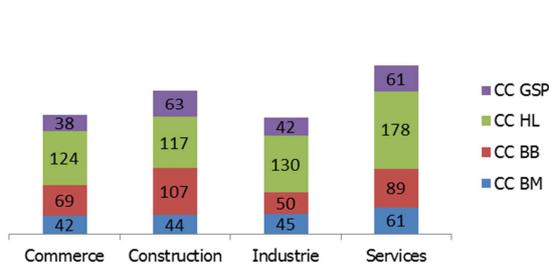
Source RCS/RM 2013

La communauté de communes du Haut-Limousin qui rassemble 43% de la population du territoire dispose naturellement d'un tissu économique plus dense que les autres communautés de communes du Pays (44% des établissements).

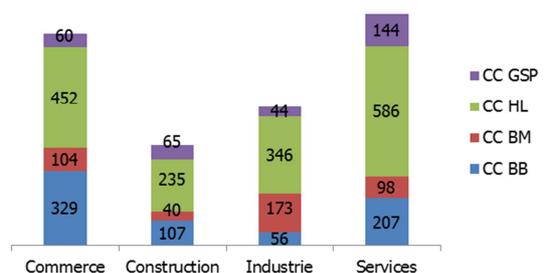
Globalement les activités les plus représentées à l'échelle du territoire sont les activités de services (services aux personnes et aux entreprises, artisanat de service, transport...).

C'est de ce fait également le secteur d'activité le plus pourvoyeur d'emplois sur le territoire 34% des emplois du Pays (cf. données URSSAF 2012).

Répartition des établissements par grands secteurs d'activité

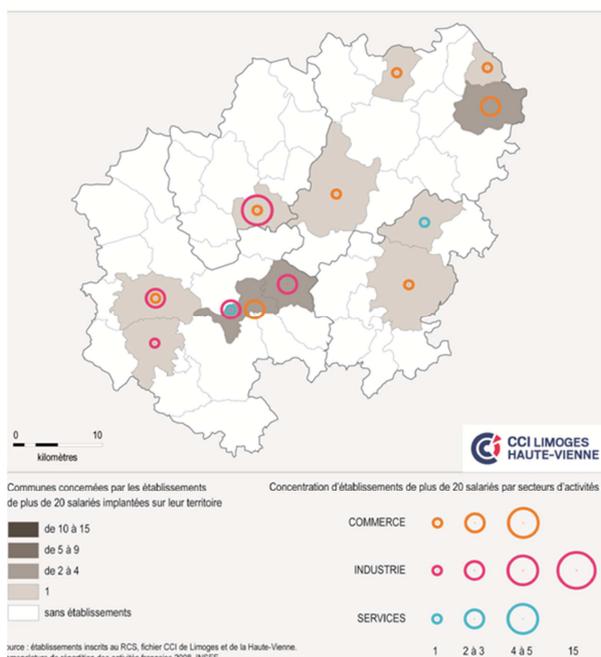


Répartition des effectifs salariés par grands secteurs

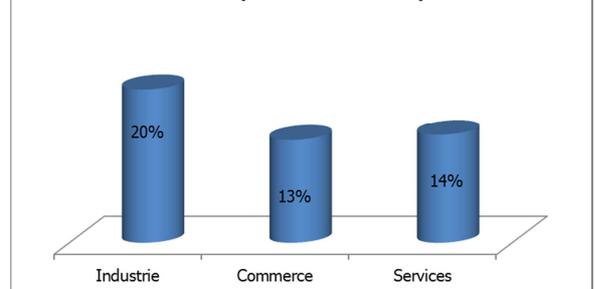


7.1.3 - Les établissements les plus importants (20 salariés et plus).

Concentration des établissements de plus de 20 salariés dans le Pays du Haut Limousin, par communes et par secteurs d'activités



Poids des différents secteurs en terme d'emploi (etab. 20 salariés et +)



Le Pays du Haut Limousin compte 37 établissements de 20 salariés et plus (dont 33 disposent de leur siège social sur le territoire) employant au total 48% des salariés du Pays (données URSSAF 2012). Géographiquement, les établissements se localisent majoritairement sur la partie Sud-Est du territoire et notamment sur la zone de la communauté de communes du Haut-Limousin.

Les principaux secteurs d'activités implantés sur le territoire concernent :

- **Pour l'industrie (15 établissements, 612 emplois)**

- **La mécanique** (ESM/STIMECA/Chaîneries Limousine/SECOM/ALTIM) constitue un des secteurs les plus importants et représentent 195 emplois salariés sur le Pays. Ce secteur, plus spécifiquement l'aéronautique, devrait continuer à se développer avec l'implantation prévue d'un nouvel établissement spécialisé dans le traitement de surface, sur la zone d'activité du Monteil (Bellac) et qui devrait notamment déboucher sur la création de 20 emplois supplémentaires.
- **Le textile** (ALLANDE/LINDOR) et **de la céramique** (DORALAIN), implanté sur la commune du Dorat
- **La construction** (SECB/COTRALIM/Menuiserie des Gâtines)

- **Pour le commerce (11 établissements, 408 emplois)**

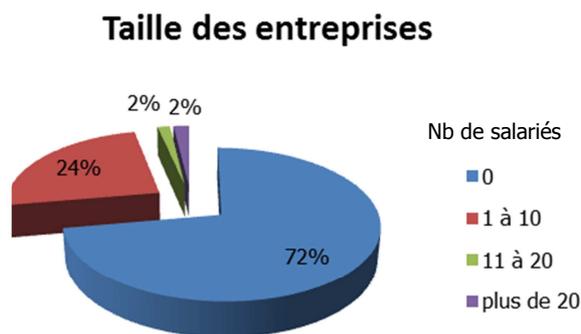
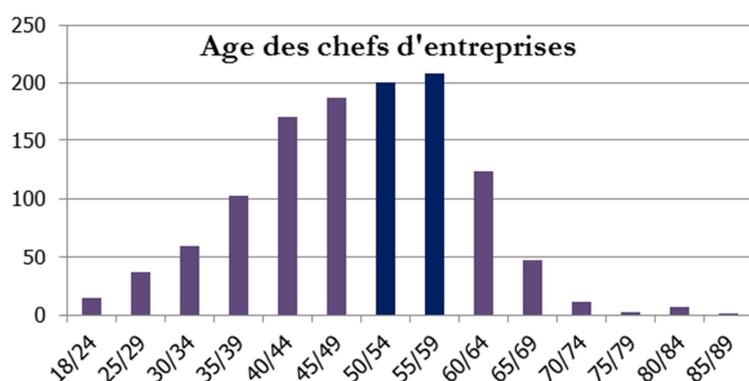
- **L'alimentaire et l'agroalimentaire** avec notamment la présence de supermarchés sur les principales communes pôles du territoire (Bellac, Chateauponsac, Magnac-Laval) où l'on retrouve les grandes enseignes nationales tel que Carrefour, Intermarché ainsi que l'abattoir de Bellac (LIMOVIN).
- **Le commerce automobile**

- **Pour les services (11 établissements, 429 emplois)**

- **Activité de conditionnement**, avec la présence de l'entreprise CENTRE 7 (*conditionnement de produits de Luxe*) sur la commune de St Sornin-Leulac qui employait 72 personnes en 2012.
- **la santé et de l'action sociale** centralise une part non-négligeable de l'emploi sur le territoire. Entre-autre, les services de l'AREHA (structure d'accueil pour adultes handicapés - Bellac) emploient actuellement près de 55 personnes. On compte également des structures **d'aide à l'insertion par le travail** tel que l'association Maximum (Mailhac s/Benaize), l'ESAT (Bellac) et le CEFP (Magnac-Laval) qui emploient au total 55 personnes (Données URSSAF 2012).

Il est également à noter qu'à ce jour, l'Hôpital Intercommunal du Haut-Limousin constitue le plus gros employeur du territoire avec un effectif de près de 600 personnes.

7.1.4 - Typologie des entreprises du Pays.



Source : RCS/ RM 2013

Globalement, le tissu économique du Pays du Haut Limousin se compose majoritairement de TPE (72% des entreprises ne disposent d'aucun salarié). Cette tendance n'est pas spécifique au territoire et se confirme également à l'échelle départementale (68%).

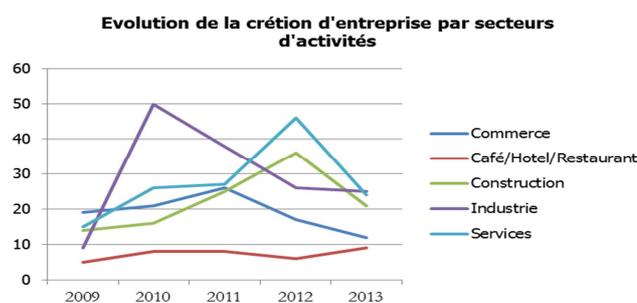
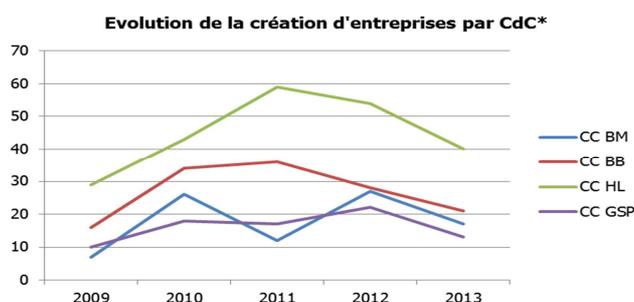
Cette répartition tient au fait que le territoire est principalement maillé de petites entreprises artisanales et de commerces de proximité, dont l'activité est assumée en intégralité par le chef d'entreprise.

Concernant l'âge des chefs d'entreprises, on constate peu d'évolution par rapport aux données de 2009, à savoir :

- Une représentation limitée des jeunes chefs d'entreprise (18-34 ans) ;
- Une représentation importante de la tranche 40/60 ;
- Une part de femme chef d'entreprise plus limitée.

Il est à noter toutefois, que la part des chefs d'entreprises de plus de 55 ans apparaît légèrement supérieure à celle constatée en 2009. Une vigilance particulière devra être apportée à ces établissements, notamment dans le cadre de la reprise d'entreprises dans l'optique d'assurer une pérennité de ces activités sur ce territoire.

7.1.5 - La création d'entreprise.



Sources RCS/RM

*Les données présentées ci-dessus n'intègrent pas les auto-entrepreneurs

Sur la période 2010/2013, le Pays du Haut Limousin enregistre au total 467 créations d'entreprises (hors auto-entreprises), soit une variation négative de 16% par rapport à la période 2006/2009.

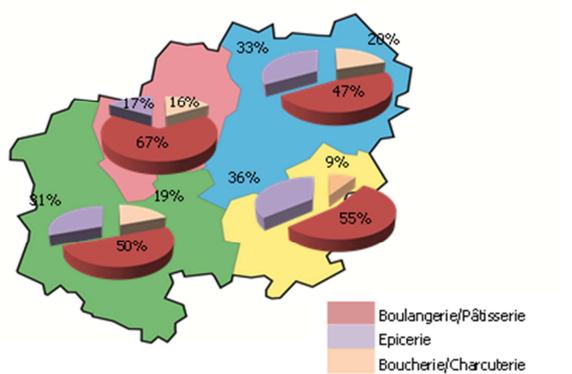
La répartition géographique de créations d'établissements conserve la logique observée jusqu'à présent, à savoir, une concentration plus importante sur la CC Haut-Limousin (37% sur la période 2010/2013).

Globalement les activités artisanales sont les plus concernées sur le territoire en terme de création, et notamment l'artisanat du bâtiment et les activités de services. Le tissu d'entreprise commerciales et plus particulièrement le commerce de détail se renouvèlent plus difficilement. La concurrence plus prégnante sur ce type d'activité en périphérie, l'essor du e-commerce, peuvent expliquer cette tendance.

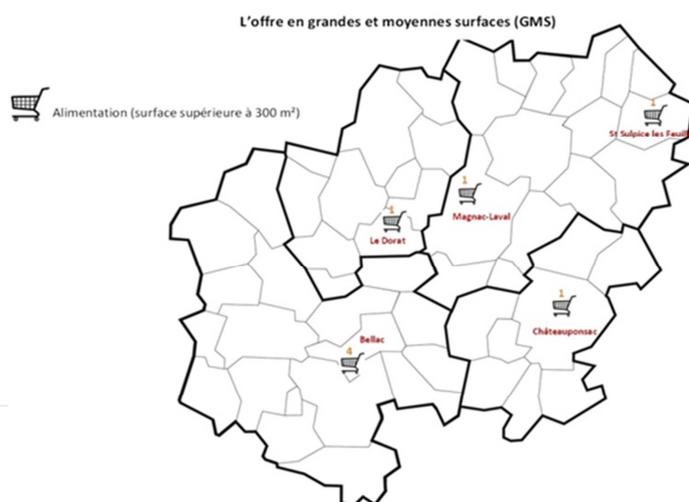
7.2 – Le commerce alimentaire de 1^{ère} nécessité.

7.2.1 - L'offre de proximité

Les activités sédentaires



La grande distribution alimentaire



En 2012, le Pays du Haut Limousin a mené une étude (réalisée par le Cabinet ECARTS) sur les tournées alimentaires et livraisons à domicile. L'analyse globale de l'offre de proximité sur le territoire a ainsi permis de faire ressortir les éléments suivants :

- Le Pays du Haut Limousin dispose d'une offre commerciale alimentaire de 1^{ère} nécessité moindre que celle observée à l'échelle nationale dans les espaces à dominante rurale pour ce qui concerne les petits commerces traditionnels ;
- 43% de l'offre commerciale alimentaire est concentrée sur la CC du Haut-Limousin ;
- 3 communes sur 5 du Pays du Haut Limousin ne disposent d'aucun commerce de proximité ou d'un offre limitée en la matière et 51 des 52 communes du Pays sont desservies par au moins deux tournées en produits alimentaires de 1^{ère} nécessité ;
- Chaque communauté de communes dispose au moins d'une commune équipée d'un tissu alimentaire de 1^{ère} nécessité étendu ;

Temps moyen d'accès aux services de proximité :

Lorsqu'un commerce n'est pas présent sur commune, le commerce le plus proche se situe en moyenne à moins de 15 minutes de temps de trajet :

11 min pour la boulangerie, 12 min pour l'alimentation générale, 13 min pour la boucherie, 20 min pour le Supermarché.

D'après les résultats de l'enquête population (basée sur 240 retours) et les entretiens avec les élus du territoire :

- 75% des personnes interrogées sont totalement autonomes pour faire leurs courses et 6% restent dépendantes d'une tierce personne (le niveau de dépendance est toutefois légèrement supérieur sur la CC Basse-Marche et la CC Brame- Benaize) ;
- Les principaux besoins exprimés en matière de tournées alimentaires concernent principalement les produits d'épicerie.

Les communes du territoire sont globalement bien desservies en tournées alimentaires, permettant d'assurer une desserte équilibrée en produits de 1^{ère} nécessité sur le territoire (notamment sur les zones les moins pourvues en commerces sédentaires). Au final seule 4 communes pâtissent à la fois d'une desserte en tournées alimentaire limitée ou incomplète et d'un tissu commercial inexistant ou limité (Dinsac, Blanzac, St Ouen sur Gartempe, La Croix sur Gartempe) mais se situent toutefois à proximité de pôles commerciaux (Bellac et le Dorat).

7.2.2 - Les autres modes d'approvisionnement en produits alimentaires de 1^{ère} nécessité

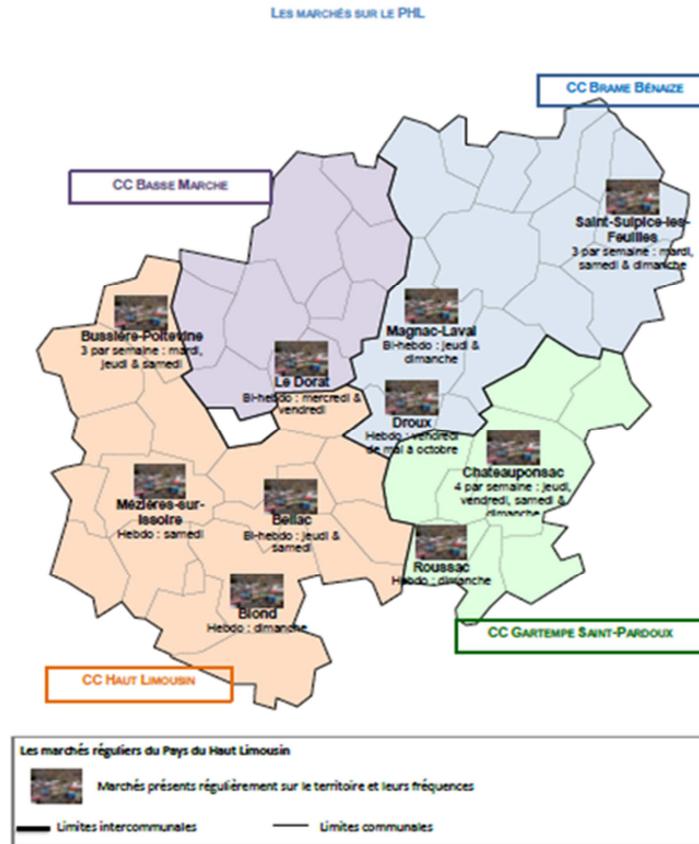
→ **Livraisons en produits de 1^{ère} nécessité :**

- 20% des professionnels concernés effectuent des livraisons dont 78% sont des épiciers ;
- Les livraisons sont des services qui demeurent peu utilisés par les entreprises la pratique, mais pour lesquelles peu d'outils de communication ont été mis en place (il s'agit principalement de bouche à oreilles, affichage en magasin...);
- La clientèle ayant recours à ce type de services, est principalement une clientèle de personnes âgées.



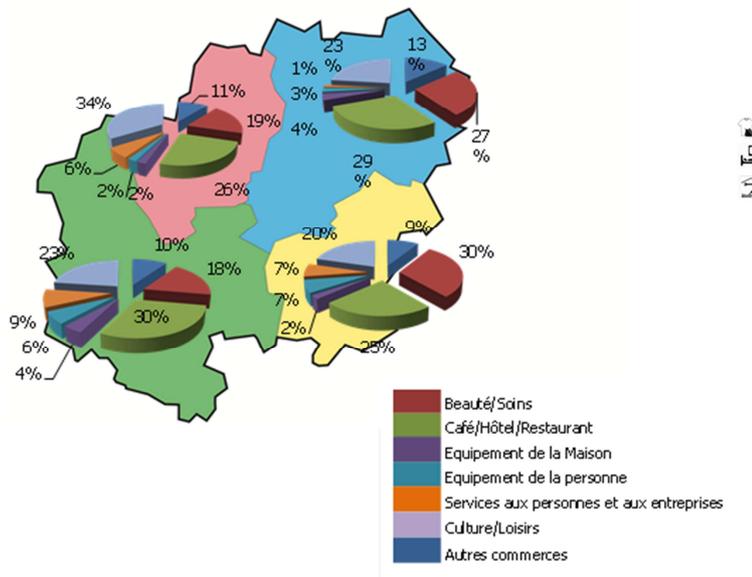
→ **Les marchés :**

- Des marchés réguliers sont organisés sur 10 communes du territoire dont 4 sur des communes présentant un tissu commercial incomplet ou dépourvu de commerces ;
- On note une concentration plus importante sur la CC du Haut Limousin ;
- Les produits « Crèmerie/Fromagerie et Primeur » sont les plus présents sur les marchés.

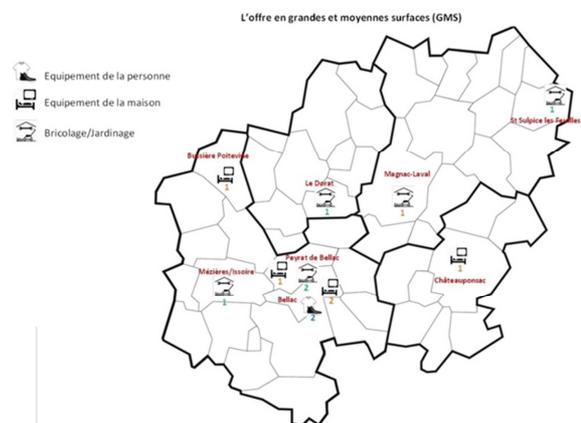


7.3 - Le tissu commercial et artisanal industriel.

Les activités de proximité



La grande distribution

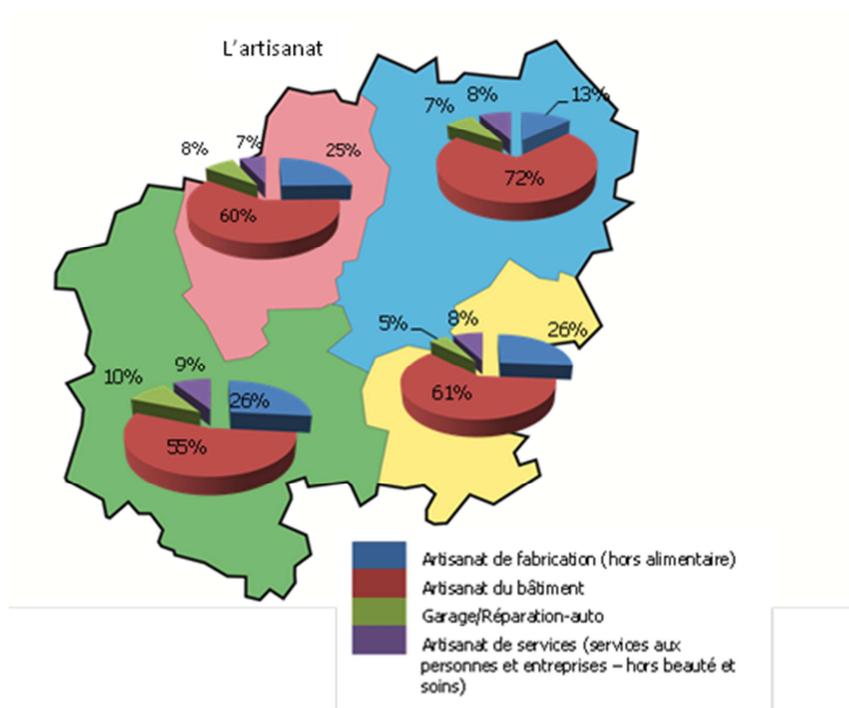


La partie Sud-Ouest du territoire et notamment la zone de la CC Haut-Limousin dispose du tissu commercial de proximité le plus étoffé du territoire. Cette offre est également complétée par la présence de grandes surfaces (localisées principalement sur Bellac) dans les 3 grandes familles de produits (Equipement de la maison et de la personne, Bricolage/Jardinage).

Le secteur de l'équipement de la personne et de la maison (pour le commerce traditionnel) est plus faiblement représenté sur le territoire. Ce secteur souffre d'une concurrence importante en provenance principalement de l'agglomération de Limoges, (notamment pour la partie Sud) mais également vers Montmorillon, la Souterraine et Saint-Junien.

Le secteur de la restauration est plutôt bien représenté à l'échelle du Pays, notamment pour les zones situées à proximité des principaux axes routiers. Il s'agit principalement d'une cuisine traditionnelle proposant essentiellement des menus du jour.

Les activités de beauté et soins occupent également une part importante. Leur caractère de « proximité » peut permettre de justifier cet encrage.



Globalement, à l'échelle du Pays et sur l'ensemble des établissements inscrits, le poids du secteur artisanal est plus important que celui du commerce (56% contre 44%).

Parmi les activités représentées dans ce secteur, on observe une prédominance de l'artisanat du bâtiment (représentant 30% des entreprises immatriculées sur le Pays) et plus particulièrement marquée sur la communauté de communes Brame-Benaize. Le nombre de permis de construire délivrés sur cette zone est plus élevé que sur le reste du territoire ce qui de ce fait rend la zone plus attractive pour les entreprises du bâtiment.

L'artisanat de fabrication est quant à lui plus représenté sur les trois autres communautés de communes.

7.4 – LES OUTILS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

7.4.1 – Les Zones d'activités du territoire.

Nom de la ZA	Gestion publique / privée	CdC	Commune	Types d'activités présentes	Nb d'emplois estimés
ZA du Cherbois	Publique	Brame Benaize	Jouac	Entreprise Agricole Géologie Editions de livres scolaires Ressourcerie	150
ZA de Magnac-Laval	Publique	Brame Benaize	Magnac-Laval	Jardinerie/Services Peinture	
ZA La Croisière	Publique	Brame Benaize CC Gartempe Saint Pardoux Pays Sostranien	St Maurice la Souterraine	Fabrication de béton Fabrication de plaquette en silicium Développement de projets solaires Station essence Equipements de chaufferie Transport	
ZA du Gôt Marché	Publique	Haut Limousin	Mézières sur Issoire		35
ZA MEGABO	Publique	Haut Limousin	Mézières sur Issoire Gajoubert Bussière Boffy		4
ZA Monteil Haut	Publique	Haut Limousin	Bellac	Cabinet comptable Boulangerie/Snack Industrie aéronautique	
ZA du Repaire	Publique	Haut Limousin	Blanzac		
ZA du Massevin	Publique	Haut Limousin			
ZA de Beauchamp	Publique	Haut Limousin	Blanzac		
ZA du Cros	Publique	Haut Limousin	Le Dorat		130
ZA des Couchets	Privée	Haut Limousin	Bellac	Grandes surfaces (alim., équipt de la pers., de la maison, bricolage/jardinerie) Commerce de détail de boisson Pizzeria Station de lavage Garage Clinique Vétérinaire	
ZA de Bellevue	Privée	Haut Limousin	Peyrat de Bellac	Antiquaire Jardinerie Bâtiment	
ZI Route de Poitiers	Privée	Haut Limousin	Bellac	Fabrication de chaines	
ZA les Rochettes	Privée	Haut Limousin	Bellac	Industrie Agroalimentaire	
ZI de Beauchamp	Privée	Haut Limousin	Blanzac	Industrie Aéronautique Bâtiment	
ZA de St Ouen	Privée	Haut Limousin	Peyrat de Bellac	Coopérative agricole Cabinet comptable Matériels et produits d'élevage	

7.4.2 – Les associations d'artisans commerçants

Le Pays du Haut Limousin compte sur son territoire six associations d'artisans-commerçants, (dont 4 réactivées depuis 2006). En 2010, dans le cadre du nouveau dispositif d'aides économiques territorialisées (la DCT : Démarche Collective Territorialisée), le territoire a mis en place une action dans l'optique

d'accompagner le renforcement des associations, porteuses de projets collectifs, pour répondre à un des grands enjeux identifié par le Pays, à savoir la redynamisation des centres-bourgs et l'animation économique du territoire.

Un accompagnement individuel réalisé par un bureau d'études spécialisé a ainsi été mis en place afin de répondre aux problématiques identifiées, à savoir, mobiliser les professionnels, pérenniser leurs actions et impulser de nouveaux projets structurants pour leur territoire.

Bilan de l'action :

6 projets associatifs ont pu être réalisés, incluant la stratégie de développement de l'association et un programme d'actions à moyen terme.

Impact de l'action sur le fonctionnement des associations :

Résultat obtenu	Objectifs qui restent à atteindre	Points de vigilance
Remobilisation des membres de l'association	Renforcer l'identification de l'association par les acteurs locaux (élus, entreprises, consommateurs...)	Maintenir un niveau d'adhésion suffisant pour assurer une bonne représentativité du tissu économique local et permettre la mise en place d'actions pertinentes
Repositionnement des programmes d'actions de l'association (amélioration des supports de communication, mise en place de nouvelles opérations commerciales...)	Renforcer le rôle de l'association en tant qu'acteur du développement économique local	Maintenir un lien entre l'animation économique du territoire et l'association pour identifier les besoins, les problématiques des entreprises et faciliter la mise en place d'actions adaptées.
Renforcement des liens avec les communes et communautés de communes de rattachement.	Développer les partenariats avec les partenaires locaux (Pays, CdC, communes...) pour faciliter la mise en place d'actions en lien avec le tissu économique.	
Renforcement des échanges avec les animateurs économique du territoire		
Amélioration de l'organisation interne de l'association (répartition des rôles...)		
Pour certaines, augmentation du nombre d'adhérents		

7.4.3 – Des zonages spécifiques.

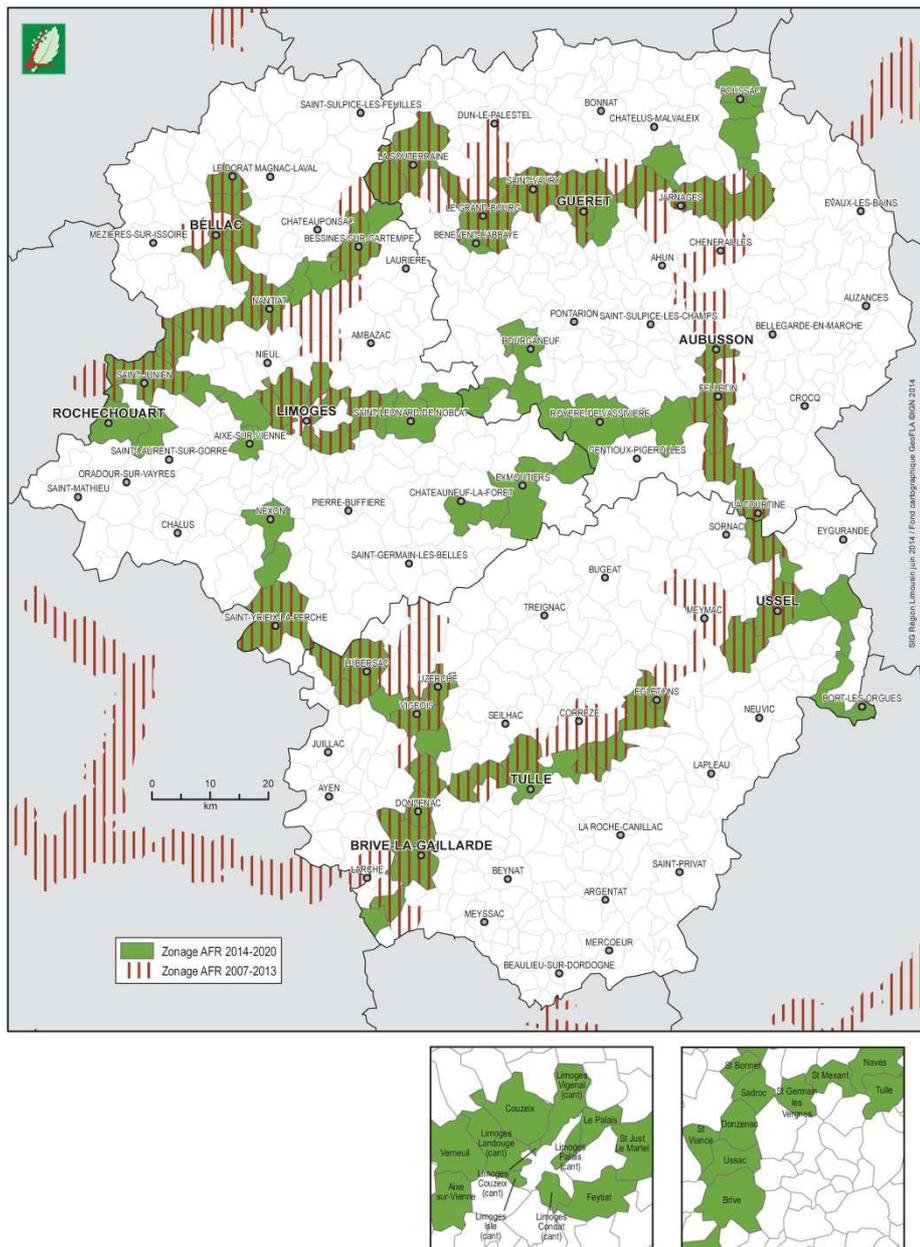
Le Pays du Haut Limousin est en Zone de Revitalisation Rurale sur l'ensemble de son territoire. Il s'agit d'un zonage qui permet aux entreprises de bénéficier d'exonérations fiscales (exonération d'impôts sur les bénéfices et de la contribution économique territoriale. Elle vise à rendre un territoire plus attractif pour l'installation d'entreprises sur un territoire.

Quelques communes bénéficient également d'une inscription en zone AFR (Aide à Finalité Régionale), qui définit les conditions et limites dans lesquelles l'Etat et les collectivités locales pourront allouer aux entreprises des aides à l'investissement et à la création d'emploi.

Ce zonage détermine les taux plafonds d'aide à l'investissement qui varient selon la fragilité des territoires, conformément aux règles européennes :

- 10 % du coût des investissements productifs pour les grandes entreprises en métropole ;
- 45 à 70 % du coût des investissements productifs pour les grandes entreprises dans les DOM ;
- des bonifications de taux de 10 % pour les moyennes entreprises et de 20 % pour les petites entreprises sont prévues dans chacune de ces zones.

ZONAGE AFR 2014-2020 POUR LA REGION LIMOUSIN - ZONAGE OFFICIEL JUIN 2014



Chiffres clefs :

- 1 260 établissements en 2013
- 5 pôles d'activités principaux : Bellac (174 établissements), Le Dorat (95), Châteauponsac (77), Magnac-Laval (71) et St Sulpice les Feuilles (57).
- 44 % des établissements sur la CdC Haut Limousin.
- 37 établissements de 20 salariés et plus dont 33 qui disposent de leur siège social sur le territoire. Les principaux établissements pourvoyeurs d'emploi sont dans l'industrie (15 établissements pour 612 emplois), le commerce (11 établissements pour 408 emplois), les services (11 établissements pour 429 emplois). Sans oublier dans le public la présence de l'hôpital intercommunal du Haut Limousin qui à lui seul représente près de 600 emplois).
- Les activités de services (qui intègrent de l'artisanat) sont les plus représentées.
- Le poids de l'artisanat est plus important que celui du commerce et les entreprises du bâtiment représentent 30 % des entreprises immatriculées.
- 72 % des entreprises n'ont pas de salariés et 24 % en ont moins de 10.
- Des chefs d'entreprises dont la classe d'âge la plus représentée est celle des 50/59 ans.
- 467 créations d'entreprises sur la période 2010/2013 soit 16% de moins que sur la période 2006/2009, dont 37 % sur la communauté de communes du Haut Limousin. Ces créations concernent plus particulièrement les activités artisanales et notamment dans le bâtiment et les activités de services. Le tissu d'entreprise commerciales et plus particulièrement le commerce de détail se renouvèlent plus difficilement, notamment en raison de pôles d'attractivité extérieurs au territoire qui entraîne une évasion commerciale et de l'essor du E-commerce.
- 3 communes sur 5 du Pays du Haut Limousin ne disposent d'aucun commerce de proximité ou d'une offre limitée en la matière et 51 des 52 communes du Pays sont desservies par au moins deux tournées en produits alimentaires de 1^{ère} nécessité.

8 – UNE AGRICULTURE TOURNEE VERS L'ELEVAGE OVIN A L'OUEST ET BOVIN A L'EST.

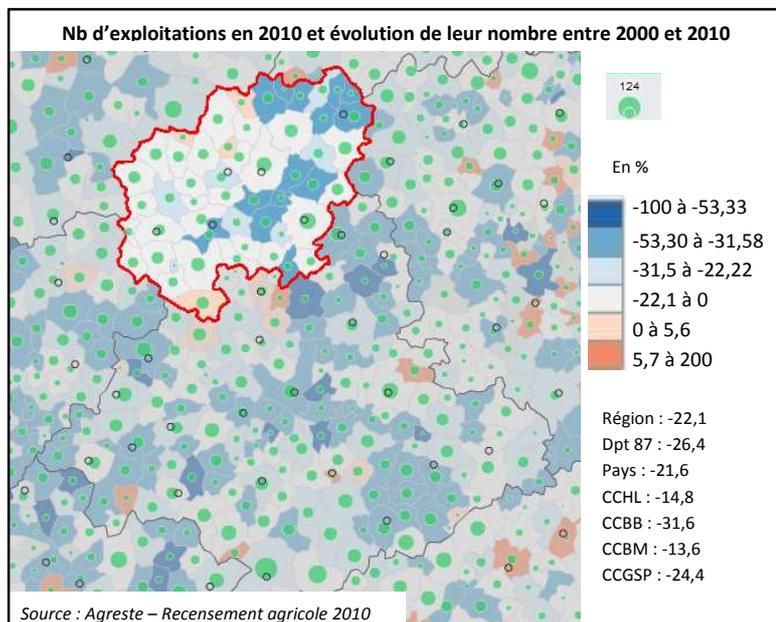
8.1 – Des exploitations agricoles moins nombreuses à chaque recensement.

Le secteur agricole du Pays du Haut Limousin se composait au dernier recensement agricole (2010) de 1 236 exploitations dont 459 (37,13 %) sur la communauté de communes du Haut Limousin, 228 (18,45 %) sur Basse Marche, 338 (27,35 %) sur Brame Benaize et 211 (17,07 %) sur Gartempe St Pardoux. Leur nombre a diminué de près de la moitié depuis 1988 (-48,5 %) mais moins fortement qu'aux niveaux départemental (- 53,8 %) ou régional (- 50,3 %).

Leur répartition sur le pays entre 1988 et 2010 :

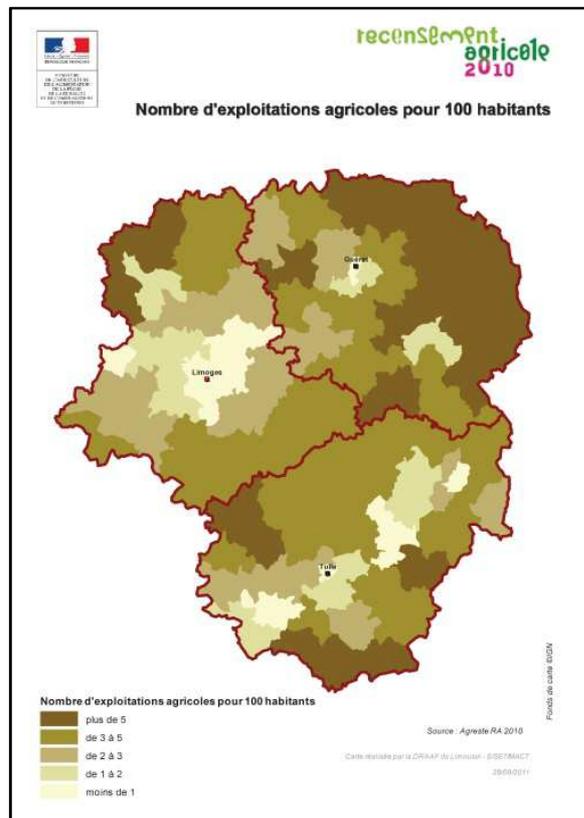
Nb d'exploitations	2010	Part des exploitations du Pays en 2010	2000	1988	Evolution entre 1988 et 2010
Haut Limousin	459	37,13 %	539	836	- 45,1 %
Basse Marche	228	18,45 %	264	400	- 43 %
Brame Benaize	338	27,35%	494	713	- 52,6 %
Gartempe St Pardoux	211	17,07 %	279	453	- 53,4 %
Total Pays	1 236	100 %	1 576	2 402	- 48,5 %
Département	4 815		6 546	10 418	- 53,8 %
Région	14 641		18 799	29 431	- 50,3 %

Source : Agreste – recensement agricole 2010



Entre 2000 et 2010, leur nombre a baissé de 21,6 % à l'échelle du pays mais particulièrement sur la communauté de communes Brame Benaize (- 31,6 %). Elles ont plutôt bien résisté sur ce dernier recensement sur les communautés de communes du Haut Limousin (-14,8 %) et Basse Marche (- 13,6 %) par rapport aux échelles départementale (-26,4 %) et régionale (-22,1 %).

Globalement, le pays du Haut Limousin est un territoire plus agricole que le reste de la Haute Vienne si l'on rapporte le nombre d'agriculteurs exploitants à une base de 100 habitants.



Nombre d'exploitation en 2010 selon leur taille

	Petites	Moyennes	Grandes	Total	Petites	Moyennes	Grandes
Pays	439	559	238	1236	36 %	45%	19%
Dpt	2153	1879	783	4815	45%	39%	16%
Région	6710	5916	2015	14641	46%	40%	14%

Le pays du Haut Limousin est composé majoritairement d'exploitations considérées comme moyennes aux niveaux national.

Comparativement au département ou la région, les petites exploitations sont sous représentées sur le territoire.

Nombre d'exploitation selon leur superficie

	- De 20 ha		20 à 50 ha		50 à 100 ha		100 à 200 ha		200 ha ou +	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Pays	360	305	301	161	589	369	285	330	41	71
Dpt	2608	1816	1355	726	1793	1210	717	891	73	172
Région	7176	5561	4545	2540	4878	3512	2024	2597	176	431

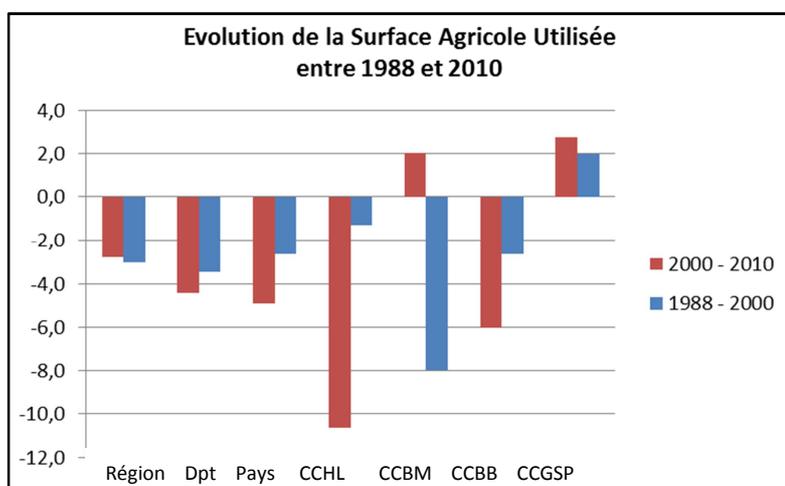
Nombre d'exploitations selon les principales OTEX

	Bovins lait		Bovins viande		Ovins / caprins		Elevage hors sol		Gdes cultures		Polyculture polyélevage	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Pays	51	32	554	466	730	496	43	35	53	82	112	97
Dpt	263	168	2679	1987	2164	1414	242	237	177	306	724	468
Région	698	457	9745	7242	4038	3009	736	672	442	931	2013	1349

8.2 – Une Surface Agricole Utilisée qui se réduit ...

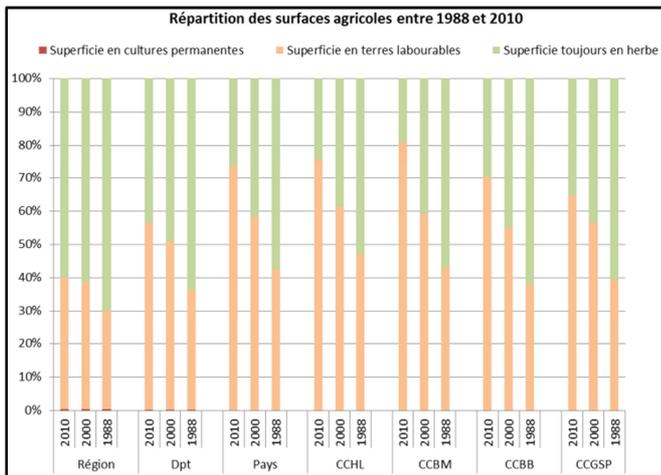
En 2010, la Surface Agricole Utilisée du pays représente 100 367 hectares.

Son évolution entre 1988 et 2010 :



Alors que la Surface Agricole Utilisée du Pays a baissé depuis 22 ans (-7,41 %), de même que sur le département (-7,74 %) et la région (-5,73%), on note une très forte baisse de la SAU sur la communauté de communes du Haut Limousin ces 10 dernières années (-10,63 %), tandis qu'elle a augmenté sur les communautés de communes de Basse Marche (+2,04 %) et Gartempe St Pardoux (+2,72 %).

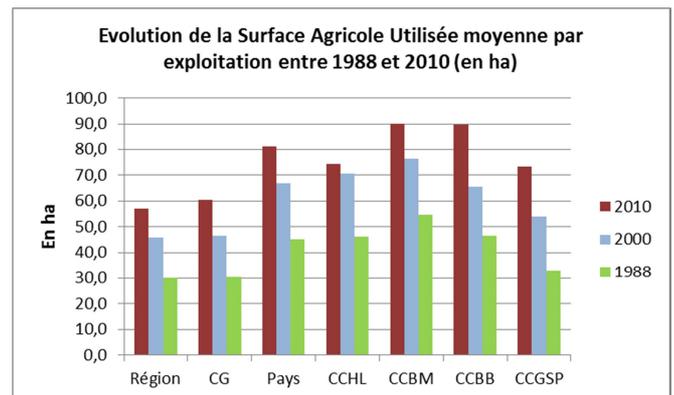
A noter que pour cette dernière, elle a toujours cru (+4,73 % entre 1988 et 2010).



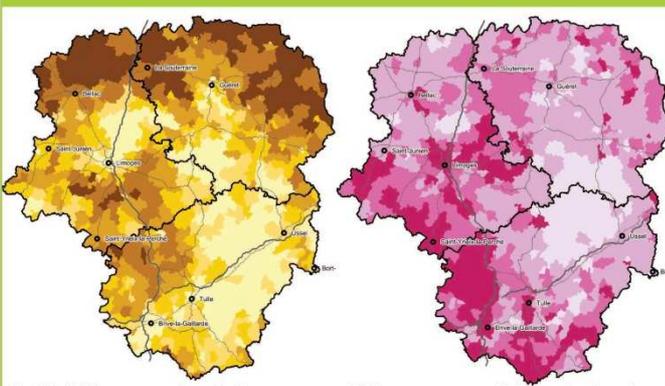
Avec le temps, la réduction de la surface réduit la part des superficies toujours en herbe, composante pourtant très importante du paysage de la Basse Marche.

En 2010, la Surface Agricole Utilisée moyenne par exploitation était de 81,2 hectares à l'échelle du pays : 74,1 ha pour la CdC Haut Limousin, 90 ha pour la CdC Basse Marche, 89,8 ha pour la CdC Brame Benaize et 73,3 ha pour la CdC Gartempe St Pardoux, partout supérieur aux moyenne départementale (60,5 ha) et régionale (57,1 ha).

Les exploitations agricoles du pays sont donc de plus grande taille, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles dégagent de plus grandes ressources comme le montre la carte ci-dessous.



Les zones les plus agricoles ne sont pas toujours celles qui dégagent les plus fortes valeurs de productions



Part de SAU communale estimée en 2010

- 70% ou plus
- de 60 à moins de 70%
- de 50 à moins de 60%
- de 40 à moins de 50%
- de 30 à moins de 40%
- moins de 30%

PBS moyenne pondérée par hectare de SAU en 2010

- 1000 euros ou plus
- de 800 à moins de 1000 euros
- de 600 à moins de 800 euros
- moins de 600 euros

Source : Source : Bd Carto © IGN - Agreste - Données SISA 2010, recensement agricole 2010 - Traitement DRAAF

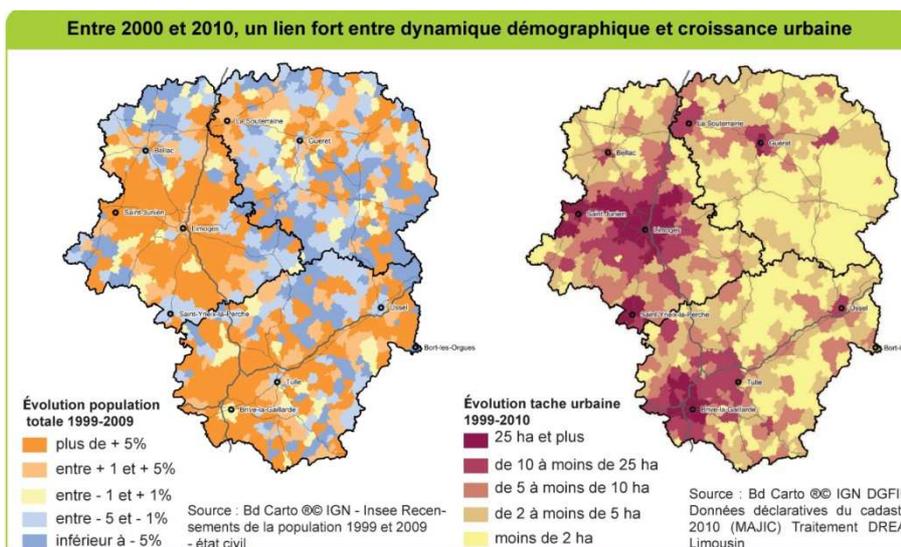
En 2010, la SAU représente une part encore très importante de l'espace puisqu'elle occupe plus de 60 % de la superficie du territoire communal sur tout le Nord du territoire, voire plus de 70 % sur certains cantons.

Production Brute Standard (PBS)

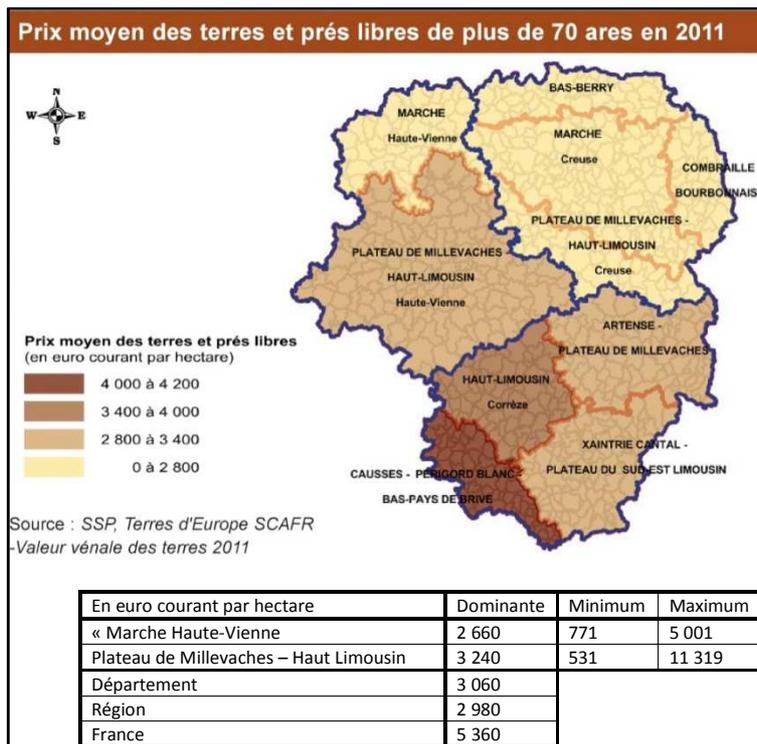
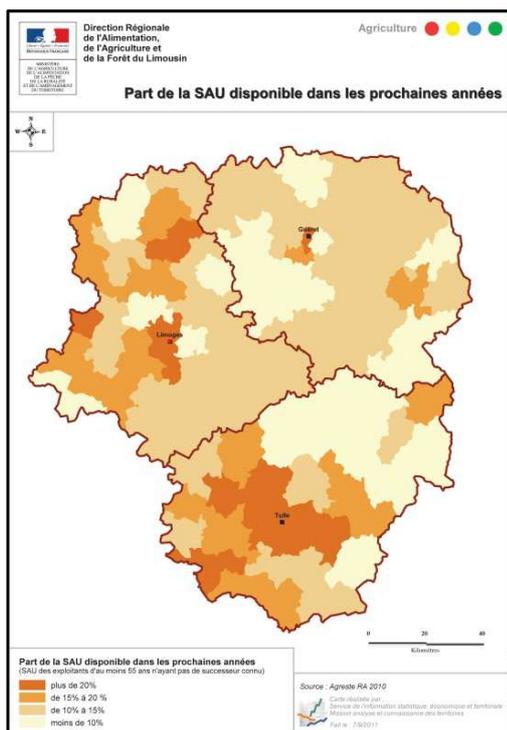
La **Production Brute Standard (PBS)** décrit un potentiel de production des exploitations, calculé à partir des surfaces agricoles et des cheptels. Elle permet d'estimer la production des exploitations et de les classer par tranche de taille économique : « petites exploitations » quand elle est inférieure à 25 000 euros annuels, « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros annuels.

Pour chaque exploitation, on a calculé sa PBS par hectare de SAU. Pour celles exploitant des îlots du RPG régional, cette PBS est attribuée à chaque îlot de l'exploitation. Pour celles n'ayant pas fait de déclaration PAC en 2010 mais connues au recensement agricole 2010, on attribue cette PBS à un îlot fictif localisé dans la commune du siège de l'exploitation. Par commune, une moyenne de PBS par hectare de SAU est calculée, pondérée par la surface de chaque îlot.

La déprise démographique permet de ne pas faire peser de pression foncière liée à l'urbanisation, si ce n'est autour de Bellac....



Et les projections relatives à la part de SAU disponible dans les prochaines années interrogent sur l'avenir de ces espaces.



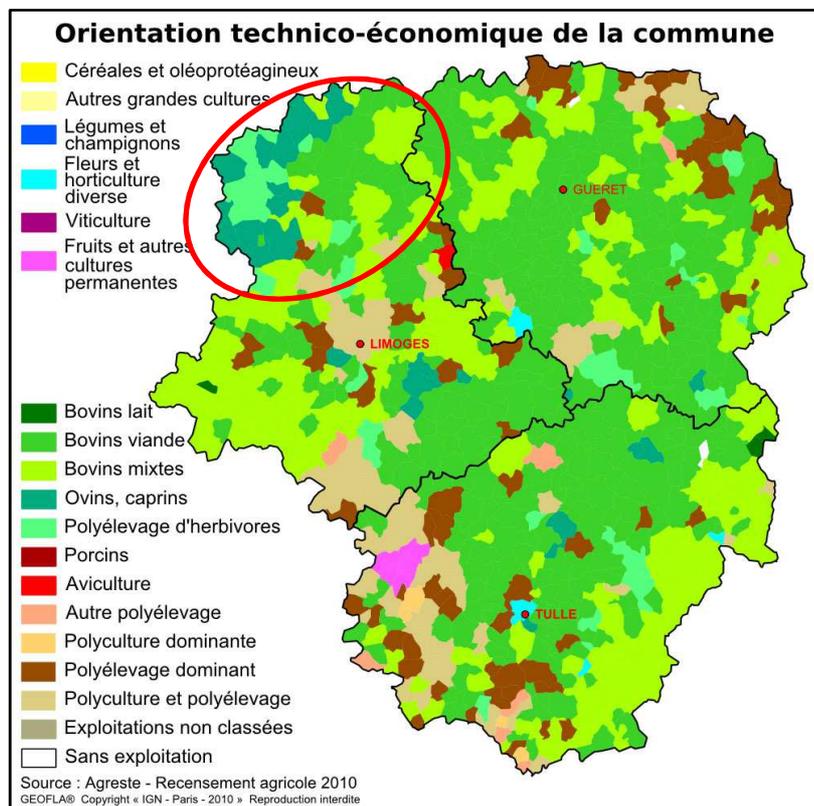
Entre le coût des terres moins élevé sur le nord du Pays qu'au niveau départemental ou régional, la part de SAU qui devrait se libérer de manière importante dans les prochaines années (en partie en raison de l'âge des exploitants et coexploitants, même si la part des + de 55 ans est dans la moyenne départementale), la tendance serait plutôt de voir ces terres laissées en friche.

Certains élus et habitants pensent que ces terres risquent avec le temps de devenir des petits bois sans intérêt forestier (si ce n'est pour de la plaquette ?).

Cependant, on commence à assister sur Brame Benaize à l'achat de terres rachetées par des propriétaires pour en faire des espaces de chasse.

Et puis, des projets d'entreprises privées pour installer des champs de panneaux photovoltaïques commencent à germer, ce qui fait réagir une partie de la profession agricole, ainsi que des habitants, attachés à la production.

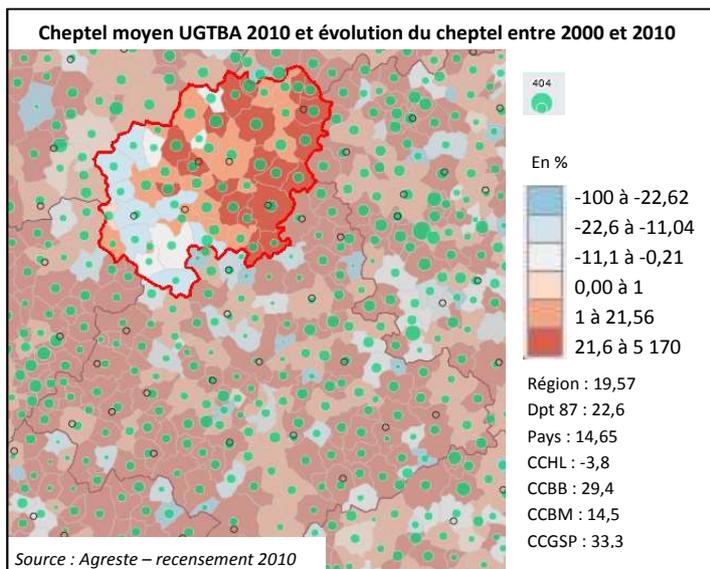
8.3 – Une production orientée sur un élevage de qualité, ovin et bovin.



Le Pays du Haut Limousin est un territoire d'élevage, essentiellement ovin / caprin et polyélevage d'herbivores à l'Ouest, bovins viande et mixte à l'Est.

En 2010, le pays compte :

- 95 783 têtes de bovins soit 27,5 % du cheptel départemental et 9,4 % du cheptel régional,
- 193 267 ovins soit 53,36 % des têtes du département ou 37,01 % du cheptel régional.



UGTBA : Unité de Gros Bétail, Tous Aliments

Le cheptel gros bétail évolue largement sur la partie Est du Pays, tandis qu'il se réduit à l'Ouest, sur la zone essentiellement productrice d'ovins.

Cette situation s'explique par la difficulté d'installer des éleveurs ovins, cette production étant réputée comme difficile lorsqu'on compare les contraintes / le temps passé et le prix de vente de l'animal.

Etant donné que le nombre d'exploitants, donc des actifs, baisse ; que la surface agricole utilisée disponible dans les années à venir va augmenter, et au regard de l'impact de cette production sur le paysage, l'un des enjeux en matière agricole est de favoriser et faciliter l'installation d'éleveurs ovins sur le territoire pour maintenir également une filière déjà bien structurée sur le pays.

A noter, en effet, la présence de :

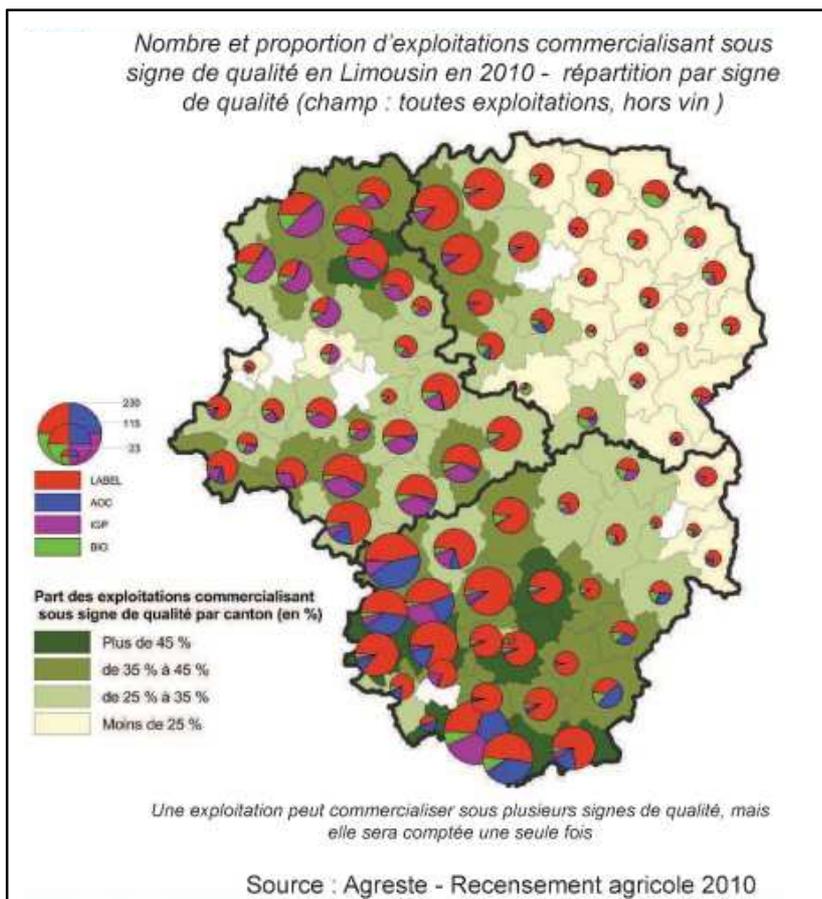
- Encore un grand nombre d'éleveurs,
- Un lycée agricole à Magnac Laval, et son centre de formation, même s'il a perdu sa spécificité ovine il y a quelques années,
- Un abattoir, à Bellac, spécialisé plus particulièrement dans l'abattage de moutons.
- Le salon professionnel (et de plus en plus international) Tech Ovin qui se tient chaque année impaire à Bellac
- La foire nationale de reproducteurs ovins, qui se tient chaque année à Bellac, ainsi que le Carrefour Génétique Ovin de Printemps.
- Une association qui vise à valoriser la laine de mouton : Laines Locales Réseau Limousin.
- En matière de manifestation agricole, notons également Les portes de la Limousine, à Magnac Laval, qui concernent le bovin.

Le pays du Haut Limousin se distingue surtout par sa production d'agneaux, placé sous le signe de qualité « le Baronet ».

Le pays du Haut-Limousin bénéficie d'un élevage ovine d'une réputation sans faille, dont la qualité du Baronet est unanimement reconnue.

L'agneau est produit dans de petites unités d'élevage, de novembre à mai en bergerie puis de juin à octobre en plein air. Le fourrage du terroir limousin confère au Baronet un goût incomparable, une saveur délicate et variée au fil des saisons.

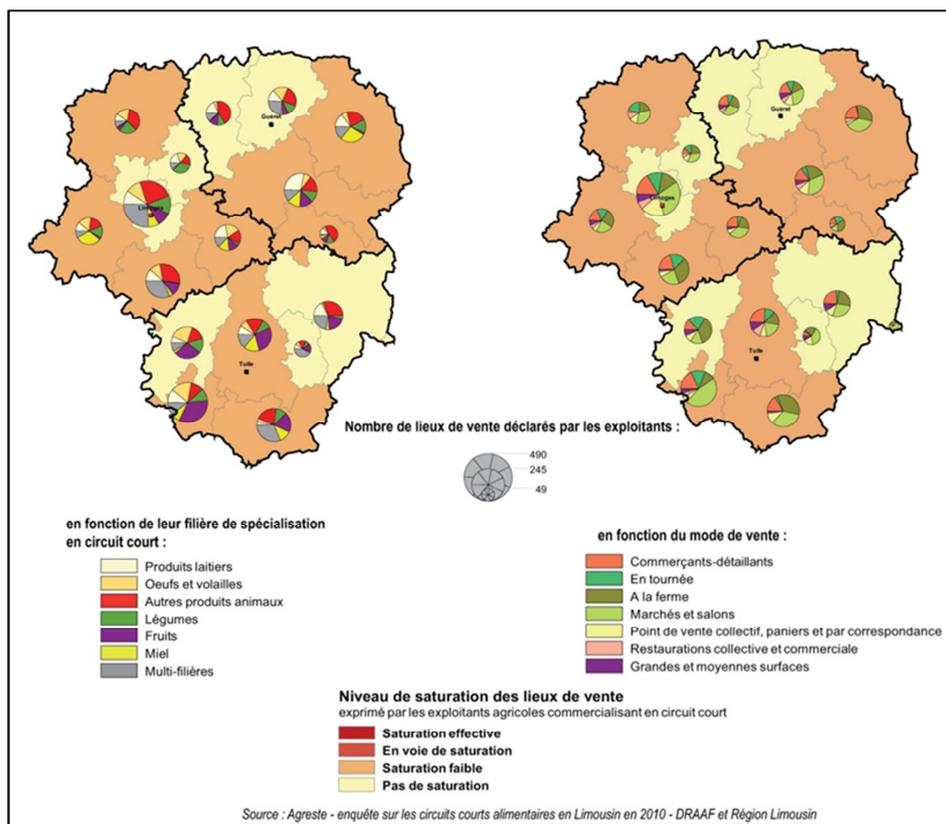
Concernant le bœuf, le principal signe de qualité est le Blason Prestige.



8.4 – Une demande croissante en circuits courts.

Avec la sensibilisation des consommateurs au consommer français, en lien avec le soutien à l'activité économique, au consommer local par rapport à des considérations énergétiques, et les différentes vagues de scandales alimentaires, de plus en plus de ménages sont sensibles aux circuits courts.

Sur le territoire du Pays, où les premières démarches de mise en œuvre de circuits courts ont débuté il y a une dizaine d'années, la principale difficulté repérée à ce jour concerne la valorisation des différents modes de vente d'autant que l'on trouve une variété de productions proposées en circuits courts sur le territoire.



Niveau de saturation des lieux de vente sur le Pays exprimé par les exploitants en circuit court dans leur filière principale (tout mode de vente)

	Pas de saturation	Saturation faible	En voie de saturation	Saturation effective
Lait et fromage		X		
Œufs et volailles			X	
Autres produits animaux		X		
Légumes	X			
Fruits				X
Miel			X	

Source : Agreste – enquête sur les circuits courts alimentaires en Limousin en 2010 – DRAAF et Région Limousin.

Les modes de vente analysés :

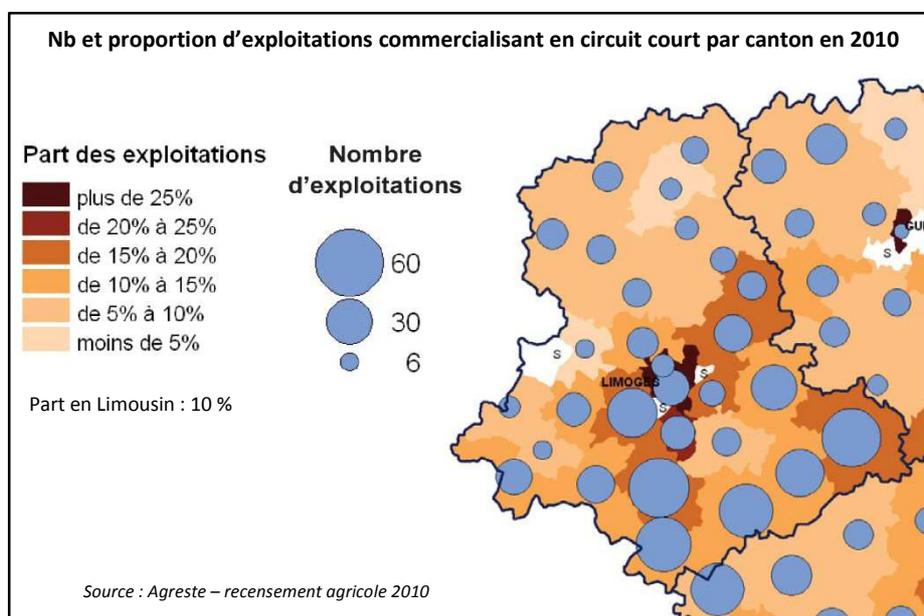
- Vente directe : vente à la ferme, point de vente collectif, vente sur les marchés, vente en tournée / à domicile, vente en paniers, vente en salons et foire.
- Vente indirecte via un seul intermédiaire : Restauration commerciale, restauration collective, commerçant détaillant et Grandes et moyennes surfaces.

En matière de lieux de point de vente sur le pays, plusieurs initiatives se sont mises en place, avec entre autre :

- La présence d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) le jeudi soir à Bellac
- La création d'une Ruche qui dit Oui à Châteauponsac
- Les marchés de producteurs, dont celui du Dorat qui est réputé.
- La foire aux Chapons, à Blond, également réputée...

La proportion d'exploitations qui commercialisent en circuits courts est faible sur le pays (entre 5 et 10%) mais une dynamique est en train de se mettre en place, notamment autour de l'association qui s'occupe du Marché de Producteurs du Dorat .

Par ailleurs, une valorisation des produits locaux associant producteurs et restaurateurs se structure dans le cadre d'une opération impulsée sur le territoire par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Vienne intitulée « Les Inévitables ». Actuellement, les restaurateurs répondent positivement et en nombre à cette démarche.



Chiffres clefs :

- 1236 exploitations (- 21,6 % depuis 2000)
- Une majorité d'exploitations moyennes
- Une Surface Agricole Utilisée de 100 367 hectares (-4,9 % depuis 2000)
- Une SAU moyenne par exploitation de 81,2 ha.
- Un faible coût du foncier agricole, surtout sur la frange Nord du Pays
- Une production de bovins à l'Est (95 783 têtes) et d'Ovins à l'Ouest (193 267 têtes)
- Des exploitations majoritairement placées sous signe de qualité, avec l'Agneau du Baronet en ovin et le Blason Prestige en bovin.
- Des réseaux en circuits courts en cours de structuration.
- Une production essentiellement tournée vers la viande, mais des sous-produits à valoriser pour augmenter la plus-value économique des exploitations (laine, cuir...).

9. – UN TOURISME DE PASSAGE ET DE NATURE

Les types de clientèle qui se déplacent sur le territoire sont les retraités, des familles et des touristes de passage (village étape).

9.1 – Deux lieux de visite et plusieurs sites gratuits

9.1.1 – Deux lieux de visites dont la fréquentation baisse

Définition : **un lieu de visite** consiste en un espace clos ou ouvert, proposant un service de médiation (transfert de connaissance ou de savoir-faire) et disposant d'un service organisé d'accueil humain des clientèles touristiques à l'entrée du site. Ces lieux sont payants.

Si l'on se réfère à cette définition, le Haut Limousin possède 2 lieux de visite : le *musée René Baubérot* et la *collégiale du Dorat*. Dans ces deux cas, la fréquentation est en baisse, passant de 10 000 entrées en 2002 à un peu plus de 3000 en 2012 pour le musée (labellisé musée de France : les collections permanentes des musées de France sont inaliénables et doivent être inscrites sur un inventaire réglementaire).

Ces offres de découverte sont indispensables à la diversité de l'offre touristique sur le territoire. Elles sont constitutives de l'identité du Haut Limousin et permettent de mesurer l'attractivité du territoire de grâce au comptage des visiteurs là où les autres sites ne sont que des indicateurs de tendance dans la mesure où il est impossible de quantifier de façon exacte le nombre de personnes les fréquentant.

9.1.2 – Plusieurs sites gratuits.

Il existe une grande variété de sites sur le territoire. Ceux qui ont vocation à structurer et élargir l'offre touristique sont les suivants : *Mortemart* (visite du village), *nostalgie rurale à Montrou-Sénard*, *Châteauponsac* et *Bellac* (visite des centres bourgs), le *prieuré des Bronzeaux*, les sites naturels organisés pour l'accueil du public et l'interprétation (Butte de Frochet à Bussière Boffy, sentiers à légende dans les Monts de Blond, etc). Ces sites ont tous vocation à diversifier l'offre de découverte en Haut Limousin en permettant de diffuser un large éventail de l'identité du territoire.

Comme pour les lieux de visite, deux offres se distinguent en termes de fréquentation : Montrou-Sénard avec Nostalgie Rurale (incluant des animations estivales) et Mortemart. Avec une fréquentation estimée sur une année à environ 10 000 personnes sur ces deux sites (attention, il faut prendre en compte le fait que bien souvent les visiteurs font les 2 visites en même temps, il est donc important de ne pas cumuler ces chiffres), ils peuvent être considérés comme structurants malgré le fait qu'ils ne soient pas payants et qu'ils n'induisent pas un comptage précis.

Pour résumer, depuis une dizaine d'année, l'offre en matière de lieux de visite et de découverte de site est stable. En revanche la fréquentation est en baisse pour les lieux de visite payants.

Les questions que le territoire se pose :

- Faut-il adapter une nouvelle politique tarifaire à ces lieux de visite ?
- Communiquer de façon différente autour d'eux ?
- Les fédérer pour uniformiser les moyens de mise en marché ?
- Professionnaliser les intervenants ?
- Revoir leurs présentations ?
- Mettre en place un moyen de découverte plus adapté ?
- Amplifier ou réduire les périodes d'ouverture tout au long de l'année ?

9.2 –Un hébergement peu qualifié.

L'hébergement est constitutif de l'offre touristique d'un territoire. Il est le garant de l'accueil des visiteurs en situation de découverte. Par définition, consommer une prestation touristique consiste en premier lieu à passer une nuit hors de son domicile habituel. Partant de ce postulat, le Haut Limousin est très peu doté et ne constitue pas de fait une destination touristique comme peut l'être une station balnéaire. De plus l'offre est disparate avec un niveau de labellisation insuffisant. Les acteurs du tourisme se doivent donc de composer avec une offre réduite en matière d'hébergement, qui semble néanmoins suffisante au regard de la demande actuelle d'un point de vue quantitatif mais pas d'un point de vue qualitatif.

L'enjeu consiste donc à faire augmenter la demande en créant ou réhabilitant des hébergements pour qu'ils soient adaptés aux exigences des touristes et redeviennent attractifs.

9.2.1 - L'état des lieux de l'offre.

L'offre du Pays du Haut Limousin est essentiellement concentrée au niveau du camping. Ce mode d'hébergement étant concentré sur une période très restreinte dans l'année (au mieux un mois en été), elle ne doit pas être le reflet de l'offre territoriale. Il est préférable de miser sur les hébergements labellisés de type gîte de France, Clévacances ou l'hôtellerie (Logis de France, etc).

Il y a 3317 lits touristiques en Haut Limousin cumul fait de toutes les propositions, incluant les hébergements non labellisés.

57% de cette offre est concentrée dans les emplacements nus des campings et 8% de cette offre consiste en des lits marchands non labellisés.

Il reste donc environ 35% de l'offre du territoire exploitable et valorisable auprès des touristes soit un peu plus de 1000 lits. Ce nombre ramené à la population du territoire donne un ratio de 0,03 lits par habitant du territoire, ce qui est très faible.

Les 5 sites majeurs et structurants en matière d'hébergement en Haut Limousin sont la station de loisirs de Saint-Pardoux, Bellac, Châteauponsac, le plan d'eau de Mondon et le hameau des Pouyades. Etant donné que ce sont eux qui génèrent les flux, il est indispensable de s'appuyer sur leur notoriété et de travailler à leur promotion.

Objectif à atteindre : positionner une offre d'hébergements lisible sur le territoire prenant en compte les souhaits des touristes (groupes, tourisme de clan, découverte de l'espace rural, etc). Qualifier l'offre, augmenter la capacité d'accueil pour les gîtes de groupe.

9.3 : Les filières autour des activités de nature.

Les filières sont des offres de loisirs au sein desquelles l'activité est clairement définie : randonnée pédestre, VTT, cyclotourisme, golf, pêche, équitation. La plupart de ces filières possèdent des fédérations départementales, régionales et nationales.

En ce qui concerne le Haut Limousin, les qualités paysagères présentées en début de diagnostic (bocages de la Basse Marche et petits ilots montagneux dans les Monts de Blond) constituent un atout pour le tourisme puisqu'il s'agit du cadre pour les activités. L'aspect rural et naturel étant prégnant, il s'agit de structurer une offre autour des pratiques déjà plébiscitées par le grand public : la randonnée pédestre notamment.

9.3.1 - La randonnée.

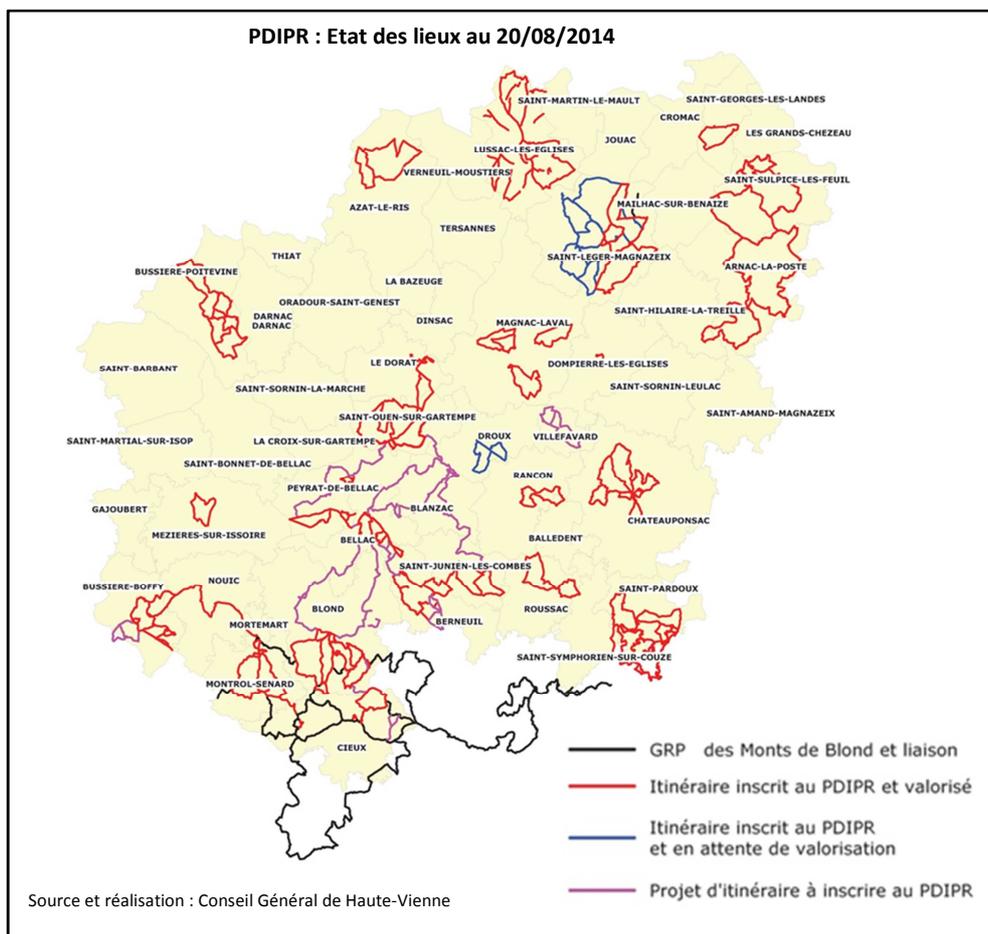
L'offre en matière de randonnée est structurée autour de la mise en place du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) géré par le Conseil Général de la Haute-Vienne. Le Pays du Haut Limousin possède 772 kilomètres de sentiers de petite randonnée inscrits (dont certains à titre conservatoire), 115 kilomètres pour le GRP des Monts de Blond, 25 kilomètres du tour du lac de St-Pardoux.

Cela représente 55 circuits sur les 52 communes du Pays. L'élément structurant réside dans le circuit de Grande Randonnée de Pays. Reste néanmoins à l'agrémenter d'hébergements (adaptés en termes d'accueil et ouverts aux périodes clé) tout au long de son parcours et de solutionner quelques problèmes d'usage.

Une boucle intercommunale est en cours de réalisation sur la communauté de communes du Haut Limousin.

A présent, seule la partie nord-ouest du Pays reste moins bien pourvue au niveau de cette pratique. Néanmoins le maillage global est satisfaisant avec des propositions de parcours adaptées à tous les niveaux de pratique.

Un outil structurant, le PDIPR :



9.3.2 - Le VTT.

La proximité de la base VTT de Vaulry constitue un atout pour cette pratique. C'est un élément structurant qu'il convient de prendre en compte même si cette commune limitrophe ne fait pas partie du pays, elle est dans le périmètre des Monts de Blond.

En terme d'événementiel, la Frédéric Mistral, épreuve de VTT dans les Monts de Blond est devenue la première manifestation de la Région.

Créée en 1992, elle propose deux parcours de 26 et 42 kilomètres. C'est un vecteur de développement et de promotion de la pratique.

9.3.3 - Le cyclotourisme.

Il se pratique de façon spontanée par les cyclistes sur nos routes. En effet, aucun parcours structuré n'est en place actuellement. Au cas par cas, les offices de tourisme indiquent des parcours, mais aucune promotion n'est mise en place.

Cette pratique constitue néanmoins une demande importante qu'il convient de ne pas négliger.

9.3.4 -Le golf.

Le Pays du Haut Limousin comprend un golf 9 trous sur la commune de Mortemart. Il est partie intégrante d'une offre régionale très bien structurée et mise en valeur par le biais de la ligue de golf du Limousin.

Ce lieu participe à la diversité de l'éventail des pratiques sur le Pays du Haut Limousin.

9.3.5 - L'équitation.

Ils existent 12 centres équestres sur le Pays du Haut Limousin qui structurent le loisir équestre sur le territoire :

- Blond : les Hauts de Blond. Bachelierie *
- Blond : domaine équestre Centaure. Rulières *
- La Bazeuge : CH de la Brame. Cercle hippique Le Monteil
- Bussière-Boffy : ferme équestre de la licorne bleue. Les Rivailles
- Cieux : François Bareige. 2 Les Pradelles
- Peyrat de Bellac : domaine de Gauchoux, Gauchoux Haut *
- Peyrat de Bellac : écurie du Villard *
- Roussac : écurie de l'Orée. Lascoux
- Roussac : les sabots du mas Massou. Rte de Châteauponsac
- Saint-Pardoux : centre équestre Vauguenige
- Saint-Pardoux : Pelletier Céline. Chantot
- Thiat : gîte d'enfant de la Touche
-

* : le « Label Equestre Limousin » garantit que les centres équestres sélectionnés satisfont à des critères de qualité quant à leur encadrement, infrastructures d'accueil, installations sportives, activités et environnement.

A partir de ces centres équestres, les cavaliers pratiquent leur loisir sur les sentiers de randonnée du territoire. Se reporter à la carte du PDIPR et <http://www.randonnee-hautevienne.com/>.

La filière équestre est la seule générant une vraie économie directe découlant des prestations liées à l'activité : encadrement, cours, pension, hébergements, etc.

Cette filière n'est pas en perte de vitesse, elle repose sur la dynamique des prestataires proposant l'activité. C'est un des atouts forts du territoire.

9.4 - Les activités en milieux aquatiques.

Les activités nautiques utilisent deux types de milieux : les rivières sur lesquelles se déroulent l'essentiel des activités d'eaux vives et une partie importante des activités de pêche ; et les étendues d'eau qui reçoivent plus particulièrement les adeptes du ski nautique, de la nage en eaux vives, de la voile sous toutes ses formes.

9.4.1 - Les activités nautiques.

Communes	Infrastructures	Activités / équipements	Services
Saint-Pardoux	Base ski nautique	Ski nautique	Hébergements, restauration Piscine Tremplin ski nautique

A proximité, possibilité de pratiquer le canoë, le kayak et la voile sur la base de loisirs de Saint-Pardoux (communes de Razès et Compreignac). La descente en canoë kayak dans la vallée de la Gartempe n'est plus pratiquée. Cette activité drainait de nombreux pratiquants

9.4.2 - La baignade.

Communes	Infrastructures	Activités / équipements	Services
Azat-le-Ris	Plan d'eau du Grand étang	Nage	Voile, canoë-Kayak, pédalo, volley, ping pong, buvette, baignade surveillée en été
Cromac	Piscine	Nage, loisirs	Hébergements Jeux de plage, baignade surveillée l'été, restauration
Saint-Pardoux	Plage de Fréadour	Nage	Hébergement, restauration, baignade surveillée en été, jeux de plage

Le Pays du Haut Limousin est très mal pourvu en termes de lieux de baignade. **3 sites pour 52 communes** : le ratio est dramatiquement faible. Ce constat ne participe pas à l'attractivité touristique du territoire. En effet, la baignade reste l'une des demandes principales de loisir pour les clientèles estivales.

9.4.3 - La pêche.



L'offre en matière de pêche est très variée. Sur le territoire, toutes les formes de pêche peuvent être pratiquées.

A ce jour, plusieurs prestataires, notamment dans le cadre des gîtes de pêche proposent un accueil thématique adapté à la demande.

L'accessibilité des parcours prend de l'ampleur et le Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et de ses affluents projette la création de plusieurs aménagements concernant la vallée de la rivière en vue de favoriser la pratique, la protection du milieu et des espèces, et la mise en place d'informations adaptées.

Le Pays du Haut Limousin s'est clairement positionné sur une offre de pratiques liée à la découverte de la nature, qu'elle soit sportive ou plus douce. Quelques particuliers proposent des prestations alliant hébergements, location de matériel et pêche sur des plans d'eau privés. Cette pratique est notamment le fait de propriétaires d'origine britannique.

A présent, il convient à la fois de fidéliser les pratiquants et de conquérir de nouveaux marchés tout en préservant les atouts de notre territoire. Cette démarche passe forcément par la mobilisation des acteurs.

Communes	Infrastructures	Activités / équipements	Services	Période d'ouverture
Arnac-la-Poste	Etang de pêche Lieu-dit La Piscine			
Balledent	Etang de pêche Le Planchon (GB)	Pêche en étang, pêche de nuit, 5 postes	Gîte 8 personnes, location matériel	4/04 au 14/11/2015
Bellac	Le Vincou	Pêche en rivière	Poste handipêche	Toute l'année. 2 ^{ème} catégorie
Blanzac	Etang communal Etang de Rouffignac	Pêche en étang		Mai à octobre
Bussière-Poitevine	Etang du val de Chaume	Pêche en étang		Toute l'année
Châteauponsac	La Gartempe	Pêche en rivière	Dépositaires cartes de pêche, hébergement, restauration, etc	Toute l'année. 2 ^{ème} catégorie. Inclus, toutes les communes de la vallée de la Gartempe en aval.
Cieux	Etang de pêche	Pêche en étang		Avril à décembre
Cromac	Lac de Mondon Etang intercommunal	Pêche en étang	Hébergements sur place, restauration	5/04 au 31/12/2014
Cromac	Etang de pêche Etang de Las-Croux	Pêche en étang		
Dompierre-les- Eglises	Etang de pêche Au camping	Pêche en étang		
Droux	Etang de pêche Au camping	Pêche en étang		

Communes	Infrastructures	Activités / équipements	Services	Période d'ouverture
Jouac	La Benaize	Pêche en rivière		Toute l'année. 2 ^{ème} catégorie
Jouac	Etang de pêche Cherbois	Pêche en étang		
Lussac-les-Eglises	Etang de pêche Les Forges	Pêche en étang		
Magnac-Laval	Plan d'eau des Pouyades Etang intercommunal	Pêche en étang (carpes)	Hébergements sur place	8/02 au 31/12/2014
Mézière-sur-Issoire	Etang de la côte	Pêche en étang		Mai à novembre
Roussac	Lodgelakes, Chalivat (GB)	Pêche en étang, pêche de nuit 2 étangs	2 gîtes 6 personnes, piscine, location matériel, repas	Mars à novembre
Saint-Amand-Magnazeix	Etang communal	Pêche en étang		23/03 au 30/09/2014
Saint-Barbant	Etang des Brégères	Pêche en étang		Mars à octobre
Saint-Pardoux	Lac de St-Pardoux	Pêche en lac		Toute l'année. 2 ^{ème} catégorie
Saint-Pardoux	Lakeheritage (GB)	Pêche en étang, pêche de nuit. 15 postes	Vente appâts, location matériel	Toute l'année
Saint-Pardoux	4 étangs de pêche Halieutique Passion	Pêche en étang. 4 étangs	Magasin de pêche Hébergements	Toute l'année. Changement horaires au 1 ^{er} octobre
Saint-Sornin-Leulac	Etang communal Etang de Chantegrelle	Pêche en étang		27/04 au 28/09
Thiat	La Brame	Pêche en rivière	Poste handipêche	Toute l'année. 2 ^{ème} catégorie

9.5 – Géocaching.

Le géocaching est une nouvelle pratique qui se développe sur le territoire. C'est un loisir qui consiste à utiliser la technique du système de positionnement par satellites (GPS ; GLONASS ; ...) pour rechercher une cache. Le parcours menant à cette cache est parsemé d'énigmes qu'il faut résoudre sur place en fonction des éléments du terrain. Le comité régional du tourisme du Limousin fait la promotion de cette pratique, relayé en cela par les offices de tourisme en charge de l'accueil des geocacheurs sur le territoire. Les caches : Bussière-Boffy, Bussière-Poitevine, Châteauponsac, Le Dorat, Mondon, Rancon, Saint-Pardoux.

9.6 - Les Stations Vertes, village étape et plus beau village de France.

Une "Station Verte" est une destination touristique de loisirs et de vacances, reconnue au niveau national comme une station organisée, offrant les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature. Le Pays du Haut Limousin comprend 2 stations vertes : Châteauponsac et Bellac.

Ces deux communes proposent une offre permanente et organisée de loisirs :

- une destination respectueuse de l'environnement
- un Office de Tourisme organisant l'accueil et l'information
- au moins 200 lits en hébergements variés
- des services, des commerces, des aires de jeux, des espaces entretenus et fleuris
- des équipements de loisirs (baignade, jeux, sports, sentiers)
- des espaces de découvertes : nature, visites, produits à déguster

9.6.1 - Un village étape sur le territoire.

L'objectif de la marque village étape est de proposer un label de qualité des services aux usagers et aux touristes. **Bellac est village étape** depuis 2010.

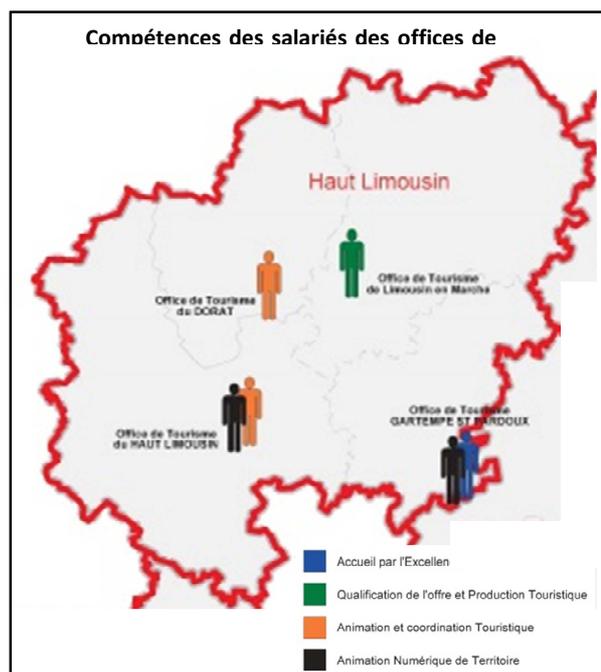
L'impact de ce label est essentiellement porté sur l'activité économique du bourg, l'objectif étant de capter une partie du flux des Nationales 145 et 147. A ce titre, les professionnels du tourisme sont en première ligne, il s'agit de coordonner les commerçants pour obtenir des amplitudes d'ouverture satisfaisant les usagers et une offre la plus diversifiée possible. La restauration est la première sollicitée ainsi que l'hôtellerie. Pour ces prestataires, l'adaptation à la demande village étape est indispensable et le but est d'essayer de capter ces clientèles de passage pour générer des consommations supplémentaires sur le territoire (nuitées, visites, achat de souvenirs, etc).

9.6.2 - Un village classé « un des plus beaux villages de France ».

Mortemart est le seul village classé à ce titre en Haute-Vienne. Il est constitutif de l'offre touristique du Pays au titre des sites emblématiques. L'amélioration du cadre (réhabilitation de la place et de la Halle) est un point très positif en ce qui concerne la future fréquentation du lieu. Mais au-delà du lieu, la présence de prestataires à la fois charismatiques et représentatifs du terroir est indispensable à la notoriété (à ce jour seul le restaurant s'inscrit dans ce cadre). C'est bien souvent ce qui génère un motif de déplacement tant au niveau local (dans un rayon de 50 kilomètres) que pour les touristes.

9.7 - L'organisation des acteurs.

La Région a mis en place un système de professionnalisation des acteurs du tourisme et notamment des salariés des offices de tourisme sur le Pays du Haut Limousin. Ce système de formations vise à accroître les retombées économiques liées au tourisme en développant une nouvelle attractivité touristique basée sur le savoir-faire des employés des offices de tourisme.



Source : Comité Régional du Tourisme

Pour cela 5 modules de formation de 70 heures chacun ont été mis en œuvre par la Région, autour de 5 compétences :

- L'accueil du futur sur son territoire (relation client, initiation à la démarche qualité, etc)
- La qualification de l'offre et de la production touristique sur son territoire (connaissance de son marché et attentes des clientèles)
- L'animation numérique du territoire (plans d'actions numériques, conseil et animation des prestataires locaux)
- L'animation et la coordination des acteurs sur un projet de territoire (animation d'un réseau)
- La définition touristique de son territoire (méthodologie de projet, observatoire local, former son équipe, travailler en réseau). Cette dernière n'est pas présente sur le territoire.

Le territoire a intégré cette formule et participe à sa mise en place effective.

Chaque office de tourisme devra assumer la mission pour laquelle il a été formé au niveau du Pays du Haut Limousin dans le cadre du conventionnement mis en place. Ainsi le salarié consacrer une partie de son temps au profit des offices de tourisme voisins dans le cadre de sa compétence acquise.

La compétence touristique est assurée à la fois par les collectivités au niveau local, par le Département et par la Région. La prochaine réforme en matière de tourisme au vu des dernières orientations générales de l'avant-projet de loi de février 2013 vise à l'accroissement de l'intégration communautaire avec de nouveaux transferts de compétences des communes vers les intercommunalités et notamment la compétence tourisme. Cet avant-projet précise également la désignation de collectivité « chef de file » pour chaque grande politique. En matière de tourisme ce rôle sera assumé par la **Région** ou le Département.

L'emploi dans le tourisme.

En Limousin, les emplois liés au tourisme selon la saison sont compris entre 7800 et 12 800. Ramené à l'échelle du territoire Haut Limousin, cette proportion est beaucoup plus faible. Le tourisme étant une composante très transversale de l'économie locale, il a un impact sur les emplois du commerce, de la restauration, de l'hôtellerie, du loisir, de l'hébergement. A ces emplois, il faut ajouter les emplois « institutionnels » dans les collectivités ou associations liées au développement touristique.

D'après les chiffres de l'INSEE, il représente une part d'environ 3,5% des emplois salariés du territoire, soit 315 emplois.

9.8 - Le patrimoine.

Le Pays du Haut Limousin est riche d'une diversité de patrimoines à la fois naturel, mais également lié à la main de l'homme. Le bâti est relativement bien conservé et mis en valeur dans plusieurs cités de caractère : Bellac, Bussière-Boffy, Châteauponsac, Montrol-Sénard, Mortemart, les Grands Chézeaux, Le Dorat, Magnac-Laval.

Le petit patrimoine vernaculaire constitue l'essentiel de la richesse, il est très présent sur tout le territoire mais ne justifie pas à lui seul un motif de déplacement pour les clientèles touristiques. Il participe à la notoriété et apporte une valeur ajoutée à la notion de destination « campagne » et de territoire préservé.

Les ***pierres à légendes*** éveillent la curiosité. A ce titre, il semble possible d'envisager une mise en tourisme de cet élément fortement ancré dans l'inconscient collectif.

Pour ce qui est du patrimoine religieux et des *lanternes des morts*, il y a toujours un intérêt de la part des touristes et ce sont des éléments à prendre en compte : 4 lanternes des morts à Montrol-Sénard, Oradour-Saint-Genest, Rancon et Saint-Amand-Magnazeix.

Chiffres clés

Nombre de lits marchands : 3317

Nombre moyen de nuitées : 11,7 semaines pour les gîtes de France

Nombre d'équivalents temps plein dans les offices de tourisme : 8,5

Nombre de lieux de visite : 2

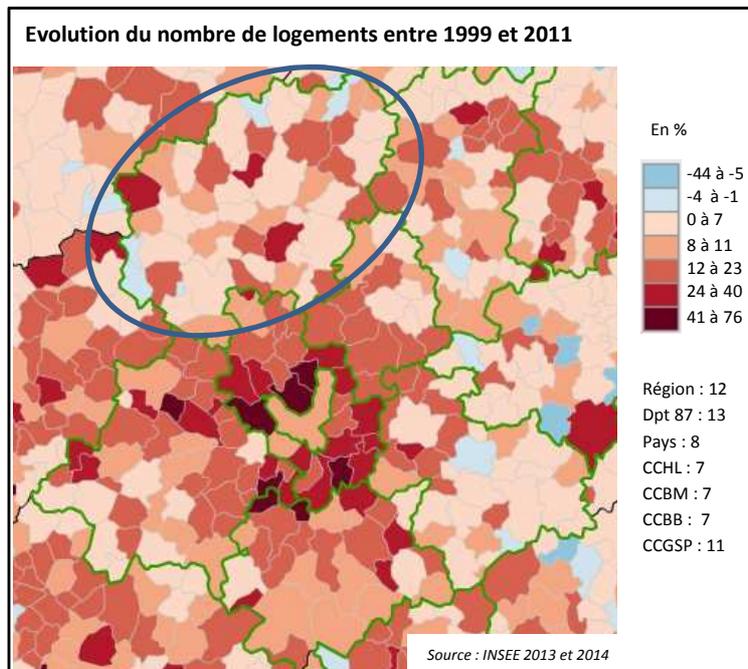
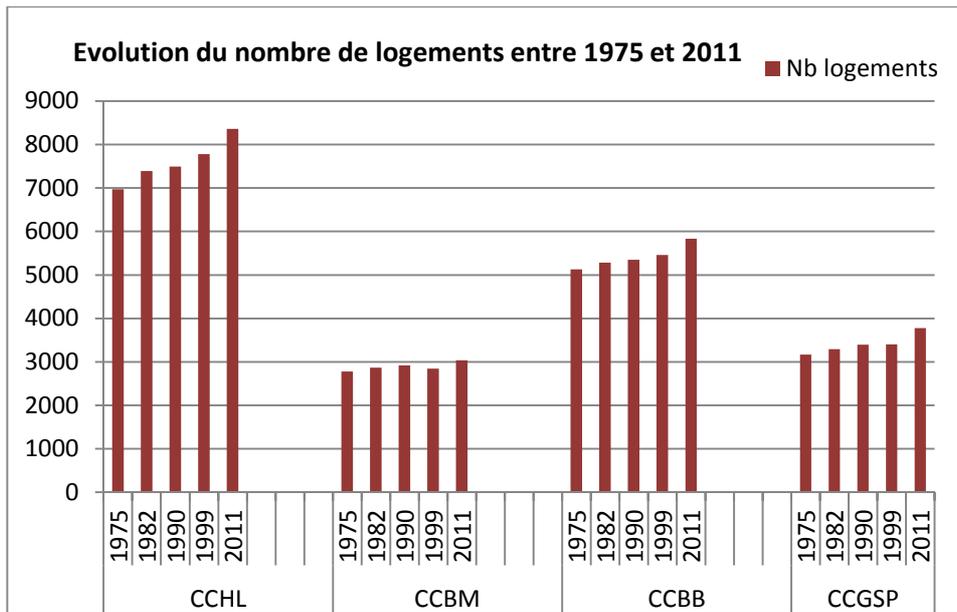
Nombre de kilomètres de sentiers : 887 km

1 village étape et un village classé plus beau village de France.

Synthèse tourisme :

- **Structurer une offre de territoire pertinente** : cette structuration passe par la mise en place d'équipements de loisirs transversaux. La création d'une voie verte reliant Châteauponsac à Magnac-Laval (domaines impactés : hébergement, restauration, commerces, développement des filières, accompagnement, etc). Autre exemple avec la mise en place d'un réseau dans le cadre de la restauration : création de Bistrots de Pays sur le territoire en ayant toujours à l'esprit que bien souvent le prestataire devient la destination.
- **Soutenir techniquement les professionnels et animer le réseau des prestataires** : filière équestre, filière pêche.
- **Proposer une offre touristique de qualité** : adapter l'offre des hébergeurs aux demandes des randonneurs, vététistes, pêcheurs, cavaliers en fonction des savoirs faire de chacun. Pour les autres hébergements, expliquer la valeur ajoutée d'un label pour des lits marchands de qualité.
- **Accompagner les 4 offices de tourisme** dans le cadre de la coordination assumée par le Pays du Haut Limousin (poste d'animateur tourisme). Offices de tourisme : Basse Marche, Haut Limousin, Limousin en Marche, Gartempe Saint-Pardoux. Exemples d'objectifs : améliorer la visibilité des prestataires touristiques sur le web, mettre en place des produits touristiques, créer un réseau d'ambassadeurs du territoire.
- L'aspect financier : aider à la stabilisation financière des offices de tourisme tout en créant un partenariat plus actif avec les prestataires : mise en place d'une **taxe de séjour** sur les 3 offices de tourisme n'en étant pas dotés. Si l'on se base sur le ratio de la taxe de séjour perçue au réel sur Gartempe Saint-Pardoux (6128 € pour 1355 lits marchands), la collecte pourrait être la suivante : 5000 € pour Haut Limousin, 2900 € pour Brame Benaize et 500 € pour Le Dorat.

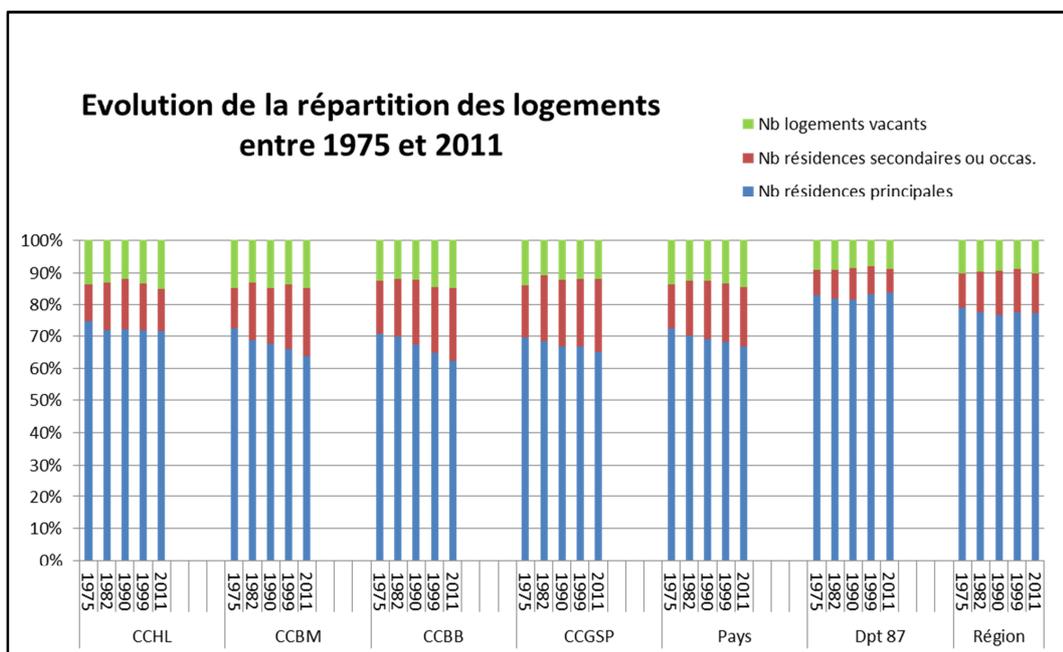
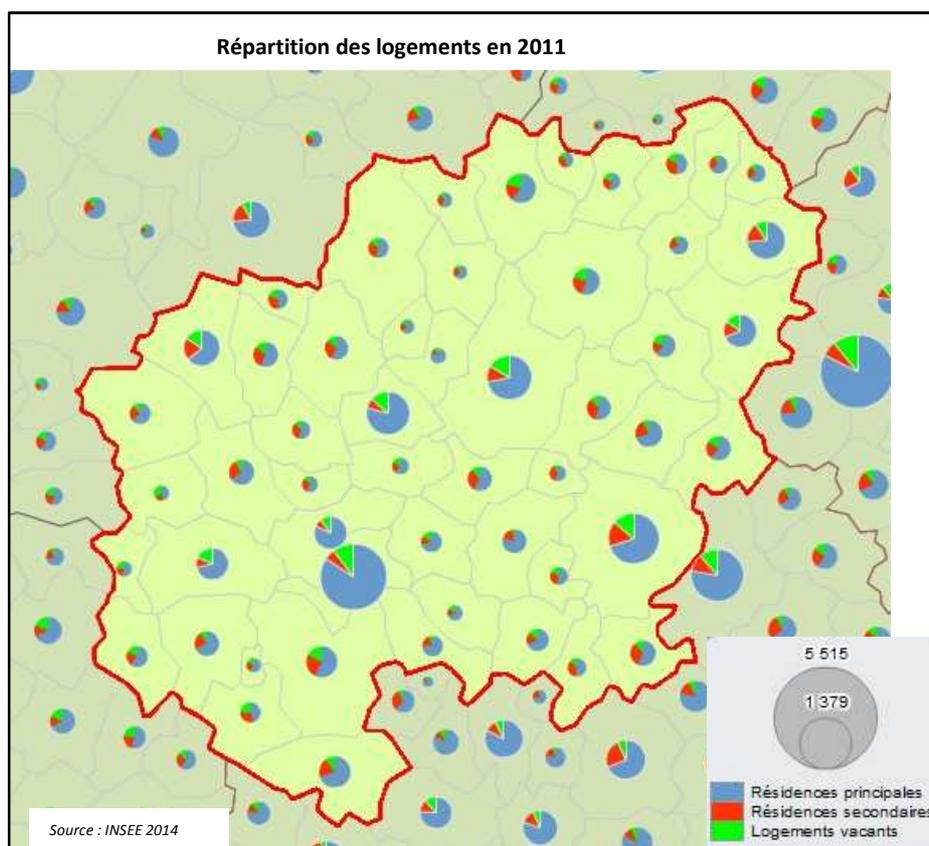
10 - UN PARC DE LOGEMENTS ANCIENS.



Le nombre de logements progresse constamment sur le territoire depuis 1975. Il a encore augmenté de 8 % entre 1999 et 2011 pour atteindre le nombre de 21 012 logements en 2011. L'augmentation a été moins forte que sur le département (+ 13 %) ou la région (+ 12 %).

Seule la communauté de communes Gartempe St Pardoux atteint un taux proche de ces moyennes.

10.1 - Une répartition des logements qui témoigne de la baisse de population, au profit des résidences secondaires.

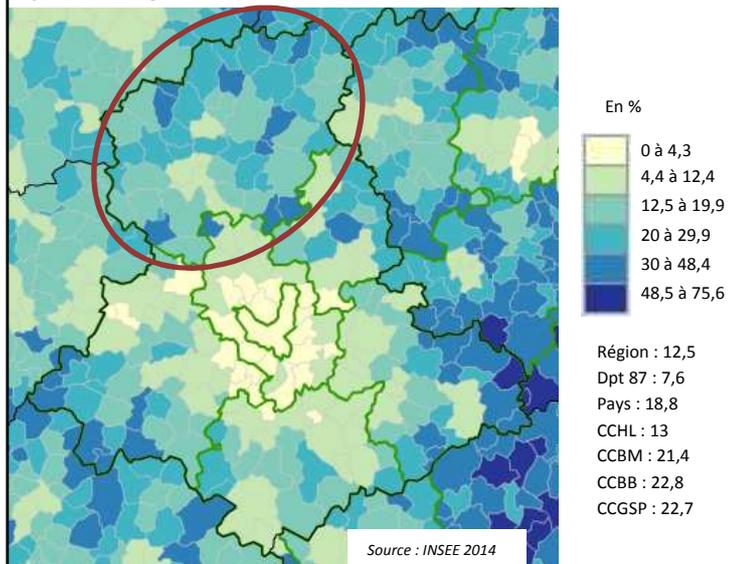


Avec 14 041 résidences principales en 2011, soit 66,8 % des logements, la proportion de résidences principales se réduit et est largement inférieure aux taux départemental (83,56 %) et régional (77,18 %).

Cette situation se traduit sur les communautés de communes de la Basse Marche, de Brame Benaize et de Gartempe St Pardoux. Seule la communauté de communes du Haut Limousin voit sa proportion de résidences principales se maintenir.

Cette baisse profite principalement aux résidences secondaires ou occasionnelles.

Proportion de résidences secondaires ou logements occasionnels parmi les logements en 2011



La proportion de résidences secondaires ou occasionnelles en 2011 est largement supérieure (18,8 %) aux moyennes départementale (7,6 %) et régionale (12,5 %), avec des taux supérieurs à 20 % sur les communautés de communes de Basse Marche, Brame Benaize et Gartempe St Pardoux.

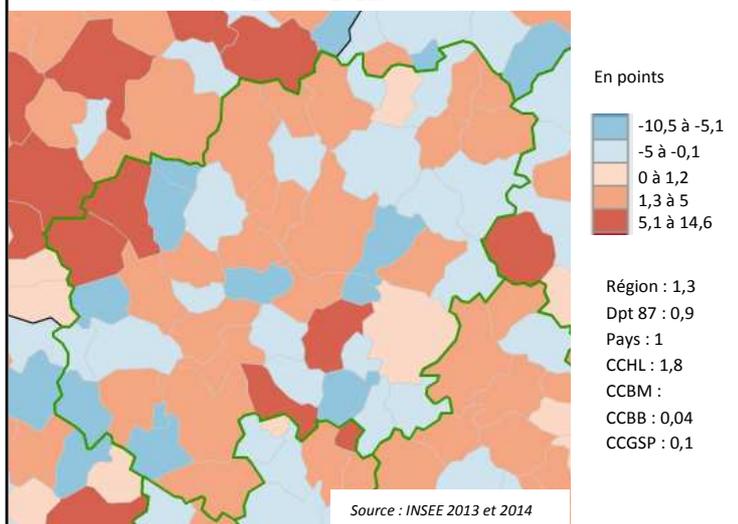
Nb de logements vacants et part de logements vacants en 2011



De même, la part de logements vacants en 2011 est importante avec un taux de 14,4 % contre 8,9 % pour le département ou 10,3 % pour la région.

La situation est assez homogène d'une communauté de communes à l'autre.

Evolution de la proportion de logements vacants entre 1999 et 2011.

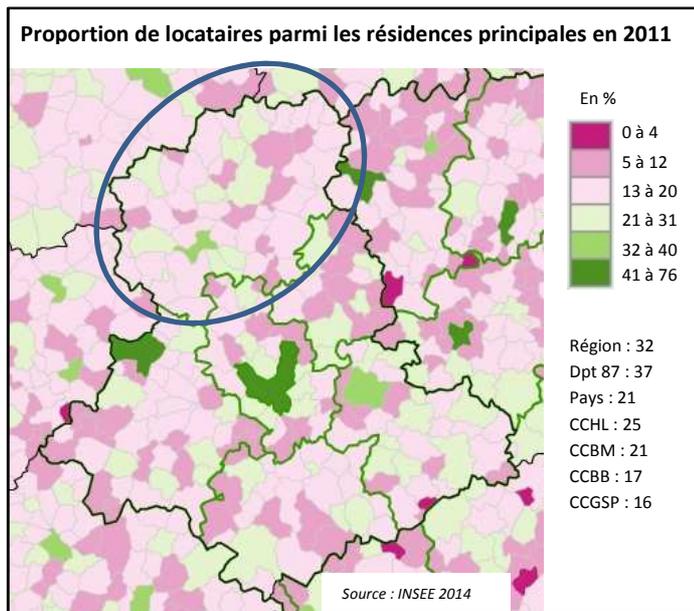


Cependant, la vacance n'évolue pas partout de la même manière entre 1999 et 2011.

Si elle reste quasiment stable pour le pays et à l'échelle des communautés de communes, en revanche certaines communes ont vu leur taux de vacance augmenté de 5 à 15 points, alors que pour d'autres elle s'est résorbée d'autant.

La zone géographique de la commune ne semble pas beaucoup jouer.

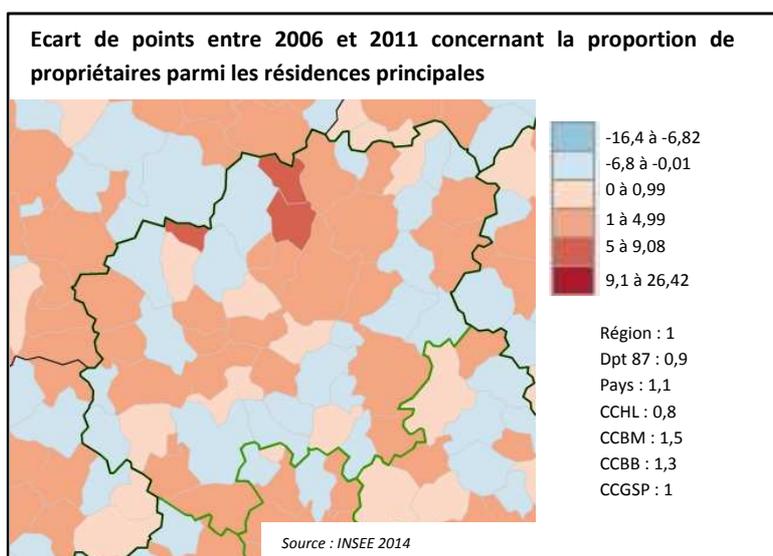
10.2 – Des résidences principales occupées essentiellement par des propriétaires.



Le pays du Haut Limousin est un territoire rural habité majoritairement par des propriétaires en 2011.

Avec un taux de locataires de 21 %, il ne compte en moyenne qu'un habitant sur cinq qui soit locataire, voire un sur quatre sur la communauté de communes du Haut Limousin.

Cela est proportionnellement plus faible qu'aux niveaux départemental (37 %) ou régional (32 %).



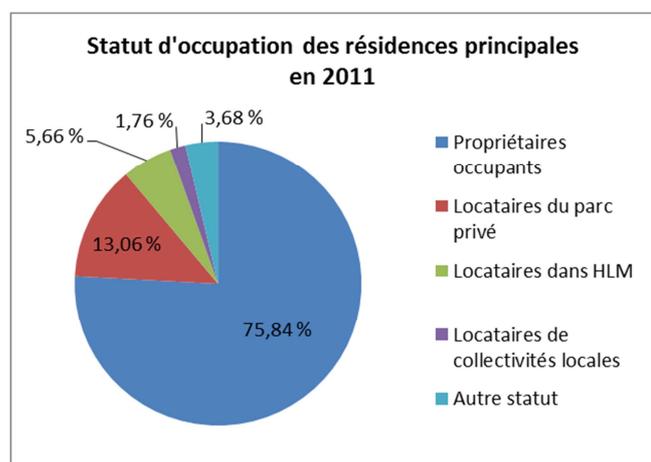
A l'échelle du pays, cette situation a assez peu évolué entre 2006 et 2011, puisque l'écart de points (de 1,1) concernant la part de propriétaires parmi les résidences principales est globalement stable; de même qu'en Haute-Vienne ou Limousin.

En revanche, cette situation n'est pas homogène sur le territoire, et la localisation géographique de la commune semble faiblement rentrer en ligne de compte.

D'après les données de l'ANAH (Source : Filocom 2011, MEDDE d'après DGFIP), en 2011, les résidences principales sont sous forme collective à 13 %, ce qui signifie que 87% des ménages ont un logement individuel.

En 2011, la répartition des résidences principales se faisait de la manière suivante :

Sur 14 415 ménages fiscaux en 2011, 10933 sont des propriétaires occupants, 1 882 des locataires du parc privé, 816 sont locataires HLM, 254 sont en location appartenant à des collectivités locales et 530 ont un autre statut.

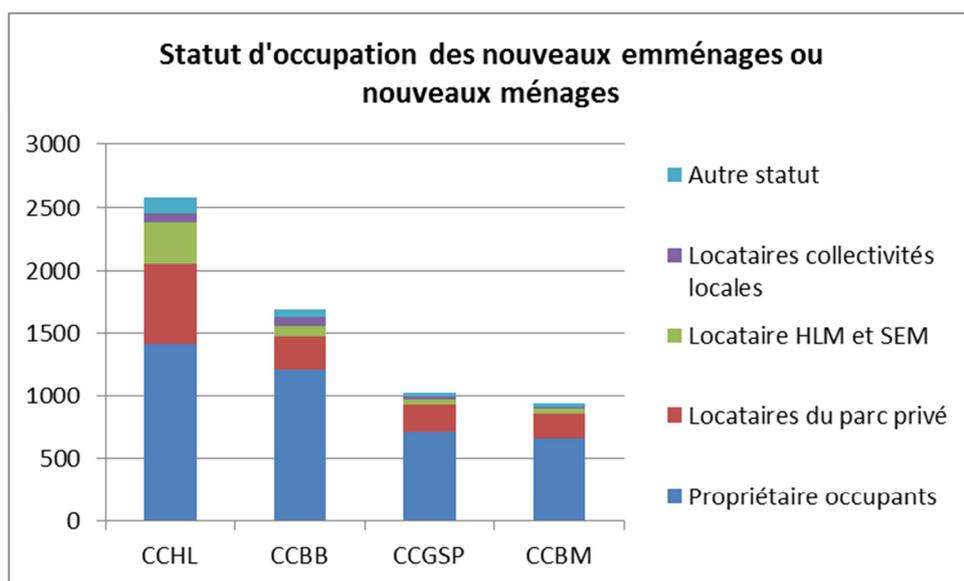


10.4 – Les nouveaux emménagés / nouveaux ménages.

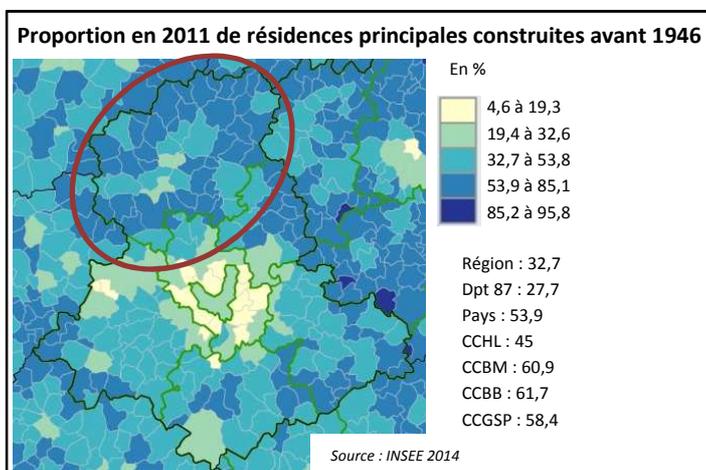
D'après les données de l'ANAH (Source : Filocom 2011, MEDDE d'après DGFiP), les nouveaux emménagés et nouveaux ménages (ER/ NM), c'est-à-dire dans un nouveau logement entre 2007 et 2011, représente 43,47 % des ménages fiscaux.

	Nb de ménages	Part au sein de l'ensemble des ménages
CCHL	2581	42,6
CCBB	1683	44,6
CCGSP	1030	40,5
CCBM	932	48,1

Cela signifie qu'il y a de forts mouvements de population dans les logements.



10.4 – Un parc de logements très anciens.



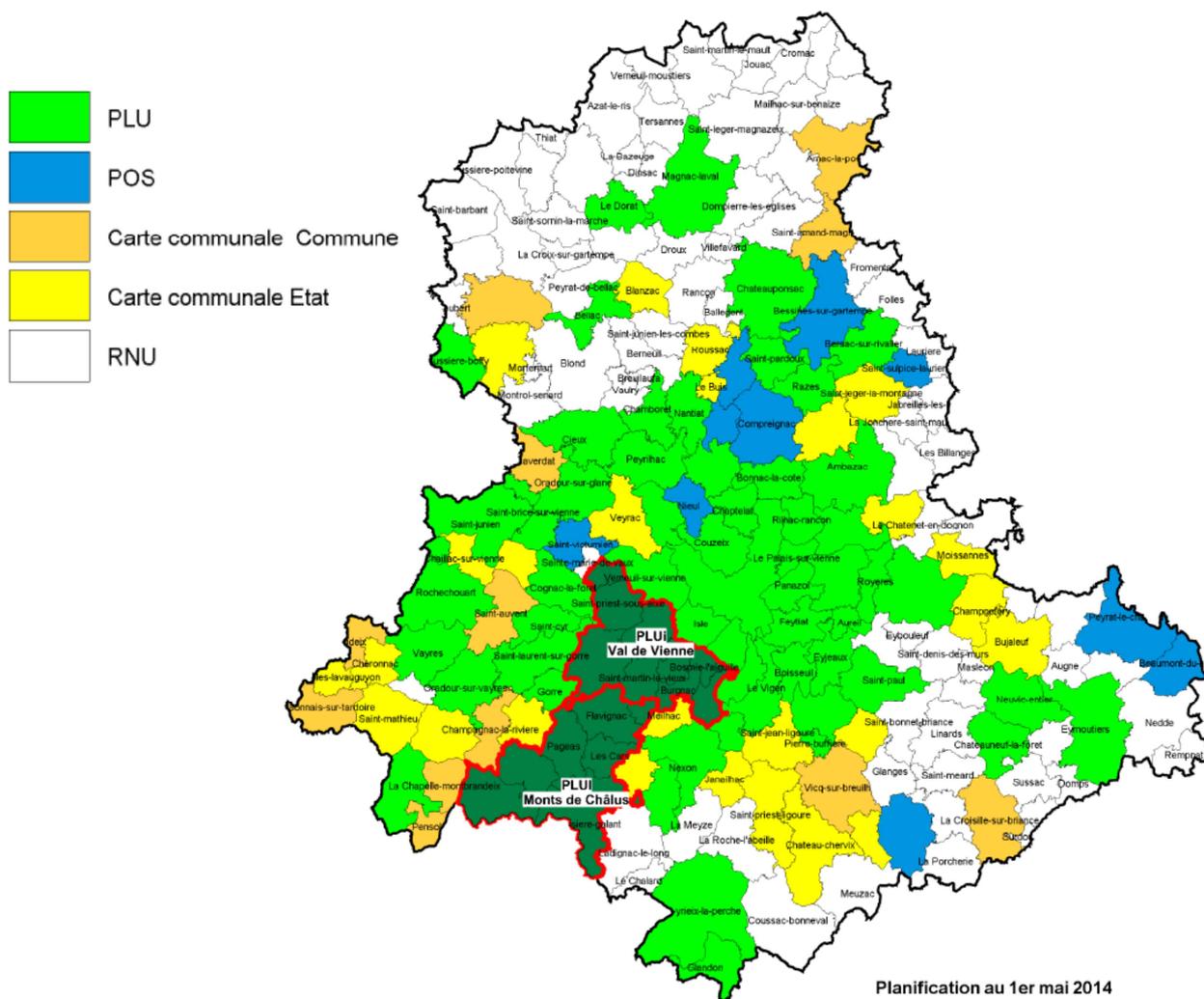
Comparé aux moyennes départementale et régionale (respectivement de 27,7 % et de 32,7 %), le pays du Haut Limousin connaît un parc composé à 53,9 % de résidences principales construites avant 1946. Ce taux peine à se réduire car le nombre de permis de construire déposés, aux dires des maires, est très faible sur la très grande majorité des communes. Près de la moitié dit avoir moins de 5 demandes par mandat. L'ensemble des communes, à part Bellac et St Ouen sur Gartempe, a un taux supérieur à celui du Limousin.

10.5 – Mais l’absence de documents d’urbanisme, un peu en cause...

Lors des rencontres avec les maires début 2013, plusieurs d’entre eux se sont plaints que les services de l’Etat leur refusaient la plupart de leurs demandes de certificats d’urbanisme. Toutes les communes en question sont dans des communes non pourvues de documents d’urbanisme.

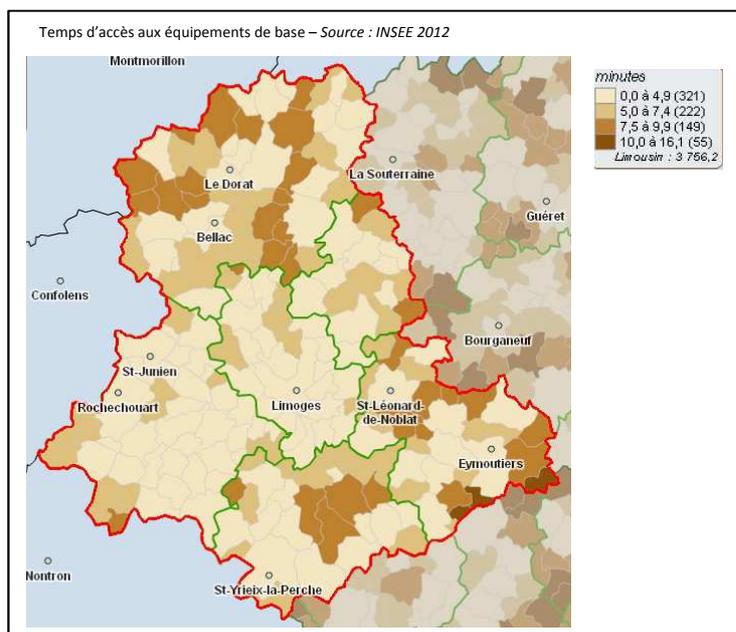
La proportion de communes du pays qui a établi un document d’urbanisme par rapport au reste des communes en Haute-Vienne, fait craindre l’application de la loi sur les Schémas de cohérence territoriale qui prévoit de ne plus ouvrir de nouvelles zones à l’urbanisation lorsqu’il n’y a pas de SCoT.

Cette situation s’explique en grande partie par la faible pression foncière, les communes perçoivent souvent ce type de documents comme une contrainte, dont la finalité est selon elle plutôt en matière d’habitat, et non comme un outil d’aménagement de l’espace plus large (habitat mais également économie, agriculture, loisirs...).



11 – UN CADRE DE VIE AGREABLE.

11.1 – Des temps d'accès aux services raisonnables



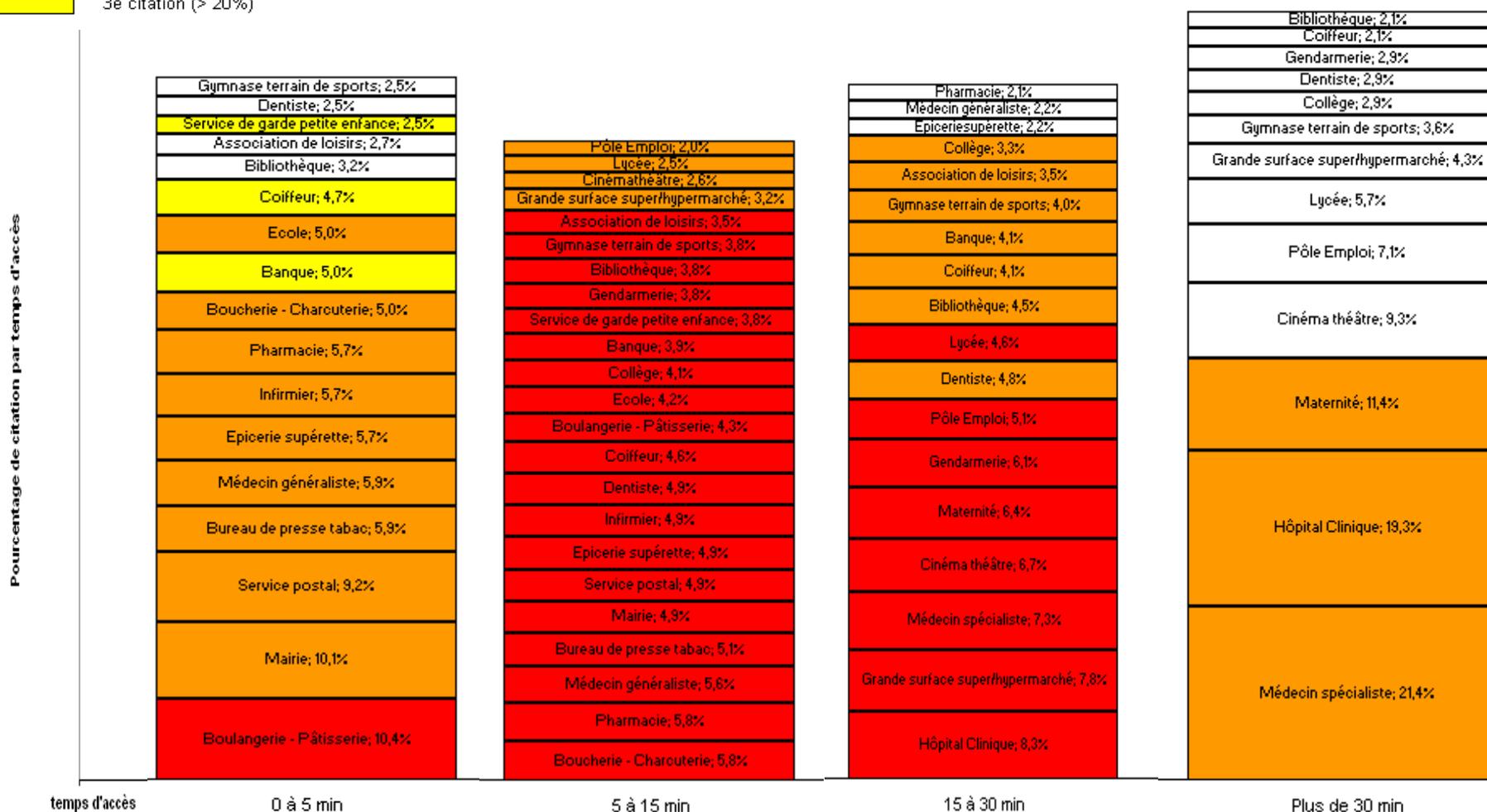
Lors de l'étude services menée par le Pays en 2010, les temps d'accès indiqués comme convenables par les habitants et élus étaient le plus souvent inscrits dans la tranche 5 /15 minutes (cf. page suivante).

Aujourd'hui, même si le Pays du Haut Limousin concentre les communes les plus éloignées des services, elles restent toutes dans une fourchette de temps qui répond aux critères du plus grand nombre d'habitants. Cependant, les difficultés de déplacement d'une population de plus en plus âgée, la disparition progressive de permanences de services de Limoges conduit le territoire à devoir trouver de nouvelles formes d'organisation qui permettent de pallier à cette distance / temps en plus de ceux liés à la mobilité.

Avec les évolutions des usages possibles du numérique, qui nécessitent d'accompagner l'apprentissage de leurs utilisations, le territoire entend réfléchir à ces nouvelles formes et les combiner dans la mesure du possible avec de nouvelles manières d'allier les partenariats publics / privés pour proposer de nouveaux services dans de nouveaux lieux (ex : Maison de Services à St Pardoux).

LOCALISATION IDEALE DES SERVICES
selon l'enquête réalisée auprès de la population en 2010 dans le cadre de l'étude services du Pays

- citation majoritaire
- 2e citation
- 3e citation (> 20%)



11.2 – Les transports organisés mais aussi des initiatives privées :

Le Pays du Haut Limousin est partiellement desservi par les transports collectifs organisés qui se composent de trains régions et de bus départementaux.

Il existe également des initiatives individuelles de communes / associations qui proposent des moyens de transport au départ de leur commune pour des déplacements spécifiques.

11.2.1 – Les transports ferroviaires.



Le Pays est desservi par la ligne 2 « Limoges-Poitiers » du Train Express Régional qui dessert les gares de Bellac et Le Dorat à l’Ouest du Pays. Elle compte une douzaine d’horaires quotidiens dans les 2 sens. Malgré cette desserte quotidienne conséquente, certains horaires supplémentaires sont sollicités plus tôt le matin et plus tard le soir, notamment du fait qu’il existe plusieurs entreprises à Bellac et Le Dorat qui pratiquent des horaires décalés.

Il n’y a aucune autre gare sur le territoire, en revanche, l’Est du Pays les habitants se rendent à La Souterraine, voire Fromental pour ceux qui sont au Sud-Est, pour profiter de la Ligne 1 « Limoges – Châteauroux. La Souterraine-Limoges compte une quinzaine d’horaires quotidiens, avec des horaires plus adaptés que la ligne 2 concernant le matin et le soir.

Ce moyen de transport est utilisé par les salariés et les scolaires.

11.2.2 – Le réseau de bus du Conseil Général.



Pour ce qui concerne le réseau bus du Conseil général, il se compose de 8 lignes du service Haute-Vienne en car et du réseau de taxi car :

La ligne 4 « Limoges - St Pardoux » qui fonctionne uniquement l'été entre Limoges et le site de Saint-Pardoux

La ligne 5 « Limoges Châteauponsac » dessert les communes de Châteauponsac, Rancon, Roussac, St Symphorien sur Couze et St Pardoux, matin et soir + mercredi midi

La ligne 7 « Limoges Châteauponsac » qui ne dessert que cette commune du Pays, matin et soir + mercredi midi

La ligne 12 « Limoges – St Barbant » dessert les communes de Cieux, Blond, Mortemart, Nouic, Mézières sur Isoire, St Martial sur Isop et St Barbant ». Matin et soir.

La ligne 13 « Bellac - Châteauponsac » dessert les communes de Bellac, Blanzac, Rancon, et Châteauponsac qui ne fonctionne que les mercredi midi et samedi.

La ligne 18 « Limoges – Magnac Laval » dessert les communes de Magnac Laval, Droux, Rancon, et Roussac qui ne fonctionne que les mercredi et samedi.

La ligne 28 « Limoges – Le Dorat » dessert les communes du Dorat, Mézières sur Issoire, Bussière Poitevine, St Bonnet de Bellac, Peyrat de Bellac, Bellac et Berneuil, matin et soir pour Bellac et Le Dorat + mercredi midi, des créneaux plus réduits pour les autres communes.

La ligne 81 « Limoges – Magnac Laval » dessert les communes de Bellac, Le Dorat et Magnac Laval les lundi ou vendredi, le matin ou midi ou après- midi.

Notons qu'aucune ligne régulière ne dessert la communauté de communes Brame Benaize (à part Magnac Laval) ou Basse Marche (à part Le Dorat) ce qui tend à maintenir l'enclavement de ces intercommunalités.

Pour des informations plus détaillées (jours, horaires, tarifs...), consulter le site :

<http://hautevienneencar.cg87.fr/>

11.2.3 – Le dispositif ProxiMoohv.

Outre ces lignes régulières, le département propose des transports, 2 fois par jour pour rejoindre les chef- lieux de canton :

- Le réseau taxi car, convention avec des taxis locaux, dessert l'ensemble des communes de la CdC Basse Marche, en les reliant à Bellac.
Il y a également des communes desservies par le dispositif taxi-car sur les communes de Droux et Dompierre les Eglises.
- Les communautés de communes de Brame Benaize et Gartempe St Pardoux sont, elles, concernées par le dispositif « ProxiMoohv ». Il s'agit d'un service avec un minibus qui fonctionne sur réservation 2 fois par mois.

Plusieurs lignes :

- « St Amand Magnazeix – Châteauponsac » qui concerne également la commune de St Sornin Leulac,
- « Roussac – Châteauponsac » qui concerne également la commune de Balledent,
- « St Martin le Mault – St Sulpice les Feuilles » qui concerne également Jouac, Cromac et Mailhac sur Benaize
- « Les Grands Chézeaux – St Sulpice les Feuilles » qui concerne également la commune de St Georges les Landes.
- « St Hilaire la Treille – St Sulpice les Feuilles » qui concerne également Arnac la Poste.

Pour des informations plus détaillées (jours, horaires, tarifs...), consulter le site :

<http://www.moohv87.fr/moohv87/>

11.2.4 – Des initiatives individuelles

Certaines initiatives individuelles de communes ont été mises en place pour leurs habitants pour une desserte intra-communale.

C'est le cas de Bellac qui propose une navette allant du centre-ville vers les grandes surfaces et la gare, ou qui a instauré un partenariat avec l'association Horizon Limousin Services pour transporter les personnes qui dépendent du CCAS vers les structures de soins à Bellac, Limoges ou St Junien.

Il y a également la commune de St Sornin-Leulac qui propose un partenariat avec un taxi communal pour des déplacements les jours de marché.

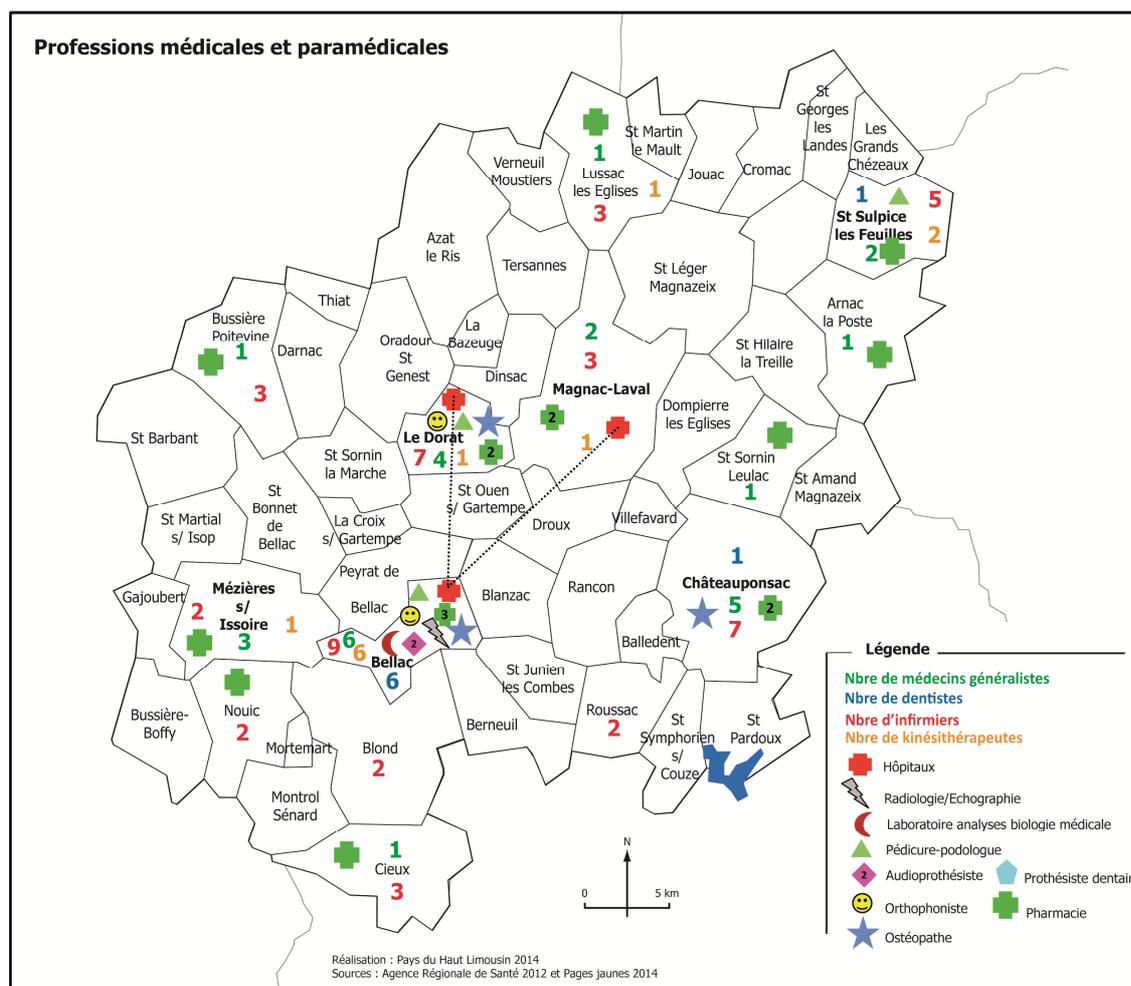
Enfin, il y a tout le réseau informel lié au covoiturage, facilité par le service de covoiturage du Conseil Général : <http://www.covoiturage87.com/>

Soulignons pour finir l'existence de la plateforme de mobilité mise en place par la région Limousin pour faciliter l'organisation des itinéraires, en utilisant l'ensemble des moyens de déplacements existants en région :

<http://www.mobilimousin.fr/>

Malgré un certain nombre de points de desserte bus ou ferroviaires, l'irrégularité du réseau sur une majorité de ces communes laisse le territoire fragile en matière de mobilité, notamment pour les déplacements non professionnel et scolaires. Les personnes âgées ou sans emploi sont les plus vulnérables. Cette situation se fait ressentir pour accéder aux chefs-lieux de canton pour des démarches administratives, accéder aux soins ou bénéficier d'activités culturelles ou sportives.

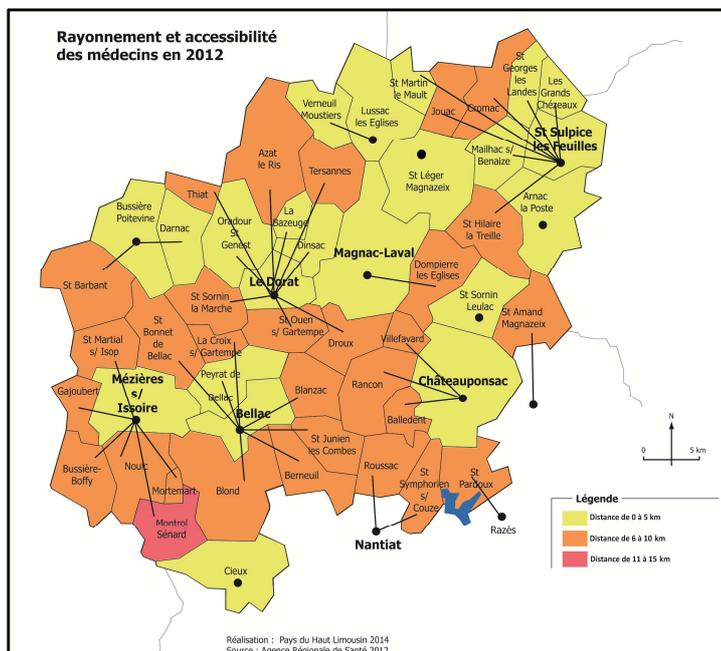
11.2 – La santé, le domaine qui préoccupe le plus.



Le Pays du Haut Limousin présente une diversité d'offre médicale ou paramédicale avec 2 pôles principaux : Bellac puis le Dorat : on trouve ainsi les principales professions médicales et paramédicales (médecins généralistes, infirmiers, dentistes, kinés) mais également ostéopathe, pédicure / podologue, orthophoniste,

prothésiste dentaire, un cabinet de radiologie et d'échographie, ainsi qu'un hôpital local : le HIHL (Hôpital Intercommunal du Haut Limousin).

11.2.1 - L'offre de soins de ville



En 2012, 28 médecins généralistes, répartis sur 12 communes, exercent sur le territoire dont 17 qui ont plus de 55 ans.

Été 2014, on sait que 7 médecins doivent partir (retraite ou déménagement) entre septembre 2014 et septembre 2015, dont 1 qui était seul sur sa commune (St Léger Magnazeix) et 2 autres se posent la question d'arrêter, surtout si leurs collègues ne sont pas remplacés.

2 communes sont, en revanche, déjà en discussion avec un médecin pour une installation sur le territoire.

La plupart des médecins libéraux interviennent également à l'Hôpital Intercommunal, ils en constituent le service « médecine » aux côtés du médecin hospitalier.

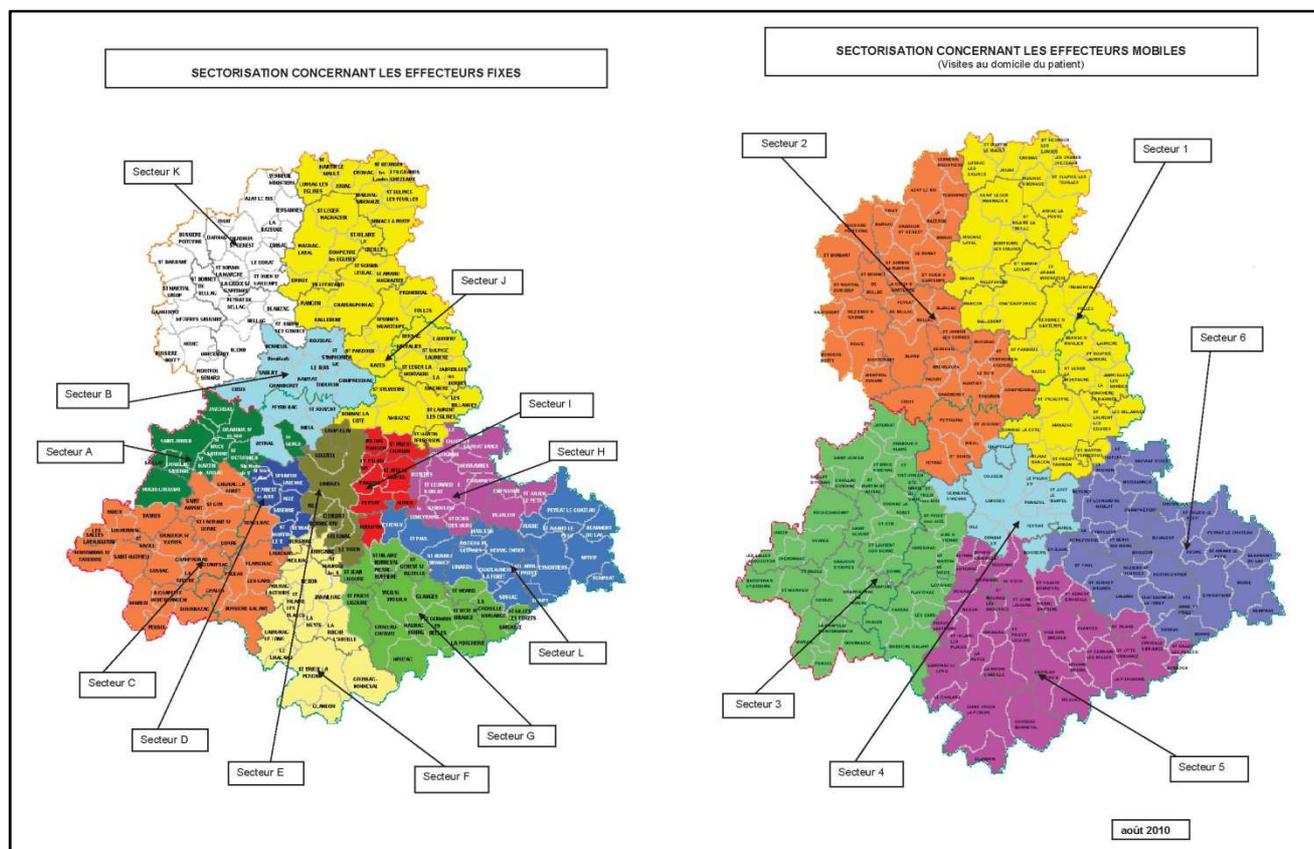
La démographie médicale, et notamment des médecins, inquiètent largement le territoire car la perte de médecin est synonyme d'une plus grande difficulté d'accès aux soins et donc de perte de population, mais également d'emploi sur ce territoire (ceux de l'hôpital)

Pour tenter de répondre à cette problématique, un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire, dont le siège se situe au Dorat avec une antenne à Bussière Poitevine, a été porté conjointement par les professionnels et les collectivités dès 2009. L'un des objectifs est de renforcer l'attractivité de cette zone jugée fragile par l'Agence Régionale de Santé (ex Mission Régionale de Santé) en 2007 notamment en proposant un projet partagé de santé et en rompant l'isolement dans l'exercice de la profession. Cette Maison de Santé ouvrira ses portes au printemps 2015.

Cependant, on sait aujourd'hui que ce projet seul n'enrayera pas la situation et qu'il doit être couplé à d'autres actions.

Étant donné que ce métier se féminise et que les femmes veulent aussi conserver une qualité de vie de famille, que la tendance dans les prochaines années sera le salariat, et que le numérique devient un outil de travail de plus en plus utilisé pour de la téléconsultation ou de la télé-expertise, le territoire envisage de traiter de l'ensemble de ces points et plus largement dans les années à venir en réfléchissant à ces aspects dans le cadre d'un pôle de santé de Pays, en lien avec les professionnels de santé, le HIHL et les structures sociales et médico-sociales.

A noter que la médecine de garde (fixe ou mobile), pour assurer la permanence des soins, doit couvrir de vastes espaces :

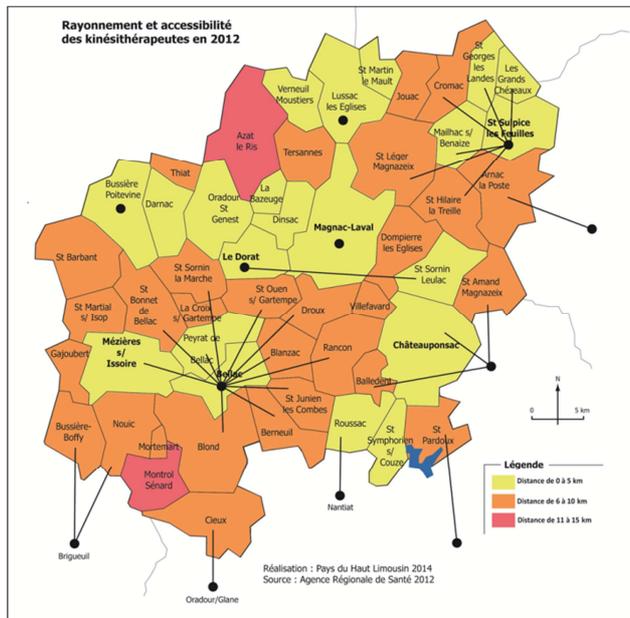
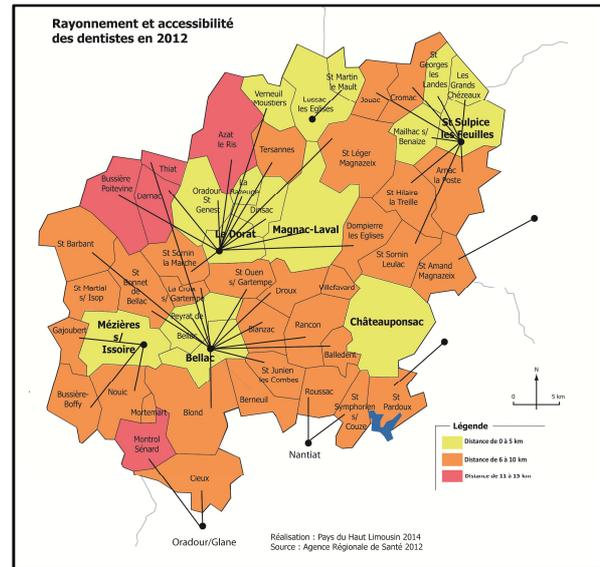
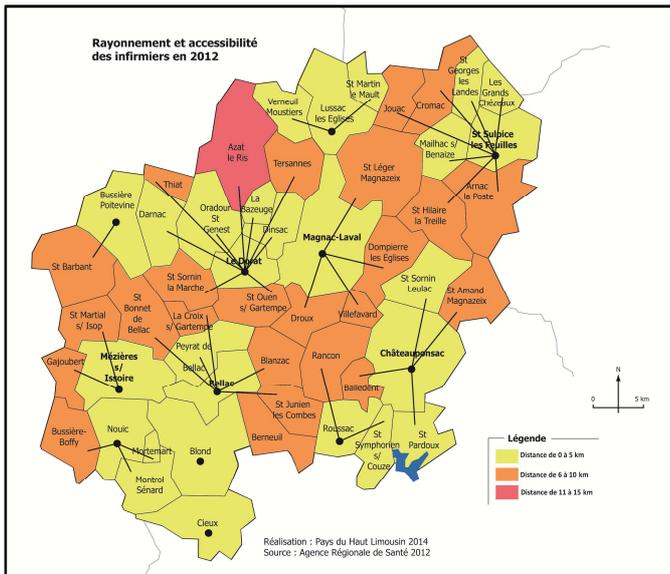


Un service d’urgences médicales, de type SOS médecins est également envisagé.

Pour ce qui est des autres professions essentielles, la densité démographique est également faible et est également liée à la présence des médecins. :

Le Pays compte ainsi, en 2012 :

- 48 infirmiers répartis sur 12 communes
- 12 kinésithérapeutes répartis sur 6 communes
- 8 dentistes installés sur 3 communes mais dont un groupe a également des antennes sur 3 autres communes (Le Dorat, Mézières sur Issoire et Magnac Laval).



Concernant les temps d'accès aux professionnels, les communes les plus éloignées (10 à 15 minutes) sont,

- Montrol-Sénard pour les médecins, dentistes et kinésithérapeutes
- Azat le Ris pour les infirmiers, dentistes et kinésithérapeutes
- Bussière Poitevine, Darnac, et Thiat pour les dentistes.

Il s'agit du temps maximum que les habitants du territoire sont prêts à mettre pour se rendre chez l'un de ces professionnels.

11.2.2 - L'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin.

Le siège du HIHL se situe à Bellac mais l'établissement se réparti également sur les communes du Dorat et de Magnac-Laval.

Il s'agit d'un établissement à la croisée du sanitaire et du médico-social dont les services / missions concernent :

- La médecine, avec hospitalisation de jour, dont l'équipe est composée des médecins libéraux et d'un médecin hospitalier,
- Un service de soins de suite et de réadaptation (convalescence)
- Une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP)
- Des unités d'hébergements de personnes âgées dépendantes

- Un Accueil de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées
- Un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSID)
- Un service pour l'hospitalisation à domicile
- Un service de portage de repas à domicile
- Des consultations avancées de spécialistes sur les sites de Bellac et/ou Le Dorat.

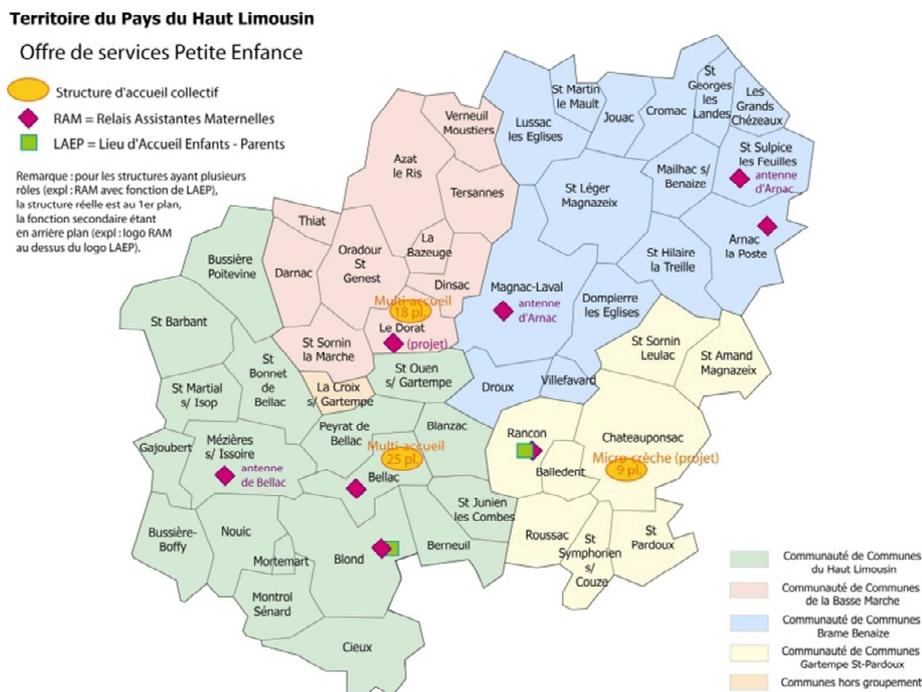
• Addictologie,	• Mémoire
• Angiologie (Echos – dopplers artériels et veineux)	• Ophtalmologie
• Cardiologie	• O.R.L.
• Consultations de chirurgie thoracique et vasculaire	• Orthopédie
• Gynécologie –endocrinologie	• Pneumologie – allergologie
• Gastro-entérologie	• Dermatologie
• Hématologie	

La démographie médicale, concernant les médecins notamment, inquiètent grandement le territoire (professionnels, élus, habitants) à plusieurs titres :

- La santé de proximité est un service essentiel qui, s'il ne rentre pas toujours en ligne de compte pour vivre ou s'installer sur un territoire, est en revanche un facteur de départ ou de non attractivité lorsqu'elle est jugée manquante ou inadaptée, surtout pour les personnes âgées. Or, les personnes de plus de 60 ans représentent 37,8 % de la population. Si elles viennent à quitter le territoire à cause d'une insuffisance de médecins, le nombre d'habitants risque de continuer de diminuer alors qu'il s'agit plutôt de maintenir et même augmenter la population.
- Lorsque l'on sait que la plupart des médecins généralistes du territoire interviennent également au sein de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin et constituent l'équipe de médecins du service de médecine aux côtés du médecin hospitalier, les craintes se portent également sur les impacts en matière d'emplois puisque sans médecins, l'hôpital est menacé hors le HIHL c'est près de 600 emplois.

Un projet de pôle de santé à l'échelle du pays, qui permettent d'associer les professionnels, l'Hôpital Intercommunal, l'un des acteurs pivot, et les élus semble un élément important à mettre en place dans les années à venir pour consolider l'existant et être attractifs pour de nouveaux professionnels.

11.3 - Les structures d'accueil collectif pour la petite enfance et les accueils pour les jeunes



Le Pays du Haut Limousin est actuellement bien couvert en structures d'accueil pour la petite enfance avec :

- 3 multi accueils qui offrent différents modes de prise en charge des enfants de moins de 6 ans : accueil régulier, occasionnel ou polyvalent (une même place pouvant alors, en fonction des besoins, être utilisée pour de l'accueil régulier ou occasionnel): Chantelune au Dorat, Les amis de Chipette à Bellac et la microcrèche à Châteauponsac.
- Seul le territoire intercommunal de Brame Benaize ne compte pas de structure d'accueil collectif.

Il existe également des Relais Assistantes Maternelles / Lieu Accueil Enfants Parents :

- Le RAM « Les Petits Pieds » au Dorat, pour l'ensemble du territoire intercommunal,
- Le RAM « Les Bouts d'Choux » à Arnac la Poste étendu à 2 antennes sur la communauté de communes Brame Benaize (Magnac et Saint Sulpice),
- Le RAM « La Farandole » à Bellac avec une antenne à Mézière sur Issoire
- Le RAM / LAEP de Blond
- Le RAM / LAEP à Châteauponsac
- Le LAEP de Rancon

Chaque communauté de communes est également équipée d'un ou plusieurs sites pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

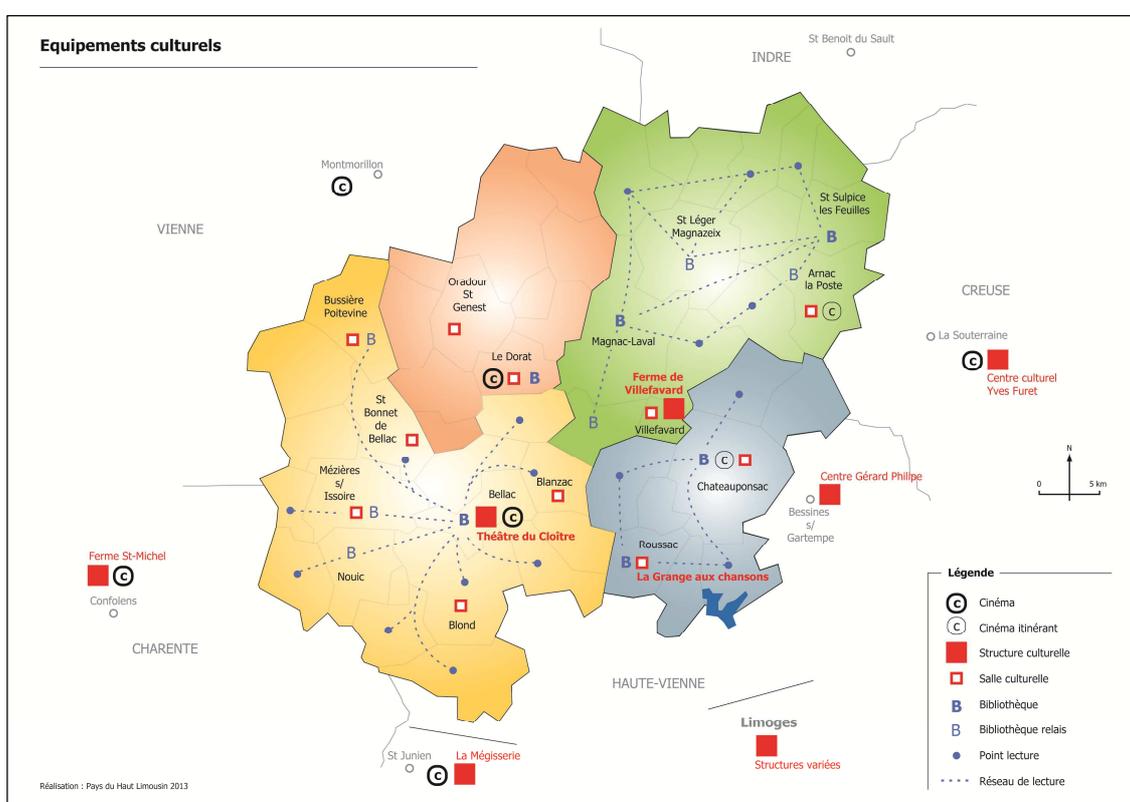
Peu de communes ont mis en place des espaces dédiés aux jeunes : St Léger Magnazeix a un local jeunes, St Sulpice les Feuilles et Cieux ont souhaité installer des conseils municipaux de jeunes.

Globalement, les structures d'accueil se sont bien développées ces 10 dernières années et le territoire est plutôt bien couvert. Il manque essentiellement une structure d'accueil collectif sur la communauté de communes Brame Benaize mais, jusque-là, les élus ne souhaitent pas développer ce type de structure par peur de fragiliser les emplois existants d'assistantes maternelles. Une réflexion est actuellement en cours sur ce point.

11.4 – Des loisirs culturels et sportifs plus ou moins présents sur le territoire.

10.4.1 – Une vie culturelle riche.

Les équipements



En matière de lecture publique, le territoire s'est structuré au cours des 5 dernières années avec la création du réseau de lecture intercommunal du Haut Limousin et celui de Brame Benaize.

Ainsi, en 2014, le pays compte :

- un réseau sur Haut Limousin qui compte 1 médiathèque à Bellac, 3 antennes relais à Bussière Poitevine, Nouic et Mézières sur Issoire, et des points lecture dans toutes les autres communes,
- un réseau sur Brame Benaize qui compte 1 médiathèque central à Magnac Laval et une antenne à St Sulpice les Feuilles, des bibliothèques relais à Arnac la Poste, St Léger Magnazeix et Droux et des points lecture dans presque toutes les autres communes
- un réseau, également intercommunal, sur la CdC Gartempe St Pardoux avec une médiathèque à Châteauponsac et Roussac et des points lecture à St Sornin Leulac, Rancon et St Pardoux.
- Une bibliothèque au Dorat.

La structuration de la lecture publique est en cours de finalisation. La dernière étape sera certainement une mutualisation d'un certain nombre de services entre ces réseaux à l'échelle du pays comme cela commence à être évoqué.

Globalement, le nombre de lecteurs augmente.

Notons que ces réseaux fonctionnent également grâce à une forte implication des bénévoles.

Cinéma :

Le territoire compte deux cinémas, au Dorat et à Bellac : une salle labellisée Art et Essai, une salle équipée en numérique 3D. Cela représente 455 places sur 2 salles.

Les programmations sont journalières, avec des films récents, maximum un mois après leur sortie nationale.

Les tarifs sont attractif (6,20 €) et la fréquentation est en augmentation depuis 2 ans avec de plus en plus d'étrangers et des personnes se déplaçant depuis la Charente. De plus, on assiste à une augmentation du nombre de séances dédiées aux scolaires.

A noter la présence du cinéma itinérant une fois par mois à Arnac-la-Poste et Châteauponsac

Ainsi, les lieux de diffusion sont bien répartis sur le territoire et la programmation est de qualité.

Ecoles de musique :

Le Pays compte 2 écoles de musique, à Bellac et Le Dorat.

- Celle de Bellac propose un accès à une pratique artistique allant de la simple sensibilisation à la formation des amateurs, voire de futurs professionnels. L'école accueille les enfants à partir de 4 ans et les adultes sans limite d'âge. Elle propose des cours instrumentaux ainsi que des ateliers de jazz, de musique de chambre, d'orchestre ... Elle prépare aussi les élèves de terminal à l'option de musique au baccalauréat.

Les disciplines enseignées : Accordéon, Basson, Batterie, Clarinette, Cor, Cornet-Trompette, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare, Hautbois, Percussion, Piano, Saxophone, Formation musicale

- Celle du Dorat accueille tout au long de l'année, les enfants à partir de 6 ans et leur propose des cours d'éveil musical pour les plus jeunes, des cours de formation musicale et des cours instrumentaux. L'objectif principal de l'association étant la pratique musicale de groupe, les élèves de l'école ont également la possibilité, en fonction du niveau musical acquis, d'intégrer l'Orchestre école pour se préparer à jouer dans l'**Harmonie**. Par ailleurs, les élèves ont la possibilité de jouer au sein de petits ensembles.

Les disciplines enseignées : Saxophone, Clarinette, Trompette, Tuba, Trombone, Flûte, Batterie/Percussion, Formation musicale.

Equipements destinés au spectacle vivant et événementiels :

Le Nord du département compte 2 équipements structurants :

- La Ferme de Villefavard *en Limousin* est un haut lieu de musique dont le rayonnement est national est international : concerts, résidences d'artistes, académies musicales, stages, enregistrements, ateliers rencontres, conférences, en sont les activités et attire de grands musiciens de renoms.
L'accueil d'artistes en résidence est en constante augmentation : 478 artistes en 2013 pour 126 jours de résidence. 7 enregistrements en 2013, 40 manifestations, 5000 personnes reçues.
La ferme, ancienne ferme modèle totalement réhabilitée et qui appartient à une SCI, est animée par une association du même nom.
- Le Théâtre du Cloître : scène conventionnée pour les répertoires, la création contemporaine et l'action culturelle de territoire.
Le théâtre propose une programmation pluridisciplinaire autour du théâtre, de la danse, du cinéma, de la musique, du cirque et des arts plastiques, de l'opéra., avec une prépondérance autour du théâtre.
Depuis 2003, 430 propositions artistiques et 60 000 spectateurs accueillis, 64 créations en résidence soit 864 jours d'accueil d'artistes sur le territoire.
Le théâtre, créé en 2001, appartient à la Communauté de communes du Haut Limousin et est géré par une association : Bellac sur Scène.
- Le territoire compte également des salles des fêtes requalifiées pour accueillir du spectacle vivant : Blond, Mézières sur Issoire, Bussière Poitevine, St Bonnet de Bellac, Oradour St Genest, Arnac la Poste et Châteauponsac. Les communes de Villefavard (salle des fêtes), Magnac Laval et le Dorat sont également en mesure d'accueillir des spectacles.
 - Enfin, un dernier site culturel, privé, a fait son apparition ces dernières années : La Grange aux Chansons à la Ferme de Quinsac, sur la commune de Roussac. Il s'agit d'un lieu créé par un couple, dont lui est artiste, dans une grange rénovée à cet effet en salle d'accueil en milieu rural. Ce lieu se veut un espace dans lequel à la belle saison ils accueillent des groupes, visiteurs, marcheurs, camping caristes et autres citadins, pour la plupart de passage en Limousin.
La ferme propose tout au long de l'année des repas confectionnés à partir de produits de l'exploitation, agrémentés de concerts donnés par le maître des lieux, auteur compositeur mais surtout interprète des grands noms du patrimoine de la chanson française : Brel, Ferré, Brassens mais aussi Ferrat et bien d'autres...
Une programmation d'artistes est également proposée du printemps à l'automne par l'association « Poètes aux champs ».

Les activités culturelles :

- Le territoire compte 3 événementiels annuels estivaux d'envergure nationale :
 - Le festival national de Bellac, avec une présence historique, à l'origine autour des œuvres de Jean Giraudoux natif de Bellac. Il s'agit surtout d'un festival de théâtre mais pas seulement. Il est organisé par l'association Bellac sur Scène. Il dure environ 1 semaine.
 - Le festival du Haut Limousin, festival de musique classique qui se déroule dans des lieux patrimoniaux (souvent des églises ou la Ferme de Villefavard) de l'arrondissement, géré par l'association du même nom. Il y programme chaque année au moins une création qui a fait l'objet d'une résidence à la Ferme de Villefavard. Il dure entre 8 et 15 jours.

- Les Nuits Musicales de Cieux, festival de guitare qui se déroule à Cieux mais également quelques communes environnantes. Il est organisé par l'association des Amis des nuits Musicales de Cieux qui propose également des stages, dans le cadre du festival. Il dure environ 1 semaine.

Pour ces 3 festivals, la communication est mutualisée depuis 2013 sur un support commun intitulé « Haut Limousin, terre de festivals », sous la bannière pays, et est à l'origine de la création d'une « marque » « Haut Limousin, terre de culture vivante », matérialisée par ce petit logo :



Cette communication commune a également fait l'objet à compter de 2014 de la création d'une « Carte estivale Haut Limousin, *cet été osez la curiosité* ». Elle est le fruit d'une collaboration entre les festivals, les offices de tourisme du territoire et le Pays du Haut Limousin. L'objectif est de développer des liens étroits entre le tourisme et la culture afin de proposer aux touristes et aux habitants des offres pour découvrir les richesses culturelles et touristiques du territoire. Vendue dans les Offices de Tourisme du territoire, elle ouvre l'accès aux tarifs réduits des festivals de la marque HAUT LIMOUSIN terre de festivals et à un grand nombre d'offres et réductions sur des prestations touristiques (musées, hébergements, restaurants...).

Un quatrième festival estival s'est créé en 2014 : Zicanouc, porté par l'association du même nom. Il se déroule pendant 3 jours sur la commune de Nouic et propose des types de musiques actuelles variés, et des stages. S'il est reconduit, ce qui est pressenti, il pourrait intégrer cette communication commune.

Le territoire compte également d'autres programmateurs et manifestations :

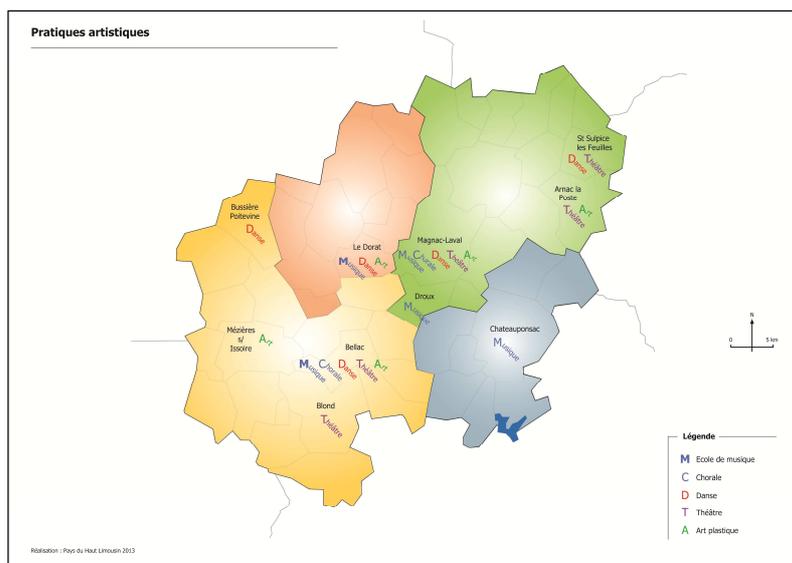
- Les Journées du Parfait Petit Nomad sur la communauté de communes Brame Benaize, manifestation organisée par l'association Art nOmad installée à Arnac la Poste. Il s'agit d'une manifestation autour des arts plastiques, et qui s'appuie sur le projet de l'association articulé autour du véhicule Art nOmad. En 2005, au regard des caractéristiques du territoire (forte ruralité, éclatement des initiatives sur un large rayon géographique) l'association invente un outil d'expression fait sur mesure : le Véhicule Art nOmad, colporteur zébré rouge et vert de l'art contemporain en Limousin. Conçu comme une scène qui s'ouvre sur le public, il sillonne la Région, en transportant à son bord des œuvres d'artistes et d'étudiants ainsi que tout le matériel d'outillage nécessaire pour la pratique des arts plastiques. Se posant sur les places de villages, se faufilant dans les cours d'écoles, il devient un outil de formation des publics et de liaison entre les différentes structures culturelles du territoire.
- Le festival Brin de culture, organisé à l'automne à La Ferme de Quinsac par l'association Poètes aux champs, avec le réseau « Bienvenue à la ferme », de la chambre d'agriculture. Il a pour objet de rapprocher deux mondes et montrer qu'à l'occasion culture peut rimer avec agriculture.
- La programmation de l'association Casalibus, dont le siège est aux Grands Chézeaux. Ces activités et manifestations sont orientées vers la musique, la nature, la connaissance et la préservation du patrimoine, les loisirs créatifs. Le projet culturel de l'association s'inscrit dans le long terme en

construisant une structure solide et souhaite proposer des manifestations de qualité avec une programmation pluriannuelle.

- ...

➤ Les associations culturelles

Le territoire compte également de nombreuses associations culturelles qui proposent une pratique artistique, principalement dans les chefs-lieux de canton.



Enfin, en bref, notons :

- Le centre de Formation aux Arts Céramique PROMETER, implanté à St Sulpice les Feuilles à l'initiative d'une artiste céramique pédagogie. Le Centre, qui a formé de nombreux potiers et animateurs d'atelier-terre, renforce encore aujourd'hui sa vocation d'accompagnement des parcours céramiques individuels et offre à chacun, céramiste ou amateur, l'opportunité de découvrir de nouvelles techniques et de conforter ses bases dans le cadre de modules adaptés à la création ou/et à l'animation d'Atelier Terre. Les masterclass, animés par des artistes de niveau international, également pédagogues généreux, représentent un formidable terrain d'apprentissage, d'échanges et d'expérimentation.
- Quelques bars / restaurant qui s'engagent dans des programmations musicales régulières à Bellac, Nouic, leDorat.
- Des lieux d'expositions dans les offices de tourisme, dans les 2 salles d'exposition sous la mairie de Mortemart, des « galeries d'art » à Rancon...
- 5 ateliers d'artistes au Couvent des Carmes à Mortemart, sous la bannière de la commune,
- La maison d'Editions Rougerie, installée à Mortemart qui édite de la poésie, et l'Editeur Akata, spécialisé dans le manga, à Rancon.

Ainsi, Mortemart et Rancon présentent des caractéristiques communes qui en font des « villages d'artistes ».

Synthèse :

- Création d'emplois avec des structures professionnelles reconnues : Théâtre du Cloître, Ferme de Villefavard,
 - Retombées économiques et touristiques avec des festivals réputés : Festival National de Bellac, Festival du Haut Limousin, Festival des Nuits Musicales de Cieux...
 - Retombées sociales en permettant l'accès à la culture sur un territoire rural éloigné de pôles urbains
 - Retombées en termes d'image indispensable pour le maintien et l'accueil de nouveaux arrivants
- ➔ Un besoin d'aller plus loin dans l'approche avec les publics en proposant une initiation à la culture aux plus jeunes, en investissant les entreprises, les maisons de retraites, l'hôpital... Et en proposant une offre adaptée aux personnes âgées, avec des formes nouvelles.

Le territoire a fait de la culture l'un de ses piliers de développement il y a une dizaine d'années et cela a porté ses fruits en matière de développement culturel.

Si la culture contribue à l'attractivité d'un territoire, elle n'est pas pour autant suffisante pour enclencher la redynamisation d'un secteur rural fragile.

Cependant, les efforts doivent être poursuivis dans ce secteur où les habitants sont peu mobiles (physiquement mais également dans leur tête).

10.4.2 - Une dynamique sportive mais un manque de piscine couverte.

Avec près de 600 associations sur le territoire, le Pays du Haut Limousin en compte environ 200 dans le milieu sportif, dans des domaines très variés.

Il dispose également d'infrastructures (terrains de tennis parfois couverts, terrain de foot, piscine à Bellac et Mondon...) mais assez peu sont qualifiés pour des pratiques qui nécessitent des équipements spécifiques.

Surtout, il manque une piscine couverte, réclamée depuis de nombreuses années par les habitants (jeunes, familles, retraités). Cet équipement fait également défaut pour les écoles, les entraînements pour les pompiers / gendarmes...

Cet équipement est surtout ressenti manquant par toute la partie Nord, Centre et Ouest du territoire puisque à l'Est les habitants vont à la Souterraine, au Sud à St Junien et bientôt ceux du Sud Est iront à celle de St Pardoux, encore en projet, porté par le Département.

Notons la présence de manifestations sportives ou activités en lien avec :

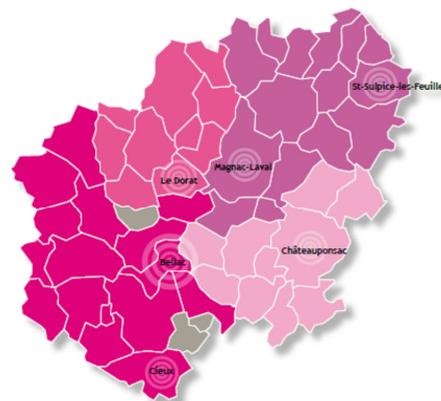
- la course : La Frédéric Mistral dans les Monts de Blond
- les activités aériennes avec la manifestation Estivol à Blond et la création en 2014 d'une école de parachutisme ascensionnel au Dorat, activité peu développée en Limousin.
- ...

11.5 - La formation et l'apprentissage.

Formation initiale

BELLAC
Collège Louis Jouvét
LGT Jean Giraudoux
LP Martin Nadaud autour des métiers du bâtiment
CHATEAUPONSAC
Collège Louis Timbal
LE DORAT
Collège Pierre Robert
LP George Sand autour des services à la personne
MAGNAC-LAVAL
LPA Magnac-Laval autour de la petite animalerie
ST-SULPICE-LES-FEUILLES
Collège Fabre d'Eglantine

Sources : Rectorat, DRASS, DRAAF



Formation continue

MAGNAC-LAVAL
CFPPA Magnac-Bellac

Sources : Rectorat, DRASS, DRAAF

L'offre de formation se répartie sur l'ensemble du territoire.

Bellac est la commune qui dispose de la gamme d'enseignements la plus complète, avec la présence de 3 établissements: Collège, Lycée professionnel (LP), Lycée général et technique (LGT).

L'offre de formation sur le territoire est diversifiée et concerne plusieurs types de secteurs d'activités
2 établissements proposent des formations d'apprentissage : Le Lycée Martin NADAUD à Bellac et le Lycée professionnel du Dorat.

12. – SYNTHÈSE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Un environnement et un paysage préservés • Production agricole de qualité, reconnue • De belles entreprises spécialisées (Freschin, Allande, Doralaine, Les Chaîneries Limousines, Tannerie Gal...) • Des savoir-faire préservés • Un tissu commercial de première nécessité satisfaisant (maillage, diversité...) • Territoire bien desservi en grandes et moyennes surfaces par rapport au nombre d'habitants. • Un nombre de création d'entreprises supérieur à la moyenne régionale • L'autoroute A 20 à l'Est du Pays, 2 nationales structurantes (RN 147 et RN 145) qui le traversent, et la proximité de RN 141 pour les communes situées au Sud du Pays. • Une bonne desserte de l'Ouest du territoire en gares ferroviaires : 2 gares (Bellac et Le Dorat) qui connaissent plusieurs arrêts par jour • Le site inscrit des Monts de Blond • Culture : des lieux structurants et de grands événementiels 	<ul style="list-style-type: none"> • Structure de la population (solde naturel négatif et plus fort que le solde migratoire, faible densité, vieillissement de la population) • Moyens de communication qui ont évolué en matière de téléphonie mobile et accès internet mais l'ensemble des moyens de communication est encore très insuffisant (réseau routier, téléphonie et téléphonie mobile, internet et haut débit...°) • Population peu diplômée • Faible potentiel fiscal • Peu de lits marchands qualifiés et de lieux de visites • Tissu économique moins dense que sur le reste du département rural • Une certaine homogénéité dans la taille des communes et une répartition équilibrée sur le territoire des principaux pôles de vie mais aucune commune ne joue un rôle de moteur, Bellac ayant du mal à jouer cette fonction pour l'Ouest du territoire. • De nombreux pôles d'attractivités à l'extérieur du Pays • Taux de vacance important dans l'habitat • Peu de communes sont dotées d'un document d'urbanisme • Image négative du territoire (par ses habitants et à l'extérieur) • Des difficultés de recrutement dans l'artisanat • Des problèmes de mobilité de certaines populations. • Fatalisme / Défaitisme qui rendent beaucoup d'acteurs passésistes. • Enclavement du Nord-Ouest du Pays • Pas de piscine couverte
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Une tendance croissante à vouloir consommer des produits locaux, retour au « naturel » • Un potentiel pour la production énergétique (éolien sur des espaces peu peuplés, photovoltaïque sur des zones qui ne peuvent pas être exploitées, méthanisation...). • Faible coût du foncier • Une structuration de l'organisation touristique en cours • Une circulation importante de poids lourds à capter d'un point de vue économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de l'élevage (nb de têtes du cheptel, nb éleveurs, SAU en herbe...) et une augmentation de la SAU en terres cultivables entraînant des modifications paysagères (impact pour l'environnement, le tourisme... ?) • Désertification médicale • Arrivée de populations fragiles économiquement et socialement • Accentuation des disparités territoriales (au sein même du territoire et par rapport au reste du département) • Changement climatique • Des décisions extérieures au territoire sur lesquelles on a peu de prise (ex : Europe → Agriculture) • Un climat tendu (détresse et misère sociale, chômage, crise...) • Des informations / rapports / schémas qui s'imposent au territoire mais qui sont méconnus et donc ne permettent pas l'anticipation ou l'appropriation.

SECONDE PARTIE

LE PROJET DE TERRITOIRE

1. -LES ENJEUX ET LES LEVIERS IDENTIFIES

Au regard du diagnostic, de la synthèse des Atouts / Faiblesses / Opportunités et Menaces, 9 enjeux se dégagent.

L'ENJEU PRINCIPAL : MAINTIEN, et si possible augmentation, de LA POPULATION pour ne pas atteindre un seuil critique qui fragiliserait ce qui existe (services, tissu économique...), rendant la vie plus difficile localement, et limiterait les capacités d'actions pour développer le territoire.

Afin d'y apporter des réponses, 8 autres enjeux, plus thématiques, ont été repérés, et des leviers permettant de faire évoluer la situation ont été identifiés.

Éléments de diagnostic pris en compte	Enjeux repérés	Leviers identifiés / Champs d'action à investir	Raison du choix de ce(s) levier(s)
Des infrastructures de communication insuffisamment développées qui sont un frein à l'attractivité du territoire	Enjeu 1 : Développement des infrastructures de communication (numériques, routières, téléphoniques) et de leurs usages , permettant de rester « relia / connecter" au « reste du monde» pour se développer.	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les infrastructures et usages numériques, - Lobbying pour les routes, notamment RN 147 et RN 145, et téléphonie mobile. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de communication sur lesquels les élus ont le sentiment de pouvoir agir - Lobbying seulement parce qu'il s'agit du seul moyens d'actions identifié par le territoire qui se sent impuissant à agir sur ces sujets pourtant stratégiques pour lui, la décision de réaliser ces infrastructures n'étant pas de son ressort.
<p>Un service considéré comme essentiel par la population et qui semble aujourd'hui en danger avec une démographie médicale jugée alarmante</p> <p>→ Un risque pour le maintien de la population âgée qui représente plus d'un tiers des habitants (et donc d'une population déjà présente qui n'est pas à capter mais à garder)</p> <p>→ Un impact potentiel sur les 600 emplois de l'hôpital.</p>	Enjeu 2 : Préservation de l'accès aux soins et d'un tissu pluridisciplinaire de professionnels de santé pour maintenir un service considéré comme essentiel, impactant directement le maintien de la population actuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer des professionnels de santé en leur proposant des modalités d'exercice adaptées et attrayantes et - Améliorer le cadre de vie (loisirs, équipements, offre économique...) - La communication à travers du marketing territorial. 	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer des professionnels pour maintenir le service aux habitants (qualité, proximité, délais...) - Modalités d'exercice car la profession évolue et les critères pour l'installation ne sont pas les mêmes qu'il y a plusieurs décennies. - Améliorer le cadre de vie car les professions libérales sont plutôt exigeantes en matière d'offre à leur disposition (offre commerciale, équipements culturels et sportifs...) - Communication pour faire connaître le territoire, ses atouts afin d'être identifiés comme une zone potentielle d'installation

<ul style="list-style-type: none"> - Un pouvoir d'achat plutôt faible des ménages - Des ressources fiscales peu élevées pour les collectivités qui freinent la mise en place de projets et d'actions de développement 	<p>Enjeu 3 : Développement, accroissement et diversification des formes de ressources financières pour rendre davantage viable l'existant et permettre la mise en œuvre de nouveaux projets concourants à l'attractivité du territoire.</p> <p style="text-align: center;">↓</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeu 3 bis pour attirer de nouveaux habitants qui auront potentiellement des revenus plus importants que la moyenne - Trouver de nouvelles ressources fiscales (éolien, nouvelles entreprises...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire a des atouts non exploités ou sous exploités à ce jour, qui permettraient de créer de nouvelles activités (production énergétique favorisée par de grands espaces et des activités agricoles encore importantes ...)
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'emplois dans l'administration / l'enseignement / la santé / le secteur social, qui sont des secteurs faiblement « productifs » en matière de ressources fiscales - Un tissu économique assez peu innovant et très peu composé de PME avec salariés - Des créations d'activité plutôt endogènes 	<p>Enjeu 3 bis : Diversification du tissu économique pour créer de nouvelles richesses et de nouveaux emplois, modifier la typologie de la population (revenus, CSP, autochtones / nouveaux arrivants) concourant à une redynamisation du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Silver économie (dans des domaines de recherche / innovation principalement, l'adaptation des modes de vente, la nature des produits offerts sur le territoire, de nouvelles formes d'organisation...), - Economie verte (production d'énergie / réseaux intelligents, économie circulaire, lutte contre précarité énergétique, circuits courts), - Télétravail, - Tourisme de nature, - Emploi culturel non subventionné, - Valoriser au maximum l'ensemble des produits de l'élevage. 	<p>Il s'agit d'attirer des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - créatrices d'emplois dans les années à venir (ce qui est le cas de l'Economie verte et la Silver économie) et qui se situent pour certaines dans le champ de l'innovation. - susceptibles de procurer des revenus plus élevés que la moyenne du pays, - qui sont faiblement dépendantes du réseau routier, - qui utilisent les atouts du territoire : paysage et cadre de vie agréables, faible coût du foncier et du bâti, des établissements scolaires qui peuvent être partenaires d'une dynamique pour ce qui concerne certains domaines identifiés (Lycée Marin Nadaud pour l'Economie verte concernant le domaine du bâtiment, Lycée du Dorat pour Silver Economie et lycée agricole de Magnac Laval pour l'agriculture), le secteur de la construction qui est bien représenté, une dynamique culturelle existantes et des équipements de qualité, une agriculture placée sous signe de qualité, une volonté politique en matière de production d'énergie) mais aussi des handicaps pour en faire des forces (ex : la part de personnes âgées qui peut « devenir un échantillon » expérimentant de

			<p>nouveaux produits développés localement...))...</p> <p>En matière d'Economie verte, il s'agit à la fois de créer de nouveaux emplois, répondre à des enjeux énergétiques, valoriser des ressources locales. L'agriculture et l'habitat sont souvent des secteurs clés dans ces aspects (production / utilisation de matériaux par exemple) qui permettent également de soutenir des secteurs d'activités existants et plutôt bien représentés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Un secteur tertiaire très développé mais que la baisse de population pourrait fragiliser à moyen terme - Une organisation territoriale des moyens humains à optimiser - Un commerce de proximité bien développé mais peu diversifié et de l'artisanat bien ancré localement - Une baisse des actifs agricoles, dont un nombre important en élevage ovin, alors qu'il s'agit d'une production identitaire, qui contribue à l'entretien des paysages 	<p>Enjeu 4 : Maintien de l'emploi existant (fonction publique, artisanat / commerce de proximité et « de première nécessité », services à la personne, agriculture, industrie).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien au commerce et à l'artisanat de proximité (en l'accompagnant également à investir des secteurs qui peuvent être stratégiques comme Economie verte et silver économie) - Installation agricole et notamment en élevage ovin - Circuits courts, - Optimisation et organisation des moyens humains dans les collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une grande partie de ses activités est exercée par des habitants du territoire, et si elles sont fragilisées elles auront un impact sur le nombre d'emplois et la démographie. - Maintien d'une agriculture locale - Besoin de rendre un meilleur service alors que parallèlement les compétences des collectivités vont être croissantes et qu'à ce jour elles ne sont pas dotées des moyens adaptés.
<p>Un cadre de vie agréable, nécessaire pour le maintien des habitants et source d'attractivité (professions médicales, nouvelles entreprises...)</p>	<p>Enjeu 5 : Préservation du cadre de vie (calme, rythmes, paysages, offre de loisirs, services à la population), voire amélioration (culture / sport, diversité commerciale).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités et manifestations culturelles, - Equipements sportifs (et notamment piscine couverte), - Diversité commerciale, - Préservation paysagère. 	<p>Idem qu'éléments de diagnostic</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Une dévalorisation du territoire par les habitants / élus qui ont toujours habité localement - Une image parfois négative également auprès de personnes extérieures - Une dynamique culturelle reconnue - Des équipements sportifs peu qualifiés et le manque d'une piscine couverte à Bellac 	<p>Enjeu 6 : Création d'une image positive du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communication interne / externe, - Jouer sur la culture, proposée par des professionnels - Qualité des équipements. - Valorisation et prise en compte de la jeunesse, 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de valoriser le territoire auprès des habitants pour en faire des « VRP » du Haut Limousin - Rendre le territoire attractif pour les activités économiques ciblées - Attirer d'autres personnes âgées (pour qui la question de l'emploi et ou des infrastructures routières sera moins vue comme un handicap et qui parallèlement seront consommatrices de services, d'activités source d'emplois pour des actifs)... mais des personnes qui ont plutôt des ressources. - Facteur d'image positive et d'attractivité - Créer un sentiment d'attachement des jeunes pour leur territoire et les mettre en situation de proposition et non consommation (peut-être de futurs entrepreneurs locaux ?)
<ul style="list-style-type: none"> - Un habitat ancien trop consommateur d'énergie - Des déplacements importants du fait des distances et de l'éloignement des pôles urbains → Besoin de faire diminuer ces postes de dépenses pour maintenir un territoire attractif qui viennent compenser l'éloignement des pôles et ses offres d'activités / services plus diversifiée. - Des potentiels en matière de 	<p>Enjeu 7 : Anticipation des évolutions climatiques et énergétiques sur l'impact en matière d'activité économique, de typologie de population et d'organisation de l'espace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Production d'énergie, - Lutte contre précarité énergétique, - Habitat durable, - Mobilité, - Economie circulaire, - Planification spatiale, - Circuits courts. 	<p>Tous ces domaines sont sources d'économie et de création d'emplois, hors il s'agit justement d'aspects sur lesquels le territoire a besoin de trouver des solutions.</p>

<p>production énergétique (éolien, méthanisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des entreprises qui ont peu anticipé les perspectives d'emplois liés à la transition énergétiques et qui par ailleurs doivent faire des économies pour rester viables dans un secteur tendu 			
<ul style="list-style-type: none"> - Un paysage spécifique composé du bocage de la Basse Marche et d'îlots montagneux (les Monts de Blond) - Les roches dont les mégalithes, qui renvoient une image de féerie, de légendes - Paysage = support des activités touristiques 	<p>Enjeu 8 : Maintenir un paysage de qualité composé du bocage (de la Basse Marche), de roches, des forêts et mégalithes des Monts de Blond.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture : mesures environnementales et paysagères, - Urbanisme / planification spatiale, - Localisation des sources de production d'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture est l'activité qui a le plus d'impact en matière paysagère - L'espace qui semble se dégager sur ce territoire pourrait être « gaspillé » alors qu'il faut conserver ces paysages, maintenir une agriculture et éviter l'étalement urbain (même s'il est faible pour le moment) et en même temps se doter de moyens qui permettent d'accueillir de nouveaux habitants (trouver un juste milieu entre reconquête du vacant et développement d'un habitat neuf durable. - La production d'énergie ne doit pas se faire au détriment du paysage ou de l'activité agricole : la localisation de ces sources de production d'énergie doit être réfléchie).

Sur cette base, le territoire a retenu 4 axes de développement qui ont vocation à servir l'enjeu principal, à savoir le

MAINTIEN, et si possible l'augmentation, de LA POPULATION

Et ce en affirmant l'esprit du projet de territoire :

Le Haut Limousin, la culture du "bien faire", du "bien-être" et du "bien vivre" ensemble.

Les 4 axes :

- Le premier a lieu au cadre de vie au sens large (les activités existantes, les équipements, les services, les modalités d'accueil de nouveaux habitants) :
Axe 1 : S'affirmer en tant que Territoire du "bien-vivre" ensemble et du "bien vieillir"
- Le second a vocation à traiter de l'emploi sous de nouvelles formes mais également de prendre en compte la question de la transition énergétique, donc tout ce qui peut avoir trait à l'Economie verte au sens large, donc de proposer un cadre d'intervention assimilables aux territoires TEPOS (Territoires à Energie Positive), proche d'un plan d'action d'un Plan Climat Energie Territorial.
Axe 2 : Développer un Territoire à "énergie positive" moteur de développement économique
- Le troisième a vocation à soutenir l'agriculture en affirmant son caractère d'excellence et en favorisant l'accueil de nouveaux agriculteurs :
Axe 3 : Devenir un Territoire d'excellence pour ses activités autour de l'élevage
- Enfin, le dernier est un axe transversal, qui regroupe des éléments indispensables pour que les trois premiers axes puissent se mettre en place et servir le projet de territoire :
Axe 4 : Les incontournables, transversaux.

Ainsi, le projet de territoire se résumerait par le graphique ci-après :

STRATEGIE DU TERRITOIRE : LES AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

Le Haut Limousin, la culture du "bien faire", du "bien être" et du "bien vivre" ensemble

Consolider et mutualiser durablement les équipements et services existants et à venir

- Définir les équipements et services d'intérêt Pays

- Assurer un portage intercommunal ou supra intercommunal des équipements et services d'intérêt Pays

Maintenir une activité économique de proximité et faciliter sa diversification

- Soutenir l'économie de proximité
- Encourager le développement d'activités économiques dans le domaine du bien vieillir
- Faciliter l'accès aux services de premières nécessité

Faciliter les déplacements des hommes, mais aussi des produits et des activités notamment pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées

- Mettre en place un transport à la demande
- Encourager les organisateurs d'événementiels à proposer une offre collective de transport et de garde d'enfants lors de leurs manifestations
- Accompagner les initiatives visant à mettre en place des activités itinérantes
- Développer des modes collectifs de livraison

Faciliter l'accès aux soins

- Etablir un projet territorial de santé
- Susciter et accompagner l'arrivée de professionnels de santé
- Faciliter et organiser le transport des patients
- Développer le recours à la télémédecine

Prendre en compte la jeunesse et l'associer au développement du territoire

- Créer des espaces d'échanges et de rencontres des jeunes
- Développer avec les jeunes des équipements/activités qu'ils sollicitent

S'appuyer sur la culture comme outil d'éducation populaire tout au long de la vie

- Innover en matière de mutualisation et de communication
- Décloisonner les actions et innover pour un meilleur accès à la culture
- Accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle
- Soutenir et accompagner les porteurs de projet

Développer un habitat fonctionnel adapté

- Créer des logements adaptés en centre-bourg
- Valoriser la domotique dans les équipements
- Reconquérir l'habitat vacant de centre-bourg

Utiliser le numérique pour faciliter les échanges entre individus éloignés pour optimiser/diversifier l'offre de services et y accéder

- Former les habitants aux techniques numériques
- Mettre en place des visioguichets
- Développer la télémédecine
- Encourager le développement du E-commerce
- Faciliter le développement du télétravail
- Susciter, accompagner et explorer le développement d'usages numériques dans d'autres domaines

Développer les infrastructures numériques

Mettre en place des documents d'urbanisme réfléchis à des échelles intercommunales

- Intégrer l'ensemble des dimensions du projet de territoire dans les documents d'urbanisme

Communiquer et s'organiser

- Valoriser le territoire pour attirer/développer des activités en lien notamment avec l'économie verte, l'élevage, la siler économie, le tourisme et l'économie culturelle
- Communiquer sur la qualité de vie, tant sur le territoire qu'à l'extérieur pour attirer des habitants
- Optimiser les moyens humains à l'échelle du territoire
- S'appuyer et valoriser les compétences des acteurs locaux

Axe 1 : S'affirmer en tant que Territoire du "bien-vivre" ensemble et du "bien vieillir"

Axe 2 : Développer un Territoire à "énergie positive" moteur de développement économique

Axe 3 : Devenir un Territoire d'excellence pour ses activités autour de l'élevage

Des incontournables transversaux

Développer des éco-filières

- Mener une étude visant à explorer les potentiels des 3 types d'éco-filières identifiées, les freins les domaines stratégiques et établir un plan d'actions
- Développer la production et la transformation de matériaux bio-sourcés
- Développer la production des énergies vertes
- Engager une démarche d'écologie industrielle
- Equiper le territoire d'infrastructures et services

Maîtriser les consommations énergétiques

- Dresser un état des lieux de la consommation énergétique
- Réduire les consommations énergétiques

Encourager la mobilité verte

- Encourager et accompagner l'acquisition de véhicules électriques
- Mettre en place un transport à la demande (TAD) "propre"
- Encourager la structuration de démarches d'autopartage/covoiturage/auto-stop

Susciter une modification des comportements en matière énergétique

- Sensibiliser les citoyens aux enjeux de la transition énergétique
- Sensibiliser au tri et à la gestion des déchets
- Apprendre à réaliser des économies d'énergie

Faciliter la mise en relation entre producteurs locaux et consommateurs locaux

- Structurer l'offre de produits locaux
- Susciter et accompagner la consommation de produits locaux

Structurer et accompagner les acteurs touristiques pour développer le tourisme de nature

- S'appuyer sur le travail en réseau des offices de tourisme
- Miser sur les filières pêche et cheval en favorisant leur développement
- Créer une voie verte structurante pour l'offre touristique reliant Châteauponsac, Magnac Laval et Le Dorât
- Développer l'hébergement en fonction des filières
- Accompagner la création d'activités nouvelles, susceptibles de créer des flux touristiques, lorsqu'elles restent inexistantes ou marginales dans un rayon d'une centaine de km

Accompagner l'installation d'agriculteurs, notamment des éleveurs ovins

- Développer les espaces test et fermes tremplins
- Mettre en œuvre une politique d'accueil offensive ouverte sur l'extérieur
- Faciliter l'accès au foncier pour de nouveaux agriculteurs

Valoriser les différents produits issus de l'élevage

- Développer la transformation sur place de la production de viande et de lait
- Valoriser la laine de mouton
- Faciliter une valorisation du cuir produit localement

Préserver et valoriser l'environnement naturel

- Préserver les qualités paysagères de la Basse Marche et des Monts de Blond
- Promouvoir des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement

Un début de programme d'actions a été réfléchi pour rendre ce projet de territoire plus concret et plus opérationnel.

Cependant, de nombreuses évolutions pourront être apportées au fur et à mesure que les projets muriront, que des études seront menées ou qu'une réflexion stratégique plus aboutie sur certains aspects du projet sera menée.

STRATEGIE + EBAUCHE DE PROGRAMME D'ACTIONS

(ni exhaustif ni définitif, le plan d'actions est amené à évoluer avec le temps, les études menées, les précisions de développement stratégiques qui devront être apportés sur certains axes et notamment l'axe 2)

Le Haut Limousin, la culture du "bien faire", du "bien être" et du "bien vivre" ensemble

Axe 1 : S'affirmer en tant que Territoire du "bien-vivre" et du "bien vieillir" ensemble

Consolider et mutualiser durablement les équipements & services existants et à venir

1 - Définir les équipements & services d'intérêt Pays (Ex. : piscine couverte, Théâtre du Cloître, transport à la demande...)

2 - Assurer un portage intercommunal ou supra intercommunal des équipements & services d'intérêt Pays

1. Mener des études préalables de faisabilité pour les nouveaux équipements

2. Identifier ou mettre en place la structure juridique la plus adaptée pour chaque équipement ou service

Maintenir une activité économique de proximité et faciliter sa diversification

Soutenir l'économie de proximité

Développer l'immobilier d'entreprise

Adapter et qualifier les zones d'activités existantes, voire en créer dans de nouveaux lieux stratégiques (ex : Bellac : carrefour du Repaire)

Reconquérir les locaux commerciaux vacants

Accompagner les entreprises pour les aider à s'adapter aux (nouveaux) marchés (Exemples d'actions : Développer un réseau de "Bistrots de Pays", organiser des temps collectifs de type repas d'entreprise / club d'entreprise pour les informer / former sur les évolutions sociétales sources de nouvelles activités / nouveaux marchés comme par exemple usage croissant du E-commerce par les consommateurs, les nouvelles exigences des consommateurs en matière de développement durable ou traçabilité...)

Aide technique et financière

Faciliter l'accès aux services de première nécessité

Développer de nouveaux services en lien avec les livraisons/tournées

Encourager la création de lieux multiactivités (Ex. : Maison Accueil Relais Services de Saint-Pardoux, Tiers lieux...)

Encourager le développement d'activités économiques dans le domaine du bien vieillir

1. Sensibiliser les entreprises aux opportunités de développement liées au vieillissement de la population

2. Mobiliser les entreprises (voire les associations) pour développer la commercialisation de produits en lien avec la silver économie (Domaines concernés : domotique, mobilier, habillement, communication, santé, alimentation, produits culturels / sportifs, services à la personne...)

3. Accroître les compétences des entreprises/salariés dans le domaine du vieillissement pour conseiller, accompagner les "retraités" (Type d'actions : sensibiliser et former les entreprises du bâtiment aux spécificités du vieillissement)

Accompagner techniquement et financièrement les entreprises qui s'engageront dans la silver économie

Faciliter les déplacements des hommes, mais aussi des produits et des activités, notamment pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées

Mettre en place un transport à la demande

Encourager les organisateurs d'événementiels à proposer une offre collective de transport et de garde d'enfants lors de leurs manifestations

Accompagner les initiatives visant à mettre en place des activités itinérantes (Ex: Relais Assistantes Maternelles mobile, ludothèque itinérante...)

Développer des modes collectifs de livraison

1. Mettre en réseau les entreprises et collectivités qui ont des produits à livrer (marchandises, livres...)

2. Créer une structure collective de livraison ?

Faciliter l'accès aux soins

Etablir un projet territorial de santé

Conduire un diagnostic de santé (Contrat Local de Santé ?)

Susciter et accompagner l'arrivée de professionnels de santé

1. Soutenir les regroupements pluridisciplinaires dans des pôles et Maisons de santé

2. Mettre en place un réseau de santé de Pays

Communiquer sur les aides financières/fiscales actives sur le territoire

Salarié des professionnels de santé (en dernier recours, dans les zones dans lesquelles les professionnels en place ne souhaitent pas s'impliquer dans des démarches multidisciplinaires)

Créer un service d'urgences médicales

Faciliter et organiser le transport des patients

Développer le recours à la télémédecine

Axe 1 : S'affirmer en tant que Territoire du "bien-vivre" et du "bien vieillir" ensemble (suite)

Prendre en compte la jeunesse et l'associer au développement du territoire

Créer des espaces d'échanges et de rencontres des jeunes

Mettre en place des conseils municipaux de jeunes, des conseils participatifs

Recourir à des animateurs socioculturels pour accompagner les jeunes dans leurs projets

Développer avec les jeunes des équipements/activités qu'ils sollicitent

Faciliter l'implication des jeunes dans la définition des projets locaux

Soutenir et accompagner la mise en œuvre des projets des jeunes (Ex: local des jeunes)

Créer ou requalifier les équipements plébiscités par des jeunes (Ex: piscine, skate park...)

S'appuyer sur la culture comme outil d'éducation populaire tout au long de la vie

Innover en matière de mutualisation et de communication

Développer et animer des outils de communication à l'échelle du territoire en s'appuyant sur "Haut Limousin terre de culture vivante"

Inciter et accompagner des démarches de mutualisation

Former les acteurs

Décloisonner les actions et innover pour un meilleur accès à la culture

Développer des groupes de travail entre acteurs culturels et autres structures du territoire (Ex: avec les EHPAD, les scolaires...)

Intégrer une dimension artistique ou culturelle dans des projets non culturels (Ex: aménagements de bourg, nouveau bâtiment...)

Développer l'itinérance pour être au plus près de la population

Investir de nouveaux lieux pour toucher de nouveaux publics

Mettre en valeur le territoire et ses patrimoines

Accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle

Développer un programme d'éducation artistique qui permette aux élèves du territoire de découvrir et utiliser les structures du Pays

Structurer et développer l'offre d'éducation artistique et culturelle

Soutenir et accompagner les porteurs de projet

Soutenir les associations ou collectivités qui souhaitent développer des actions culturelles

Accompagner et soutenir des porteurs de projets en lien avec la culture (associations, collectivités, entreprises)

Développer un habitat fonctionnel adapté

Privilégier la construction d'écoquartiers aux projets de lotissements classiques

Créer des logements adaptés en centre-bourg

Valoriser la domotique dans les équipements

Reconquérir l'habitat vacant de centre-bourg

Acquérir et adapter les logements "invendables" pour les adapter à la demande (Type d'actions : Politique d'acquisition et de remembrement ?)

Proposer de nouvelles formes d'hébergement (Type d'actions : développer l'habitat temporaire -> ex: foyer de jeunes travailleurs, chambres d'étudiant, hôtellerie éclatée)

Utiliser le numérique pour faciliter les échanges entre individus éloignés pour optimiser / diversifier l'offre de services et y accéder

Former les habitants aux techniques numériques Domaines concernés : échanges familiaux, activités économiques, santé, démarches administratives...)

Mettre en place des visioguichets

Développer la télémédecine (Domaines concernés: téléconsultation, télé expertise, télé surveillance, télé assistance)

Encourager le développement du E-commerce

Faciliter le développement du télétravail

Susciter, accompagner et explorer le développement d'usages numériques dans d'autres domaines

Développer des éco-filières
1 - Mener une étude visant à explorer les potentiels des 3 types d'éco-filières (matériaux bio sourcés, production énergétique et écologie industrielle) identifiées, les freins, les domaines stratégiques et établir un plan d'actions
Développer la production et la transformation de matériaux bio-sourcés
Soutenir le développement d'une filière chanvre (Types d'actions : identifier les producteurs et faciliter l'installation de nouveaux par le foncier, soutenir financièrement l'acquisition d'une machine de récolte...)
Soutenir le développement d'une filière ouate de cellulose
Soutenir le développement d'une filière laine de mouton (cf. axe 3)
Soutenir le développement d'une filière Lin
Soutenir le développement d'une filière bois
Développer la production des énergies vertes
Accompagner le développement de l'éolien
Développer le "Grand éolien" (Type d'actions : Informer / expliquer les démarches aux habitants, définir les zones d'installation et les modalités d'implantation de manière concertée avec les habitants, les agriculteurs...)
Encourager les particuliers à développer de l'éolien individuel
Accompagner le développement du Photovoltaïque/Solaire (Type d'action: Définir les zones d'installation (foncier, bâtiments...) de manière concertée (en lien avec les agriculteurs, les habitants...)
Développer des projets de méthanisation (déchets agricoles, déchets publics, déchets d'entreprises, déchets ménagers) à la fois pour des réseaux de chaleur et de la production électrique (domaines concernés : bourg d'une commune, un lotissement, un équipement), ou pour un usage individuel des fermes
Engager une démarche d'écologie industrielle
1. Réaliser un diagnostic de flux et de matière auprès de l'ensemble des acteurs du territoire
2. Mettre en place et animer un réseau d'entreprises autour de cette démarche
Equiper le territoire d'infrastructures et services
Animer des démarches de réseau d'entreprises
Disposer de terrains et locaux pour accueillir de nouvelles entreprises
Requalifier les Zones d'Activités pour qu'elles soient "durables"
Accompagner techniquement et financièrement les entreprises dans les projets individuels et collectifs
Engager une démarche de GTEC (Gestion Territoriale des Emplois et Compétences)

Maitriser les consommations énergétiques
Dresser un état des lieux de la consommation énergétique
Réaliser des études d'économie d'énergie
Type d'action : s'engager dans un PCET ?
Réduire les consommations énergétiques
Optimiser l'éclairage public
Optimiser les réseaux de distribution (eau, gaz, chaleur)
Promouvoir et accompagner la création de réseaux de chaleur (bois/méthanisation)
Lutter contre la précarité énergétique des bâtiments
Inciter les projets de construction neuve/réhabilitation à utiliser des matériaux biosourcés et les énergies renouvelables
Sensibiliser les bailleurs privés sur les écomatériaux dans les bâtiments
Sensibiliser les professionnels du bâtiment du territoire sur énergies vertes/écomatériaux
Mettre en place des formations sur le territoire en lien avec les établissements de formation et les entreprises
Impulser une réflexion et une démarche collective des entreprises autour de la transition énergétique pour faciliter un repositionnement stratégique
Animer un réseau d'entreprises

Encourager la mobilité verte
Encourager et accompagner l'acquisition de véhicules électriques
Encourager les collectivités et entreprises à acquérir des véhicules "propres" (Domaines concernés : usage interne (voiture, camion benne à ordures), pour mise à disposition du public (vélo, voiture)
Encourager et accompagner les prestataires touristiques à s'équiper pour mettre des vélos à disposition
Accompagner l'installation de bornes électriques (solaires ?) (Structures concernées : collectivités, entreprises, particuliers)
Mettre en place un Transport A la Demande (TAD) "propre"
1. Valider le principe d'un portage collectif à l'échelle du pays d'un "Transport A la Demande" (TAD)
2. Identifier ou mettre en place une structure pour porter le TAD
3. Créer une intermodalité entre le TAD avec le réseau de bus départemental et le train régional
Encourager la structuration de démarches d'autopartage / covoiturage / auto-stop

Susciter une modification des comportements en matière énergétique
Sensibiliser les citoyens aux enjeux de la transition énergétique
Faire connaître les outils ADEME
Développer des actions pédagogiques (via les écoles, lors de manifestations)
Sensibiliser au tri et à la gestion des déchets
Apprendre à réaliser des économies d'énergie

Faciliter la mise en relation entre producteurs locaux et consommateurs locaux

Structurer l'offre de produits locaux

1. Identifier les producteurs locaux
2. Formaliser des réseaux de producteurs
3. Accompagner la diversification des modes de vente

Vente directe (ex:marché, marché de pays, à la ferme, AMAP, magasin de producteurs, livraison à domicile)

Vente via un intermédiaire (ex: magasin de produits locaux, commerce de proximité, drive fermier, livraison collective, "La Ruche qui dit Oui")

Accompagner la diversification de la production locale (préparer et faciliter l'installation de nouveaux producteurs)

Susciter et accompagner la consommation de produits locaux

Sensibiliser les consommateurs aux enjeux du "consommer local"

Communiquer sur les modes de vente de produits locaux

Développer la restauration collective faisant recours aux produits locaux (Type d'actions : restaurants (avec l'opération "Les Inévitables"), Hôpital Intercommunal du Haut Limousin, EHPAD, cantines)

Structurer et accompagner les acteurs touristiques pour développer le tourisme de nature

S'appuyer sur le travail en réseau des Offices de tourisme (rétablir un lien fort entre prestataires et O.T.)

Améliorer la visibilité des prestataires touristiques sur le WEB

Mettre en place des produits touristiques en Haut Limousin

Créer un réseau d'ambassadeurs du territoire

Miser sur les filières pêche et cheval en favorisant leur développement

Filière équestre

Poursuivre le développement et le maillage des itinéraires

Identifier et mettre les professionnels de la filière en réseau

Mettre en place une communication dédiée

Filière pêche

Développer une qualité d'accueil (information, réglementation, conseils)

Développer un accueil familial qui ne s'adresse pas seulement au pêcheur

Mettre en place une communication dédiée

Créer une voie verte structurante pour l'offre touristique reliant Châteauponsac, Droux, Magnac Laval et Le Dorat

Relancer le comité de pilotage

Réalisation d'une étude de faisabilité (usages, aménagements à prévoir, travaux à effectuer...)

Prendre en compte et anticiper les aménagements et services nécessaires aux différentes pratiques

Développer l'hébergement en fonction des filières

Adapter l'offre aux demandes des vétéistes, randonneurs, cavaliers, pêcheurs et activités spécifiques

Encourager le recours aux matériaux biosourcés (isolation, décoration, ameublement)

Accompagner la création d'activités nouvelles, susceptibles de créer des flux touristiques, lorsqu'elles restent inexistantes ou marginales dans un rayon d'une centaine de kilomètres

Axe 3 : Devenir un Territoire d'excellence pour ses activités autour de l'élevage

Accompagner l'installation d'éleveurs

- Développer les espaces test et fermes tremplins
- Mettre en œuvre une politique d'accueil offensive ouverte sur l'extérieur
- Faciliter l'accès au foncier pour de nouveaux agriculteurs

Valoriser les différents produits issus de l'élevage

- Développer la transformation sur place de la production de viande et de lait
- Valoriser la laine de mouton
 - Intégrer la démarche régionale de valorisation d'une filière laine (Domaines d'actions : Isolation pour le bâti (s'engager dans une démarche de certification/labellisation), Utilisation dans l'ameublement/décoration, Textile...)
 - Encourager la production et le tri d'une laine de qualité (Type d'action : créer une structure chargée du tri ?)
 - Accompagner les éleveurs dans la traçabilité de leurs animaux
 - Accompagner techniquement et financièrement les entreprises utilisant la laine
- Faciliter une valorisation du cuir produit localement
 - Défendre la traçabilité du 5^{ème} quartier et la possibilité pour les éleveurs de récupérer leur cuir (Type d'action : Développer des coopérations territoriales avec d'autres territoires ayant la même préoccupation)
 - Développer le suivi des troupeaux pour améliorer la qualité des cuirs utilisés par les entreprises régionales
 - Accompagner techniquement et financièrement les entreprises utilisant le cuir

Préserver et valoriser l'environnement naturel

- Promouvoir des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement
- Préserver les qualités paysagères de la Basse Marche et des Monts de Blond

Axe 4 : Des incontournables transversaux

Développer les infrastructures numériques

Mettre en place des documents d'urbanisme réfléchis à des échelles intercommunales

- Intégrer l'ensemble des dimensions du projet de territoire dans les documents d'urbanisme (Domaines concernés : habitat, agriculture, économie, mobilité, équipements...)

Communiquer et s'organiser

- Valoriser le territoire pour attirer / développer des activités en lien notamment avec l'économie verte, l'élevage, la sylviculture, le tourisme et l'économie culturelle
 - Mettre en place une communication ciblée pour toucher les entreprises concernées
 - Mettre en place une communication ciblée pour attirer des salariés et leur famille
- Communiquer sur la qualité de vie, tant sur le territoire qu'à l'extérieur pour attirer des habitants
- Optimiser les moyens humains à l'échelle du territoire
 - Mettre en place un schéma de mutualisation des services entre communes, communautés de communes et Pays
 - Structurer et faire vivre une équipe technique de territoire au niveau de l'ingénierie
 - Proposer régulièrement des temps de rencontre, d'échanges, d'information et de formation entre élus
- S'appuyer et valoriser les compétences des acteurs locaux
 - Impliquer de manière active le Conseil de Développement